

## SOMMAIRE

<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>03</b>
<b>LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS</b>	<b>04</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>06</b>
<b>PREMIERE PARTIE : ANALYSE DE LA PAUVRETE AUX COMORES</b>	<b>09</b>
CHAPITRE I : PRESENTATION GENERALE DE L'ECONOMIE	11
SECTION I : CARACTERISTIQUES DE L'ECONOMIE	11
SECTION II : EVOLUTION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE	22
SECTION III : SITUATION MACROECONOMIQUE	24
CHAPITRE II : ANALYSE DES CONDITIONS DE VIE DE LA POPULATION ET DE LA PAUVRETE	32
SECTION I : APPROCHE DE LA PAUVRETE	32
SECTION II : LES CAUSES DE LA PAUVRETE	42
SECTION III : L'EFFET DES INEGALITES	44
CHAPITRE III : RELATIONS ENTRE LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET LA PAUVRETE	46
SECTION I : CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE DU TRAVAIL	46
SECTION II : STRUCTURE DUALISTE DE L'ECONOMIE ET LE SYSTEME PRODUCTIF	50
SECTION III : CHOMAGE ET PAUVRETE	56
<b>DEUXIEME PARTIE : POLITIQUE DE RELANCE ECONOMIQUE ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE</b>	<b>61</b>
CHAPITRE I : CROISSANCE ET DEVELOPPEMENT	63
SECTION I : CROISSANCE ET PAUVRETE	63
SECTION II : DEVELOPPEMENT ET PAUVRETE	69
SECTION III : EFFETS DE LA SANTE ET DE L'EDUCATION SUR LE DEVELOPPEMENT	73
CHAPITRE II : ENJEUX DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	83
SECTION I : NOUVELLES STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CAS DU DSCR)	83
SECTION II : DEVELOPPEMENT DES SECTEURS PRIORITAIRES	97
SECTION III : FOURNIR DES INFRASTRUCTURES ET SERVICES DE BASE	107
CHAPITRE III : LES PROJETS EN COURS D'EXECUTION POUR REDUIRE LA PAUVRETE	110
SECTION I : COORDINATION DES BAILLEURS DE FONDS	111
SECTION II : PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS PUBLICS (PIP)	113
SECTION III : LES PROJETS DE SOUTIEN AUX SERVICES (PSS)	115
<b>CONCLUSION</b>	<b>122</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>124</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>126</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	<b>129</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES ET ORGANIGRAMMES</b>	<b>129</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>130</b>

## **LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS**

ACTIV : Association Comorienne des Techniciens et Infirmiers Vétérinaires

AIMPSI : Aéroport International de Moroni Prince Saïd Ibrahim

APSA : Association des Professionnels de la Santé Animale

AFD : Agence Française de Développement

APD : Aide Publique au Développement

ASECNA : Agence pour la Sécurité et la Navigation Aérienne

BCC : Banque Centrale des Comores

BDC : Banque de Développement des Comores

BFC : Banque Fédérale du Commerce

BIC : Banque pour l'Industrie et le Commerce des Comores

BIT : Bureau International du Travail

CAD : Comité d'Aide au Développement

CAON : Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National

CE : Comité Européen

DERDI : Centre d'Etudes et de Recherches en Développement International

CGP : Commissariat Général au Plan

CIRP : Circonscription d'Inspection Pédagogique Régionale

COI: Commission de l'Océan Indien

DSCRIP: Document de Stratégie Croissance et Réduction de la Pauvreté

EBC: Enquête Budget-Consommation

EDS : Enquête Démographique et de Santé

EIM : Enquête Intégrale auprès des Ménages

EMSP : Ecole de Médecine et de la Santé Publique

EPT : Education Pour Tous

FADC : Fonds d'Appui au Développement Communautaire

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FC ou KMF : Franc Comorien

FED : Fonds Européen pour le Développement

FIDA : Fonds International pour le Développement Agricole

FMI : Fonds Monétaire International

FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la Population

FRPC : Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et de la Croissance

IDH : Indice de Développement Humain

IEC : Information, Education et Communication

IFERE: Institut de Formation des Enseignants de Recherche en Education

IMF: Institutions des Micro-Finances

IPH : Indice de la Pauvreté Humaine

IPPTE : Initiative des Pays Pauvres Très Endettés

IQMV: Indice de Qualité Matérielle de la Vie

IUT : Institut Universitaire de Technologie

MECK : Mutuelle d'Epargne et de Crédit ya Komori

MICS: Multiple Indicators Clusters Survey

MPE: Moyennes Petites Entreprises

ODC: l'Overseas Développement Council

OMD: Objectif du Millénaire pour le Développement

OMS: Organisation Mondiale de la Santé

ONU : Organisation des Nations Unies

PAS : Plan d'Ajustement Structurel

PDL : Plan de Développement Local

PIED : Petits Etats Insulaires en Développement

PF : Planification Familiale

PIB : Produit Intérieur Brut

PIP : Programme d'Investissement Publique

PNAC : Pharmacie Nationale Autonome des Comores

PNB : Produit National Brut

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PPA: Parité de Pouvoir d'Achat

PSS : Projet de Soutien aux Services

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SCRP: Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté

SEN : Secrétariat Exécutif National

SER : Secrétariat Exécutif Régional

SNPT : Société Nationale des Postes et Télécommunications

SR : Santé de la Reproduction

UA : Union Africaine

UE : Union Européenne

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## INTRODUCTION GENERALE

La notion de pauvreté constitue l'un des problèmes qui préoccupe le monde entier, plus particulièrement les pays les moins avancés. Ces pays sont caractérisés par leurs retards au développement économique et social et par une dégradation des conditions de vie de leur population. Ils ont des difficultés à l'accès aux services sociaux de base comme l'éducation, la santé et l'eau potable ainsi qu'aux services économiques comme l'agriculture, industrie, infrastructure, ... etc. Alors, la pauvreté peut se définir par la non-satisfaction de ces besoins socio-économiques fondamentaux.

La pauvreté est centrée sur les faibles revenus reçus par certains groupements familiaux. D'où la détermination du seuil de la pauvreté pour mesurer la pauvreté. Dans un autre sens, la pauvreté étant considérée comme la misère. Mais il est vraiment difficile de formuler une définition objective de la misère. Les recherches menées pour relier la misère à ses manifestations propres (faim, malnutrition grave, analphabétisme, habillement et habitat) ne sont pas concluantes.<sup>1</sup>

Pendant les années 80, la stabilité économique est considérée comme la condition garantissant une croissance de long terme. C'est dans ce cadre que les organismes internationaux ont donc mis l'accent dans un premier temps sur le rétablissement des équilibres macroéconomiques, au moyen des Plans d'Ajustement Structurels (PAS). Cependant, la prise en considération croissante de l'aspect social du développement ainsi que les coûts importants des PAS en termes humains (chômage croissant, paupérisation des populations) ont fait apparaître la nécessité de repenser les stratégies de lutte contre la pauvreté.

L'objectif de la réflexion sur la pauvreté est de définir la pauvreté, ses causes et sa dynamique afin, non seulement de fixer des objectifs politiques mais aussi de déterminer des moyens efficaces d'atteindre de tels objectifs.

Pendant plusieurs années, la situation des Comores a été marquée par la pauvreté, la mauvaise gouvernance et l'extrême instabilité politique auxquelles se sont ajoutés de nombreux coups d'État. Cette situation a affecté la légitimité et la

---

<sup>1</sup> Gillis MALCOLM, Perkins DWIGHT H., Roemer MICHAEL et al « Economie du développement », édition ouvertures économiques, 2008, p.96

responsabilité de l'Etat empêchant l'émergence d'institution publique efficace. Les Comores font partie des pays les plus pauvres au monde et dépendent de l'aide internationale. Depuis les années 80, le pays souffre d'une crise économique grave marquée par des taux de croissance du PIB qui restent constamment en dessous du taux de croissance de la population. La croissance économique par habitant négative et l'amplification de pauvreté ont détérioré les conditions de vie de la population.

La pauvreté est devenue une préoccupation majeure aux Comores, en plus des dimensions macro économiques et du maintien des équilibres budgétaires puisqu'elle est en partie, la genèse des turbulences d'ordre politique et des crises séparatistes qui remettent en cause les fondements de la nation depuis 1997.

Depuis son accession à l'indépendance, le pays n'a pas connu une véritable stabilité politique. La crise séparatiste à dominance institutionnelle déclenchée dans l'île d'Anjouan en 1997 dégrade les conditions de vie de la population et augmente le niveau de la pauvreté, surtout dans les ménages. Après cette longue crise séparatiste, un processus de réconciliation nationale a été amorcé avec l'accord de Fomboni en février 2001 avec l'appui de la communauté internationale. Cette réconciliation permettra au gouvernement de réunir tous les facteurs nécessaires qui permettront d'accéder à la croissance économique durable.

C'est ainsi que le gouvernement comorien, avec l'appui des institutions financières internationales s'est doté d'une Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRP) qui se matérialise à travers son plan d'action 2006-2009 établi en 2005.

Pour le financement de la mise en œuvre de politique et programme retenus dans cette stratégie, le gouvernement avec l'appui de la communauté internationale, a organisé une conférence de bailleurs de fonds en décembre 2005 en République de Maurice. La SCRP a retenu sept axes stratégiques qui s'inscrivent dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et constituent des engagements pris par la communauté internationale.

Pour mieux faire une analyse des effets de la pauvreté ainsi que sa réduction aux Comores, nous nous sommes demandé :

ω **Quelles sont les causes de la pauvreté ?**

ω **Quels sont les moyens et méthodes mis en œuvre par le gouvernement comorien pour réduire la pauvreté ?**

ω **Quelles sont les nouvelles stratégies adoptées pour assurer une meilleure croissance économique et un développement durable ?**

C'est dans cette mesure que nous avons choisi dans le cadre de notre étude de fin de cycle le thème : « **Stratégies de lutte contre la pauvreté aux Comores** ». Une telle analyse est nécessaire dans un pays comme le notre, dont la pauvreté constitue une menace pour la population. Et selon Patrick GUILLAUMONT, Professeur émérite d'économie du développement du CERDI de Clermont Ferrand, dans son livre « Ajustement structurel et développement », le terme « stratégie » dans son acception militaire originelle pourrait dire que la stratégie de développement n'est rien d'autre que la politique économique susceptible d'agir, plus ou moins efficacement, sur le développement. Mais compte tenu du sens qu'a progressivement pris l'expression, on voit qu'elle ne recouvre pas seulement les instruments utilisés par les pouvoirs publics, mais aussi l'orientation effective du développement qui en résulte ; c'est-à-dire un ensemble de décisions publiques et les réactions qu'elles suscitent. Autrement dit, la stratégie représente l'action sur le mode ou type de développement des choix de politique économique et quelle que soit la politique suivie, il est possible d'analyser une stratégie implicite de développement.

Alors pour mieux aborder notre étude nous avons divisé notre travail en deux parties : dans la première partie intitulée « Analyse de la pauvreté aux Comores », nous analyserons l'environnement socioéconomique, la problématique de la pauvreté et les effets du travail dans la pauvreté.

La seconde partie qui s'intitule : « Politique de relance économique et de réduction de la pauvreté » nous permet de montrer les effets de croissance et du développement sur la pauvreté, ainsi que les programmes et projets qui sont élaborés dans le cadre de la réduction de la pauvreté.

***PREMIERE PARTIE***  
***ANALYSE DE LA PAUVRETE***  
***AUX COMORES***

## INTRODUCTION PARTIELLE

Cette partie nous permet de faire une description générale de la situation socio-économique du pays. Notre analyse est basée sur le fait que la fragilité de l'économie constitue un facteur majeur de la pauvreté. Dans ce cas, cette dernière constitue le résultat du manque d'opportunités, de mécanisme de développement d'activités productives et du manque d'infrastructures. Une analyse profonde de la pauvreté nécessite de déterminer les causes et les conséquences que cette dernière provoque dans la population.

Pour mieux mener notre étude, nous avons divisé cette partie en trois chapitres. Dans le premier chapitre, nous ferons une présentation générale de l'économie, nous analyserons les conditions de la vie de la population et la pauvreté dans le second chapitre, et enfin le troisième chapitre nous permet de montrer les relations entre le marché du travail et la pauvreté.

## **CHAPITRE I**

### **PRESENTATION GENERALE DE L'ECONOMIE DU PAYS**

#### **Section I : caractéristique de l'économie des Comores**

##### **§1. Présentation des Îles Comores**

###### **A. Situation géographique**

L'Union des Comores fait partie des Petits Etat Insulaires en Développement (PIED). Alors, l'archipel des Comores est un ensemble discontinu, constitué de quatre îles principales situées à l'entrée septentrionale du canal de Mozambique entre le Mozambique et la Tanzanie à l'ouest et Madagascar à l'est et au sud. Il compte une superficie totale de 2.236 Km<sup>2</sup> répartie inégalement selon les quatre îles : Grande Comore (1.148km<sup>2</sup>), Anjouan (424Km<sup>2</sup>), Mohéli (290Km<sup>2</sup>) et Mayotte (374Km<sup>2</sup>). Le pays exerce sa souveraineté réelle sur les trois premières îles, la quatrième île (Mayotte) est restée sous l'administration française.

Ses origines volcaniques confèrent à cet Etat archipel un relief contrasté ne laissant que peu de place aux plaines, limitant ainsi les surfaces cultivables. Cependant, les sols de ces îles, dérivant des matériaux volcaniques ont comme trait commun leur fertilité.

Figure n°01 : L'archipel des Comores



Source : [www.comores4.skyrock.com](http://www.comores4.skyrock.com)

## B. Situation démographique

Quant à la situation démographique, le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) réalisé en 2003 donne 575660 habitants pour les trois îles dont un peu plus de la moitié sont des femmes. L'augmentation de la population est significative avec un taux de croissance annuel de 2,1%.

Une autre caractéristique de la population comorienne est son extrême jeunesse. Cette dernière présente d'énormes défis au pays, surtout dans la prise en charge de la jeunesse en matière d'éducation, de la santé, de nutrition, de formation professionnelle, d'emploi et de loisir.

Tableau n°01 : Répartition de la population

Iles	Effectifs		Superficie (Km <sup>2</sup> )	Densité Total	Urbain		Rural	
	Nombre	%			Effectifs	%	Effectifs	%
Grande Comore	296 177	51,4	1 066	278	71 473	24,1	224 704	75,9
Anjouan	243 732	42,3	406	600	69 811	28,6	173 921	71,4
Mohéli	35 751	6,2	276	130	19 581	54,8	16 170	45,2
<b>Comores</b>	<b>575 660</b>	<b>100</b>	<b>1 748</b>	<b>329</b>	<b>160 865</b>	<b>27,9</b>	<b>414 795</b>	<b>72,1</b>

Source : RGPH03, 2005

Ce tableau met en évidence la répartition spatiale de population des îles, caractère essentiellement rural et la pression démographique galopante qui prévaut dans l'ensemble du pays. Mais plus précisément dans l'île d'Anjouan, où ces densités atteignent déjà un seuil critique. Cela signifie que les gros problèmes actuels de la protection de l'environnement vont s'aggraver si le pays ne prend pas dès maintenant des mesures appropriées pour y faire face.

Il faut souligner aussi que les Comores accueillent un nombre très important des populations étrangères. La répartition de ces populations est montrée dans le tableau n°2.

**Tableau n°2 : Répartition de la population étrangère aux Comores**

Nationalités	Îles			TOTAL
	Gde-Comore	Anjouan	Mohéli	
<b>Française</b>	377	202	57	<b>636</b>
<b>Malagasy</b>	467	217	63	<b>747</b>
<b>Autres îles de la COI</b>	18	18	4	<b>40</b>
<b>Afrique de l'Est</b>	79	51	8	<b>138</b>
<b>Afrique subsaharienne</b>	150	176	81	<b>407</b>
<b>Pays arabes</b>	53	71	20	<b>144</b>
<b>Autres pays</b>	256	189	57	<b>502</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>2614</b>

Source : RGPH03, 2005

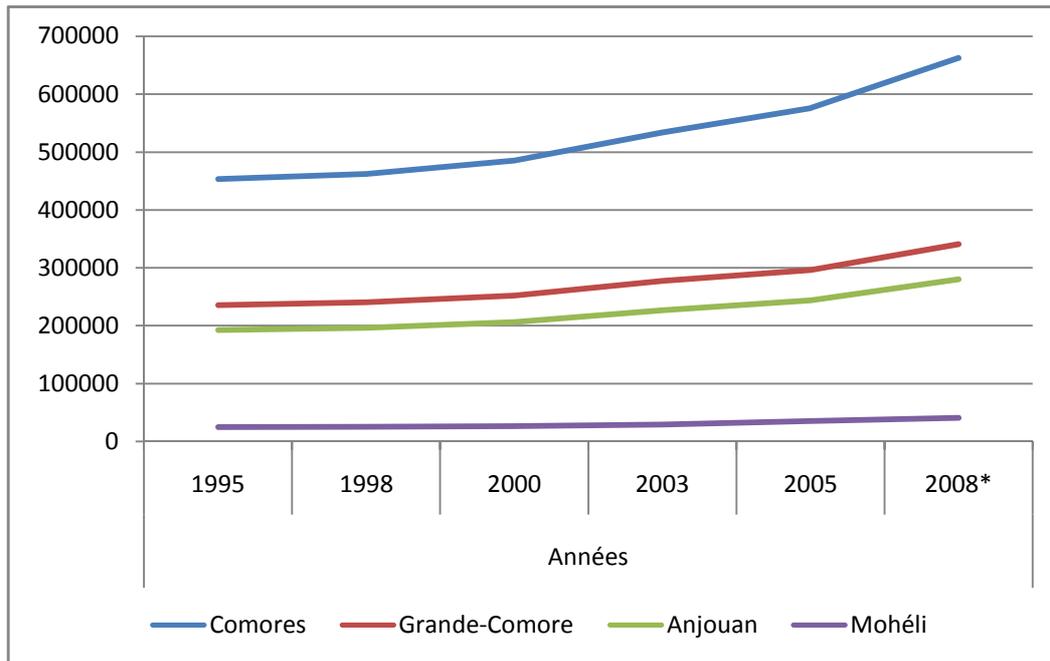
**Tableau n°3 : Evolution de la population**

Iles	Années					
	1995	1998	2000	2003	2005	2008*
<b>Comores</b>	453184	462240	485315	533846	575660	662010
<b>Grande-Comore</b>	235698	240412	252409	277650	296177	340604
<b>Anjouan</b>	192568	196419	206221	226843	243732	280292
<b>Mohéli</b>	24918	25416	26685	29353	35751	41114

Source : Commissariat général au plan, département de la statistique, 2009

\*Donnée provisoire

**Figure n°02 : Evolution de la population de 1995 à 2008**



Source : A partir du tableau n°03

### **C. Contexte politique**

Les Comores ont connu depuis 1997 une situation politique tourmentée, marquée par un certain nombre des crises majeures qui ont déterminé et conditionné la mise en place du cadre institutionnel actuel. L'instabilité politique des Comores est marquée par trois crises majeures.

La première crise est une crise séparatiste marquée par la sécession de l'île d'Anjouan qui a autoproclamé son « indépendance » le 3 Aout 1997 et instauré « l'Etat d'Anjouan ». Cette sécession avait plongé le pays dans une longue période d'incertitude politique et institutionnelle qui a menacé, à un moment donné, l'existence même des Comores en tant qu'Etat- nation. Alors, Anjouan a vécu, durant pratiquement trois années, des situations difficiles avec un débarquement raté de l'armée fédérale, plusieurs affrontements internes opposant les différents clans séparatistes et un embargo décidé par l'UA à son encontre. Cette situation a sérieusement déstabilisé l'économie fragile de l'île et contribué à détériorer les conditions de vie, déjà difficiles, de ses habitants.

La deuxième crise est une crise institutionnelle puis que dans la nuit du 29 au 30 Avril 1999, l'armée a pris le pouvoir dans le pays. Elle a promulgué une charte constitutionnelle aux termes de laquelle son chef de l'Etat –major assumait les fonctions de l'Etat.

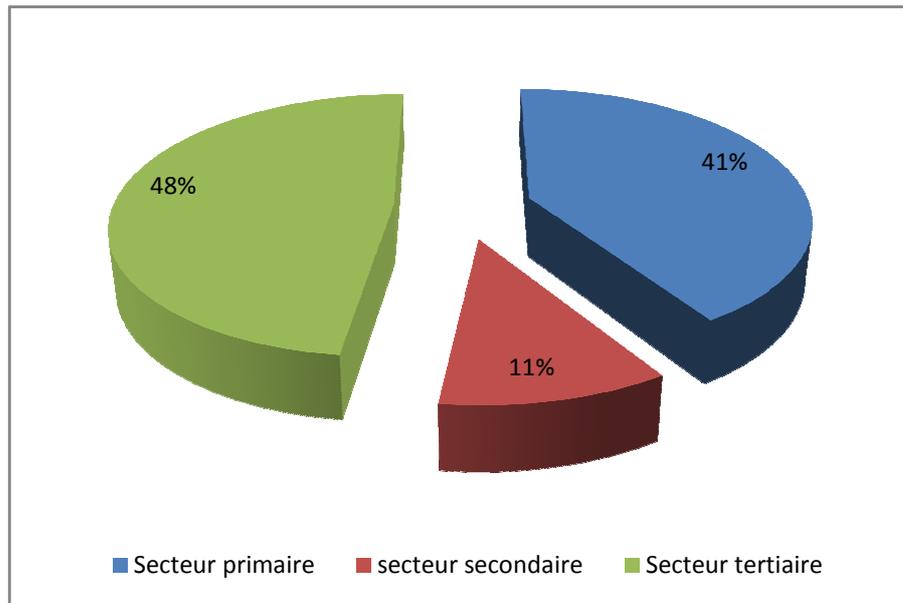
La troisième est une crise identitaire puisque l'irrédentisme anjouanais a fait voler en éclats les fondements de la nation comorienne et les bases de la république. Ce n'est qu'en février 2001 que le gouvernement a entamé un processus de réconciliation avec la signature des accords de Fomboni. Ces derniers ont permis l'adoption, par référendum en décembre de la même année, une loi fondamentale instituant un nouvel ensemble comorien dénommé « Union des Comores » au sein duquel chaque île jouit d'une large autonomie et dispose d'une constitution propre.

## **§2. Structure économique du pays**

Les Comores font partie des pays les moins avancés et de petit Etat insulaire ayant un PNB par habitant estimé à 450\$ (dollars) et un taux de croissance économique particulièrement faible (2% par an). Une économie insulaire qui constitue un facteur de hausse de coût de production et prix des importations.

La situation actuelle du développement des Comores est, en grande partie, tributaire des performances d'une économie à très faible potentiel de croissance et souffrant de nombreux déséquilibres. Le pays dispose des ressources naturelles limitées, des économies d'échelles réduites, d'un marché intérieur limité et fragmenté, de capacités institutionnelles faibles et d'une base d'exploitation étroite, ce qui le rend, particulièrement vulnérable aux chocs exogènes. Cette économie se caractérise, entre autres choses, par trois secteurs : secteur primaire, secteur secondaire et secteur tertiaire.

**Figure n°03 : Répartition des secteurs économiques**



Source : Commissariat général au plan, département de la statistique

### **A. Secteur primaire**

Il est dominé par l'agriculture dont les sous-secteurs contribuent à la formation de la V.A (Valeur Ajoutée). Ainsi, les cultures vivrières contribuent plus de 47% de la V.A. du secteur, la pêche 21%, d'exportation pour 13%, les forêts pour 11% et l'élevage pour 8%.<sup>2</sup>

#### **a. L'agriculture**

Elle occupe la plus grande majorité de la population active car elle emploie 80% de la population mais elle reste peu productive car elle ne contribue qu'à 40% du PIB. L'agriculture reste, en effet, très primitive, les paysans utilisent encore des outils très anciennes. L'usage des outils plus commodes ne se développe que depuis quelques années.

Cette agriculture est surtout pratiquée dans les zones proches de la ville ou périphérique. Dans les hauts plateaux, les paysans sont souvent propriétaires de leurs parcelles. Mais celles-ci sont fréquemment éparpillées à une grande distance les unes des autres et leur superficie totale dépasse rarement un hectare.

<sup>2</sup> Banque mondiale « Mémoire de politique économique et financière pour la période 2007-2009 », 2006

L'agriculture comorienne est confrontée à des difficultés importantes qui freinent son développement. D'une part, le manque d'équipement, le vol de récoltes, le manque d'intrants, le manque de marché pour écouler les produits agroalimentaires et le mauvais rendement constituent les principales contraintes au niveau de la production agricole. Et d'autre part, l'insuffisance des terres cultivables menace aussi l'agriculture par exemple, l'accès à la terre semble être un problème principalement surtout à Anjouan où la surpopulation et sa géographie restreignent le nombre des terres agricoles.

L'agriculture comorienne présente une structure dualiste : une production destinée à l'exportation (produit de rente) et une agriculture de subsistance (produit vivrière).

### **1. Les produits de rente**

Ils concernent les produits d'exportations et contribuent à la formation du PNB et aux recettes de la nation. Les Comores exportent des épices, poivres, copra mais ils exportent, plus particulièrement, des clous de girofle, vanille ainsi que des huiles essentielles d'ylang-ylang.

i. **La vanille** : la filière de la vanille évolue dans un contexte international morose. La culture et la commercialisation de ce produit rythment, dans une large mesure, la vie économique de ce pays. Longtemps, principal produit générateur de revenu du pays, la vanille des Comores traverse une situation difficile depuis 2003. La baisse de prix d'achat a un impact négatif sur la production. Aujourd'hui, la vanille se heurte à plusieurs concurrents notamment, l'île de Madagascar et de l'Indonésie. Avec la faiblesse persistante du prix de ce produit depuis 2003, de nombreux opérateurs de la filière se sont retirés, avec comme conséquence, la baisse de la production.

ii. **Le girofle** : la récolte de ce produit a une potentialité de 2000t/an. Le marché de girofle est très instable à cause de ses multiples concurrents de l'océan indien, notamment, l'archipel de l'Indonésie, la Grande Île et l'île de la Réunion. Cependant, au début de l'année 2007, ce produit a bénéficié d'une demande extérieure soutenue et d'un bon réseau de

distribution, permettant d'écouler la production ainsi que la constitution de stocks.

**iii. L'ylang-ylang :** les Comores, premier producteur mondial d'essence d'ylang-ylang fournissent cinq qualités :

- ✓ L'extra supérieur ;
- ✓ L'extra ;
- ✓ La première ;
- ✓ La deuxième ;
- ✓ La troisième ;

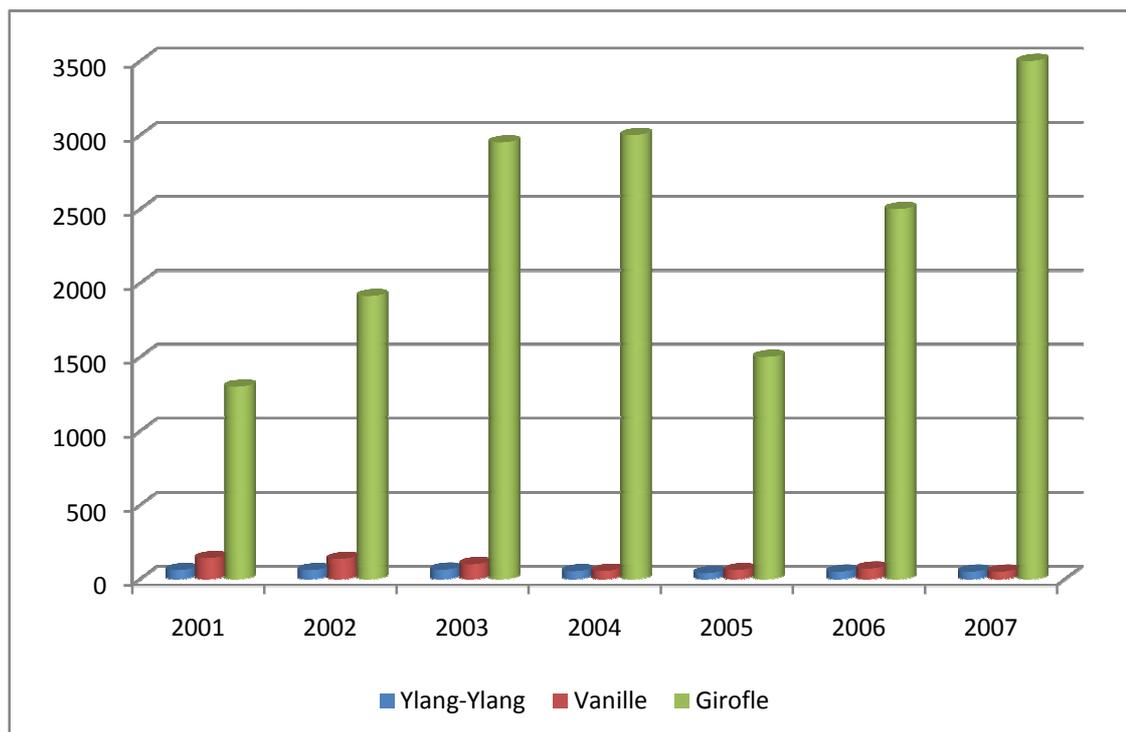
Et cette production est réalisée dans l'île d'Anjouan. Cependant, le développement de la production est freiné par le vieillissement des plantations qui datent de la colonisation. Alors la production d'ylang-ylang n'augmente pas et reste stagner.

**Tableau n°04 : Production nationale des produits de rente**

Années	Produits (tonnes)		
	Ylang-ylang	Vanille	Girofle
<b>2001</b>	60	140	1300
<b>2002</b>	60	135	1912
<b>2003</b>	63	100	2950
<b>2004</b>	53	55	3000
<b>2005</b>	40	60	1500
<b>2006</b>	50	70	2500
<b>2007</b>	50	50	3500

Source : Direction générale des douanes

**Figure n°04 : Production nationale des produits de rente**



Source : Conformément au tableau n°04

## 2. Produits vivriers

Ces produits sont principalement destinés à la consommation intérieure. La production vivrière est constituée, généralement de : manioc, igname, banane, patate douce, pomme de terre, oignon, tomate, légume en feuilles, fruits à pin.... etc.

Elle représente 80% de la production nationale, contribuant 47% environ de la valeur ajoutée du secteur agricole. Les produits vivriers sont cultivés sur de petites exploitations familiales, et la production est essentiellement destinée à assurer la sécurité alimentaire des ménages. Seule, une petite partie est occasionnellement vendue sur le marché local. Bien qu'il y ait de progrès, la quantité est très insuffisante pour nourrir l'ensemble de la population. Et la commercialisation de ces produits au sein des îles se heurte au manque d'équipement de conservation. Il est difficile d'estimer cette production puisqu'elle est essentiellement autoconsommée.

Aujourd'hui, le pays rencontre beaucoup de problèmes qui freinent le développement des productions vivrières. Les plus importants sont liés à l'insécurité foncière, au vieillissement des agriculteurs et aux difficultés de commercialisation.

Concernant le plan de culture fruitière, il existe une grande diversité des fruits dont la récolte s'échelonne sur toute l'année. Ces conditions de production exceptionnelles permettent d'offrir des fruits frais tout au long de l'année. Il serait facile d'augmenter la production de fruits de manière à alimenter une entreprise de transformation des jus frais ou de concentrés.

### **b. La pêche**

Les Comores disposent d'importantes ressources halieutiques, mais la pêche est toujours de nature artisanale. Elle emploie 6% de la population et contribue à 21% au PIB. Elle est une source importante de la protéine animale dans la mesure où elle satisfait une part importante de la consommation intérieure de protéine. Jusqu'en 1985, la pêche aux Comores était purement traditionnelle, dominée principalement par des petites pirogues à balancoire. L'absence d'équipement et la méconnaissance des techniques appropriées à cette activité empêchaient l'exploitation efficace des ressources halieutiques. Grâce à certains progrès réalisés ces dernières années, l'accroissement de la production nationale qui est passé de 6000 tonnes en 1985 à 16200 tonnes en 2004, entraîne l'arrêt des importations de poisson de consommation courante.

Malgré l'augmentation de la population, l'accroissement du nombre des pêcheurs et la motorisation de pirogues ces dernières années, la production reste inférieure aux besoins nationaux.

L'absence d'équipement de conservation, les délestages quotidiens, l'absence d'un système de sécurité en mer, le pays se trouve en difficulté de commercialiser les produits de pêche.

### **c. L'élevage**

L'élevage joue un rôle non négligeable dans l'économie comorienne et il contribue à 8% au PIB. Les éleveurs augmentent leur revenu en améliorant la productivité de leurs animaux qui donnent plus rapidement et en plus grande quantité de la viande et du lait. Cette situation est observée dans la région de Nioumakélé à Anjouan et Itsamia à Mohéli.

On observe une tendance à une spécialisation par île : élevage laitier bovin à Anjouan et élevage caprin à Mohéli, Grande Comore étant importatrice d'animaux vivants. Le troupeau est estimé à 43200 bovins, 18000 ovins et 113000 caprins, 170850 volailles, se développant régulièrement, mais reste ce pendant très en deça des besoins de l'archipel. L'élevage comorien est peu encadré : les services techniques du ministère ne sont plus fonctionnels ; seule une ONG nationale, ACTIV avec son réseau vétérinaire, ASPSA (Association des Professionnels de la Santé Animale) prend en charge l'approvisionnement en vaccins et médicaments, les soins curatifs et préventifs des animaux et la vulgarisation.

Malgré les efforts déployés au cours des deux décennies, le secteur n'arrive pas à satisfaire la demande intérieure en œufs et en chairs. Le pays est obligé d'importer ces produits pour essayer de satisfaire les besoins de la population.

## **B. Secteur secondaire**

L'industrie est apparentée plus à de l'artisanat qu'à une véritable industrie et contribue à 11% au PIB. Le secteur souffre de certains handicaps notamment, l'étroitesse du marché local, le problème de l'électricité et de l'eau, insuffisance d'infrastructures industrielles, le coût élevé de transport, une main-d'œuvre peu qualifiée et une absence d'un plan directeur de relance.

Ainsi, les établissements ont une taille souvent modeste et se consacrent essentiellement à la transformation des cultures de rentes (conditionnement de la vanille, distillation de plantes à parfum) et au secteur du bâtiment et travaux public (concassage de lave, construction immobilière). L'industrie pouvait jouer un rôle pour développer l'agriculture. Cependant, l'industrialisation et essor rural doivent aller de pair. L'industrie peut fournir à l'agriculture des intrants, et particulièrement, des engrais et du matériel agricole simple qui élève la productivité du secteur, autrement dit, il peut constituer un secteur moteur.

## **C. Secteur tertiaire**

Ce dernier secteur contribue 48% au PIB. Ce secteur est caractérisé par un petit commerce de biens importés. On assiste à une montée spectaculaire d'un secteur informel, constitué de petites activités familiales et individuelles, notamment vente des habits, produits alimentaires, produit artisanaux ... etc.

### **Section II : Situation macroéconomique**

L'évolution économique des Comores, pendant la décennie 1990, se caractérise par une faible croissance économique. Le taux de croissance économique continue d'être inférieur au taux de croissance de la population, ça malgré les efforts consentis par le gouvernement. Ce dernier a établi des politiques économiques pour améliorer la santé économique du pays.

Par ailleurs depuis le début des années 90, les Comores ont connu un changement de politique économique. Ils ont adopté pour la première fois, en décembre 1991, un Programme d'Ajustement Structurel(PAS) pour assurer les équilibres macroéconomiques.

#### **§1. La notion du PAS**

Un programme d'ajustement structurel (terme dérivé de l'anglais structural adjustment), lié à une facilité d'ajustement structurel, est un programme de réformes économiques que le FMI et la banque mondiale mettent en place pour permettre aux pays touchés par des difficultés économiques de sortir de leur crise économique.

Il s'agit d'un ensemble de dispositions dont certains agissent sur la conjoncture et d'autres sur les structures et qui résultent d'une négociation entre un pays endetté et le FMI pour améliorer le fonctionnement économique du pays.

#### **A. Le programme d'ajustement structurel aux Comores**

##### **a. L'objectif du PAS aux Comores**

Les Comores ont poursuivi, avec l'appui des partenaires au développement, notamment les institutions de Bretton Woods, une politique libérale de développement économique, à travers la mise en œuvre de programme d'ajustement

structurel (PAS). Ce programme avait comme objectif principal : de promouvoir un développement rationnel du potentiel économique du pays tout en ramenant les déséquilibres macroéconomiques à un niveau soutenable à moyen terme.

Le PAS visait trois points, à savoir :

- ✓ La réduction des charges de l'Etat, notamment la diminution du nombre de fonctionnaire et également un meilleur ciblage des investissements ;
- ✓ La relance du secteur privé qui serait soutenue par une réforme du cadre juridique et fiscal des entreprises, une amélioration de capacité de gestion, une approche nouvelle de crédit de l'économie ;
- ✓ Le renforcement des services sociaux.

### **b. Les conséquences du PAS**

Malheureusement, le PAS n'a pas connu vraiment des succès. Le PAS a engendré des conséquences sociales très douloureuses pour la population. Car, durant la période de son application, près de 3000 agents de l'Etat ont connu un départ forcé<sup>3</sup>. Ce phénomène a provoqué un chômage croissant de la population.

Pour le côté économique, le PAS n'a pas engendré les effets escomptés sur l'économie, car il n'y a pas eu d'augmentation significative de la production. La dévaluation du franc comorien par rapport au franc français en janvier 1994, s'est totalement répercutée sur le coût de la vie. Cette dévaluation a causé une baisse des exportations et le coût des importations a, par ailleurs, augmenté. Il n'y a donc eu ni un effet négatif sur les importations en volume, ni un impact positif sur les exportations. Alors aucune amélioration de la balance des paiements n'a pas encore été enregistrée depuis la mise en place du PAS.

## **§2. L'évolution récente de l'économie**

Une reprise économique semble être amorcée en 2001 avec le retour d'une croissance positive. Depuis 2004, on enregistre une croissance économique faible en terme réel qui est de l'ordre de 2%.

---

<sup>3</sup> Banque mondiale : « Troisième conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés : Comores résumé du projet du programme national d'action », 2000

En raison de la forte croissance démographique qui se situe toujours, au-dessus du taux de croissance économique, le taux de croissance du PIB réel par habitant reste toujours négatif qui est de -0,8%. On enregistre aussi une faiblesse croissance au niveau de la demande globale due par la chute de la consommation des ménages et aussi à la diminution de la consommation publique. Selon la banque centrale, cette consommation est de 14,8% du PIB.

Le taux d'inflation mesuré par la variation de l'indice de prix à la consommation se situe à 4,5%. Malgré une politique monétaire prudente et une croissance relativement faible, l'inflation à progresser, notamment en raison de la hausse du prix du pétrole au niveau international et de la forte croissance de la consommation des biens importés.

Alors, cette évolution très faible de l'environnement économique préoccupe le gouvernement comorien. Ainsi, ce dernier, appuyé par ses partenaires des îles, est déterminé à résoudre les difficultés économiques du pays et à appliquer des politiques saines pour améliorer les perspectives économiques.

### **Section III. Evolution de la croissance économique**

#### **§1. Politique économique**

L'environnement macroéconomique a continué d'être instable malgré quelques améliorations relatives en termes de déficit budgétaire. Les efforts d'assainissement de finances publiques ont contribué au ralentissement de l'expression de la masse monétaire et à l'inflation. La faible croissance des volumes d'exportation (en comparaison des prix et des volumes d'importation), la balance commerciale continue d'être déficitaire. L'économie des Comores en générale et le secteur extérieur, en particulier, continuent de souffrir d'une dépendance vis-à-vis de quelques produits sujets à des problèmes structurels, de compétitivité et ne bénéficiant que d'un faible taux d'investissement. L'accumulation des arriérés a été la principale source de financement du déficit de la balance des opérations courantes.

De ce fait, le gouvernement comorien a élaboré des politiques économiques qui ont des impacts majeurs sur la croissance économique et sur la réduction de la pauvreté. Elles affectent les grands équilibres macroéconomiques. Le gouvernement est convaincu qu'un environnement macroéconomique stable est une condition

nécessaire à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté, car il affecte directement la performance des entreprises, le pouvoir d'achat des individus et la capacité de l'Etat à offrir des services publics jugés essentiels, comme l'accès à une éducation de base et soin de santé primaire de qualité.

Le gouvernement a défini des objectifs macroéconomiques dans le cadre de la SCRP (stratégie de croissance et réduction de la pauvreté). Ces objectifs concernent le respect des grands équilibres économiques, en particulier, au niveau de l'Etat et de la balance de paiement et de l'obtention d'une croissance économique forte et durable à travers la création d'un environnement propice au développement des secteurs porteurs.

## **§2. Les indicateurs macroéconomiques**

### **A. Notion budgétaire**

#### **a. Définition du budget**

Le budget est défini comme le document dans lequel sont prévues et autorisées les ressources et les charges des organismes publics pour une période d'un an. Cette définition revêt deux caractères principaux.

- budget est d'abord, un « acte de prévision ». Dans cet acte, les prévisions des recettes constituent le minimum vital permettant à l'administration de fonctionner normalement, tandis que les dépenses constituent le maximum de sorties de fond autorisées.
- Le budget est également « un acte d'autorisation » préalable donné par l'autorité délibérante à l'autorité exécutive.

Quant à la définition politique, le budget est le moyen financier accordé à l'exécutif pour lui permettre de mettre en œuvre sa politique.

## **b. Equilibre budgétaire**

L'équilibre budgétaire est défini comme l'égalité entre les recettes publiques et les dépenses publiques. Il constitue un facteur essentiel de stabilisation du cadre macroéconomique d'une croissance durable. C'est dans cette perspective que se situe la nécessité de la mise en œuvre d'une politique budgétaire rigoureuse et efficace qu'aura le double souci, d'améliorer les recettes et de maîtriser les dépenses.

## **c. Politique budgétaire**

Ensemble des mesures prises par le parlement public relatives aux dépenses et recettes de l'Etat visant à atteindre certains équilibres et objectifs macroéconomiques.

Le gouvernement a intégré dans sa politique budgétaire et fiscale le fait que la réduction de la pauvreté ne saurait se faire sans une croissance économique forte et soutenue. De ce fait, il entend poursuivre une politique assurant un cadre macroéconomique sain dont la condition nécessaire est la croissance forte. La politique budgétaire engagée visera à atteindre et maintenir le solde budgétaire à un niveau soutenable. Sur la base de l'hypothèse faite en 2005 avec l'assistance de FMI, le solde primaire s'établirait à une moyenne annuelle de 2,2% du PIB.

Le gouvernement mènera une politique budgétaire orientée sur :

- La maîtrise des dépenses et l'atteinte de résultats mesurables dans un cadre de moyen terme ;
- L'amélioration de l'efficacité et de la transparence de la gestion publique ;
- Et le renforcement du contrôle budgétaire, en vue d'améliorer l'efficacité du budget de l'Etat.

Par ailleurs, en vue de consolider les équilibres fondamentaux et de maîtriser le déficit budgétaire, de nombreuses mesures de réduction des dépenses seront prises. Il s'agit, outre la masse salariale, de :

- ❖ Responsabiliser les ministères en matière de respect des dotations budgétaires en vue d'éviter la constitution de nouveaux arriérés ;
- ❖ Engager les dépenses en tenant compte de la trésorerie escomptée ;
- ❖ Limiter les transferts budgétaires au strict minimum nécessaire ;

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des principaux agrégats macroéconomiques entre 2000 et 2004.

**Tableau n°05 : Evolution des principaux agrégats macroéconomiques**

<b>Agrégats</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>
<b>PIB courant (milliards FC)</b>	108,9	131,8	131,1	135,1	140,7
<b>PIB constant (milliards FC)</b>	94,2	92,7	94,9	97,4	99,8
<b>Croissance du PIB (%)</b>	2,4	2,3	2,3	2,1	1,9
<b>croissance du PIB/hab. (%)</b>	0,3	0,2	0,2	-0,6	-0,8
<b>Exportations/PIB(%)</b>	15,1	25,1	24	21,9	22,6
<b>Importation/PIB(%)</b>	29,6	31,8	33,7	30,3	31,4
<b>Investissement/PIB(%)</b>	24	19,8	12,2	11,5	10,1
<b>Solde budgétaire/PIB(%)</b>	-2,2	-0,4	0,3	0,2	0,1
<b>Solde courant/PIB(%)</b>	-15,4	-14,1	-13,3	-13,8	-15,2
<b>Solde primaire/PIB(%)</b>	1,4	6,8	1,3	-2,4	-4
<b>Encours de la dette (millions\$)</b>	224,6	227,2	241,2	261,7	266,1
<b>Service de la dette (millions FC)</b>	3890,9	3784,2	3424,6	3433,4	3435,2
<b>Inflation(%)</b>	0,8	4	3,7	4,2	4,5

Source : Commissariat général au plan, direction de la statistique, 2005

## **B. Balance de paiement**

### **a. Définition**

La balance de paiement est l'instrument essentiel qui permet de mesurer les déséquilibres éventuels des échanges d'un pays avec le reste du monde.

Elle est aussi un état statique qui retrace sous une forme comptable, l'ensemble des flux d'actifs réel (matériel ou immatériel), financiers et monétaires entre les résidents et les non résident.

De ce fait, les flux d'échange de la balance de paiement sont repartis en deux comptes : le compte des transactions courants, et le compte de capital et d'opérations financières.

### **1. Les transactions courantes**

Ils comprennent :

- Les opérations sur les marchandises (exportation et importation) ainsi que les opérations de négoce international ;
- Les différents types de services (transport, les assurances, les échanges de technologie et le tourisme) ;
- Les transferts unilatéraux : ils concernent les biens et services ou capitaux exportés ou importés gratuitement (aide au développement, don...).

### **2. Le compte de capital et d'opérations financières**

Ils comprennent :

- Compte de capital ;
- Compte des opérations financières.

#### **b. Notion de solde de la balance de paiement**

En principe, les flux de toutes natures s'équilibrent au niveau de la balance de paiement. Mais au niveau de sous ensemble des flux, des déséquilibres peuvent naturellement apparaître. Alors, la balance de paiement regroupe trois sous balances :

- ✓ Balance commerciale : elle enregistre seulement les importations et les exportations du marché ;
- ✓ La balance des transactions courantes appelée aussi balance de paiement courant : elle fait la comparaison entre les paiements extérieurs et

la comptabilité nationale. Le rôle de son solde permet de mesurer la capacité ou les besoins de financement d'un pays.

✓ La balance de mouvement monétaire : elle n'enregistre pas les mouvements des capitaux à court termes du secteur bancaire et du secteur public. Elle détermine plutôt la position monétaire extérieure d'un pays. Cette dernière permet de situer la trésorerie d'un pays vis-à-vis de l'étranger et sa variation affecte directement la masse monétaire interne.

### **§3. Le commerce extérieur des Comores**

Les chiffres du commerce extérieur affichent une réduction du déficit commercial pour l'année 2007 par rapport au déficit observé en 2006. Cette évolution est consécutive à l'effet conjugué de la diminution de la valeur des importations et l'augmentation de la valeur des exportations. Le déficit commercial s'élève à 23,9 milliards FC en 2007 contre 29,3 milliards FC de l'année précédente.

#### **A. Les exportations**

La valeur des exportations a augmenté de 11%, passant de 1,2 milliard FC en 2006 à près de 1,4 milliard FC en 2007. Le tassement des revenus des exportations de la vanille s'est confirmé en liaison avec la faiblesse persistante des prix de ce produit. Les quantités exportées ont ainsi diminué de 38%. En dépit de la timide amélioration observée au niveau des prix à l'export, qui se sont situés à une moyenne de 40 euros le kilo en 2007 contre 35 euros le kilo en 2006, la valeur de ces exportations a diminué de 29%.

Par contre, les exportations de girofle ont enregistré une hausse de 126% de leur quantité par rapport en 2006, et ont rapporté une valeur de 668 millions FC contre 399 millions FC en 2006.

S'inscrivant dans la même tendance, les exportations d'ylang-ylang ont enregistré une augmentation aussi bien en volume qu'en valeur, avec respectivement 15 tonnes contre 13 tonnes en 2006, pour un montant de 274 millions FC et 248 millions respectivement. Cette amélioration est le résultat de la nouvelle politique tarifaire, avec la vente au degré, qui facilite la vente des essences et améliore les recettes attendues.

**Tableau n°6: Evolution des exportations aux Comores**

Produits	Quantités (tonnes)			Valeurs (millions KMF)		
	2005	2006	2007	2005	2006	2007
<b>Vanille</b>	28	32	20	832	551	394
<b>Girofle</b>	600	240	543	561	399	668
<b>Ylang –Ylang</b>	18	13	15	504	248	274
<b>Autres produits</b>	13	224	224	66	24	24
<b>TOTAL</b>	<b>659</b>	<b>509</b>	<b>802</b>	<b>1963</b>	<b>1222</b>	<b>1360</b>

Source : Direction générale de douanes, 2008

### **B. Les importations**

En raison de la pression de la demande intérieure et de l'insuffisance de la production domestique, le pays est obligé d'importer de produits alimentaires de base. Il doit importer la quasi-totalité de la consommation de riz (devenu un aliment principal des ménages comoriens) et la totalité de sucre, farine, l'huile, sel, viande etc. A part les produits alimentaires, l'Etat importe aussi de produits pétroliers, de produits de construction et véhicule.

Mais une baisse de la valeur et de la quantité des importations a été constatée en 2007. La valeur et la quantité étaient respectivement de 25,2 milliards KMF et 74 228t en 2007 contre 30,5 milliards KMF et 106 496t en 2006.

Cette baisse est en liaison avec la baisse des commandes de produits pétroliers et de produits de construction.

**Tableau n°07 : Evolution des importations aux Comores**

Produits	Quantités (tonnes)			Valeurs (millions KMF)		
	2005	2006	2007	2005	2006	2007
<b>Riz</b>	20447	17310	26007	2435	2138	3621
<b>Viande-poissons</b>	2118	2210	2029	1476	1419	1706
<b>Farine</b>	2094	3417	2438	357	525	482
<b>Sucre</b>	2810	2147	1077	293	542	385
<b>Produits laitiers</b>	755	912	747	424	791	932
<b>Produits pharmaceutiques</b>	83	127	138	416	276	324
<b>Tissus-confections</b>	302	1113	267	136	514	16
<b>Produits pétroliers</b>	26084	24871	16636	4446	6476	4116
<b>Ciment</b>	24054	49147	16493	1003	2200	913
<b>Véhicules</b>	1506	1985	1263	1687	1843	1615
<b>Fer, Fonte, Acier</b>	1496	5251	1880	478	1482	701
<b>Autres produits</b>	4506	6241	5253	4500	12360	10403
<b>TOTAL</b>	<b>86255</b>	<b>114731</b>	<b>74228</b>	<b>17651</b>	<b>30566</b>	<b>25214</b>

Source : Direction générale des douanes, 2008

### **C. Situation de la dette aux Comores**

La dette extérieure de l'union des Comores est passée de 185 millions de dollars en 2004 à 264 millions de dollars en 2006, soit 71% du PIB et 520% des exportations des biens et services, y compris le paiement des arriérés extérieurs<sup>4</sup>.

Pour ce qui concerne la dette intérieure, la situation est vraiment problématique. Selon la note de conjoncture de 2007 de la Banque Centrale des Comores (BCC), cette dette a atteint plus de 8 milliards KMF en 2006, incluant les arriérés de salaires des gens de l'Etat.

<sup>4</sup> BCC : note de conjoncture 2007

## **CHAPITRE II**

### **ANALYSE DES CONDITIONS DE VIE DE LA POPULATION ET DE LA PAUVRETE AUX COMORES**

#### **Section I. Approche sur la pauvreté**

##### **§1. Concept et définition**

Aux Comores, la pauvreté n'est ni un phénomène récent, ni une catastrophe qui serait abattue brusquement sur la population ; c'est un phénomène latent qui s'est installé progressivement dans le pays.

Les différentes crises (politique, institutionnelle et économique) que les Comores ont connues, les dix dernières années, ont contribué à la détérioration des conditions de vie des populations. Alors, pour mieux définir le bien-être de la population comorienne et la pauvreté, une étude qualitative sur la perception du bien-être et de la pauvreté a été réalisée en 2002. Cette étude permet aux comoriens et aux comoriennes de s'exprimer sur leurs conditions de vie et d'identifier les meilleurs moyens de combattre la pauvreté.

##### **A. Définition du bien-être**

Pour définir le bien-être de la population comorienne, on fait référence à la satisfaction des besoins primaires tels que le logement, l'éducation, l'habillement, la nourriture, la santé, l'hygiène et l'assainissement.

##### **B. Définition de la pauvreté**

La pauvreté est un problème crucial qui touche les pays en développement dont les Comores font partie. C'est un phénomène qui frappe surtout les ruraux.

Le terme « pauvreté » peut se définir de plusieurs façons selon l'auteur et le milieu.

La pauvreté peut être définie comme étant la situation d'une personne dont le revenu ne lui permet plus de satisfaire ses besoins primaires (besoins fondamentaux)<sup>5</sup>.

Sous un autre angle, elle représente la situation dans laquelle se trouve une personne n'ayant pas les ressources suffisantes pour conserver un mode de vie normale ou y accéder.

Pour les comoriens, la pauvreté est perçue comme conséquence de plusieurs facteurs, notamment, l'insuffisance du capital physique et humain, la faible performance du capital institutionnel, l'influence des facteurs externes et le comportement des individus, des ménages et des communautés<sup>6</sup>.

Les tentatives d'analyse de la pauvreté s'appuient largement sur une distinction entre pauvreté relative et pauvreté absolue qui rendrait compte des deux principales manières d'être pauvre.

#### **a. Pauvreté absolue**

La pauvreté est absolue quand le revenu perçu est inférieur à un minimum objectivement déterminé. Sur le plan social, les personnes défavorisées sont celles qui doivent vivre au-dessous du niveau que la majorité considère, à une période et à un endroit donné, comme la norme minimale acceptable.

#### **b. Pauvreté relative**

La pauvreté est relative si les ressources sont inférieures à un certain pourcentage du revenu moyen.

### **C. Mesure de la pauvreté**

La pauvreté est mesurée par un taux de la pauvreté appelé aussi incidence de la pauvreté. Ce taux de la pauvreté (ou incidence de la pauvreté) détermine la proportion de gens qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Mais ce taux est complété par l'intensité de la pauvreté qui représente la proportion du seuil de

---

<sup>5</sup> Leurion R., Scaramuzza M. et Dung A. « Economie générale », Foucher, 1994, P.122

<sup>6</sup> Boinali REHEMA « Pauvreté, Inégalité et Marché du travail dans l'union des Comores », 2005, P.11

pauvreté qu'il faut ajouter en moyenne aux consommateurs, des individus pauvres pour qu'il y ait plus des pauvres.

**Tableau n°08 : Mesure de la pauvreté selon les ménages, les individus et la localisation géographique**

Îles / Milieux	Ménages		Individus
	Incidence	Intensité	
<b>Grande-Comore</b>	<b>0,353</b>	<b>0,12</b>	<b>0,427</b>
<b>Moroni</b>	0,278	0,095	0,374
<b>Urbain secondaire</b>	0,195	0,054	0,279
<b>Rural</b>	0,391	0,134	0,454
<b>Anjouan</b>	<b>0,384</b>	<b>0,138</b>	<b>0,464</b>
<b>Urbain</b>	0,252	0,085	0,313
<b>Rural</b>	0,435	0,158	0,521
<b>Mohéli</b>	<b>0,378</b>	<b>0,123</b>	<b>0,491</b>
<b>Urbain</b>	0,375	0,126	0,481
<b>Rural</b>	0,388	0,119	0,502
<b>Union des Comores</b>	<b>0,369</b>	<b>0,128</b>	<b>0,448</b>

Source : Enquête sur la perspective de la pauvreté, département de la statistique, commissariat général au plan, juin 2004

Ce tableau met en évidence trois éléments essentiels :

- Aux Comores, l'incidence de la pauvreté parmi les ménages s'élève à 36,9%, ce qui, sous certaines hypothèses, conduit à un ratio de la pauvreté de 44,8% parmi les individus ;
- On observe des écarts de pauvreté selon les îles. Ainsi, la pauvreté, en termes de ménage et d'individu, semble plus élevée à Anjouan et à Mohéli, comparativement à la Grande Comore. Dans ces trois îles, le ratio de la pauvreté des ménages sont respectivement, de 38,4 ; 37,8 et 35,3 pour cent, soient 46,4 ; 49,1 et 42,7 pour cent en terme d'individu ;

- La pauvreté prévaut surtout en milieu rural. Effet en terme de ménages, l'incidence est de 39,1 ; 43,5 et 38,3 pour cent respectivement, dans les zones rurales de la Grande Comore, Anjouan et Mohéli. Les mesures de la pauvreté, en terme d'individu, soulignent également la forte incidence de la pauvreté rurale : 45,4 ; 52,1 et 50,2 pour cent, respectivement, dans les zones rurales de la Grande Comore, Anjouan et Mohéli. Ainsi, le milieu rural contribue à 78,8% de la pauvreté des familles aux Comores.

## **§2. Les différentes formes de la pauvreté**

Les remarques en termes de progrès social peuvent être appréhendées par rapport à la pauvreté monétaire ou à la pauvreté non monétaire. Alors, l'étude de ces deux formes est essentielle dans l'analyse de la pauvreté.

### **A. Pauvreté monétaire**

Dans un pays donné, la pauvreté suppose que des ménages où des individus sont dans l'impossibilité d'acquérir un niveau de vie correspondant à un minimum acceptable des normes du pays. En effet, la notion de la dimension monétaire de la pauvreté est la plus fréquemment réalisée pour analyser la pauvreté. De ce fait, la pauvreté monétaire exprime un aspect de niveau de vie et résulte d'une insuffisance de ressources engendrant une conception insuffisante.

#### **a. Détermination d'un seuil de pauvreté**

Le seuil ou la ligne de la pauvreté représente le coût monétaire nécessaire pour acquérir un niveau de vie au delà duquel on considère que les individus ne sont pas pauvres. Elle permet de comparer l'importance de la pauvreté, selon un groupe donné.

Alors, l'approche la plus adoptée pour fixer la ligne de la pauvreté dans les pays en développement semble être celle du coût des besoins de base. Cette approche consiste à déterminer un panier de bien de consommation jugé suffisant pour satisfaire les besoins de consommation de base, et à estimer son coût pour chacun des sous groupes qu'on veut comparer. En fait, la procédure d'estimation peut se réaliser en deux étapes.

Premièrement, on identifie la composition d'un panier des besoins alimentaires en fonction d'un modèle de consommation d'un groupe de référence supposé être pauvre. Le choix de ce groupe est un jugement de valeur puis qu'il détermine les modalités de fourniture de l'énergie nutritionnelle alimentaire adéquate.

Alors, on dit qu'une personne est pauvre si elle vit dans un ménage n'ayant pas la capacité d'acquérir le coût d'un panier minimal de bien alimentaire. La détermination de la quantité des biens d'un panier doit tenir compte, aussi de la satisfaction des besoins caloriques alimentaires qui sont estimés entre 2100 et 2400 calories par personne et par jour.

Ayant sélectionné le panier des biens, on procède à une évaluation aux prix locaux de chaque île afin d'élaborer une ligne de la pauvreté alimentaire par île. En 2004, cette dernière était de : 182 248KMF, 139 510KMF, 151 226KMF par tête et par an, respectivement, en Grande Comore, à Anjouan et à Mohéli.<sup>7</sup>

Deuxièmement, il s'agit de déterminer la part des dépenses non alimentaires. L'évaluation de ces dernières nécessite une méthode différente que la précédente, notamment, à cause de l'insuffisance des données en matière de prix des biens non alimentaires. Cette méthode consiste à définir un bien non alimentaire qu'une personne souhaite suffisamment pour renoncer un bien alimentaire de base. Alors, on doit déterminer la valeur de la dépense non alimentaire impliquant une substitution en termes de bien de base inhérente à la ligne de la pauvreté alimentaire.

### **b. Détermination des groupes socio- économique**

La détermination des groupes socio économique est nécessaire dans un pays pour mieux expliquer la vulnérabilité de la population et leur particularité sur le marché de travail des Comores. Pour mieux classer les ménages, certains critères sont importants.

✓ On doit tenir compte de critères économiques : richesse, revenu ou dépenses. La richesse est un facteur fondamental qui affecte le comportement des ménages, notamment des zones rurales où l'accès à la

---

<sup>7</sup>CGP « Enquête intégrale auprès des ménages en 2004 »

terre est crucial. Par contre, le revenu et les dépenses sont moins appropriés dans la mesure où, par rapport à ces derniers, la mobilité des ménages est plus importante. De ce fait, la classification peut changer dans le temps ou à la suite d'une politique donnée.

✓ Les critères sociologiques sont parfois mentionnés pour classer les ménages. Ces critères sont : race, région et langue ;

✓ La localisation spéciale mérite une attention particulière. En fait, non seulement les ménages ruraux doivent être distingués aux ménages urbains, mais également, la transmission des effets des politiques par les marchés et les infrastructures divergent dans l'espace. De ce fait, il pourrait être opportun d'identifier des critères de localisation plus précis ;

✓ Les caractères socio-économiques du chef de ménage (occupation, statut d'emploi) sont souvent utilisés comme critère pour catégoriser les ménages. Cette approche montre que les comportements et le niveau de bien-être de tous les individus dans le ménage peuvent être déterminés par le statut du chef.

Les résultats de l'EBC de 1995 et de l'EIM DE 2004 permettent d'identifier les catégories socio-économiques suivantes :

- Les salariés protégés ;
- Les salariés non protégés ;
- Les micro-entrepreneurs ;
- Les indépendants informels ;
- Les agriculteurs (de vivrier et de rente)
- Les éleveurs ;
- Les pêcheurs ;
- Les apprentis et aides familiaux ;

- Les chômeurs ;
- Les inactifs.

Et on note que trois groupes socio-économiques expliquent près des deux tiers de la pauvreté nationale : les ménages d'agriculteurs 30,2%, les familles de salariés non protégés 15,8%, les ménages ayant à leur tête un inactif 19,6%.

## **B. La pauvreté non monétaire**

L'approche monétaire de la pauvreté ne constitue pas la seule mesure du profil de la pauvreté.

Car la pauvreté n'est pas uniquement une privation monétaire. Il est reconnu qu'aucun indicateur composite n'est capable, à lui seul, d'épuiser la complexité de l'état de la pauvreté.

De ce fait, une analyse des états sociaux nécessite à la fois une analyse monétaire et non monétaire de la pauvreté. Les approches utilitaristes ont développé des analyses visant à déterminer des lignes de la pauvreté multidimensionnelles. Deux approches sont les plus connues pour mieux analyser la pauvreté non monétaire : l'approche de Sen et les approches participatives.

### **a. L'approche de Sen**

L'approche de Sen par les capacités cherche à analyser et définir la possibilité pour un individu de poursuivre ses objectifs. Pour Sen [2000], à la suite de Rawls, les revenus ne constituent qu'une partie des ressources dont dispose un individu. Les biens premiers incluent « les droits, les libertés et les opportunités, le revenu et la richesse, et les bases sociales et l'estime de soi »<sup>8</sup>. Ces biens sont donc la base de notre bien-être.

Selon Sen, pour mieux étudier la pauvreté non monétaire, il faut se focaliser sur « l'analyse de l'espace des capacités ». Cet espace est défini par deux concepts : les fonctionnements et les capacités. « Les fonctionnements recouvrent les différentes choses qu'un individu peut aspirer à faire ou à être (être bien nourri, en

---

<sup>8</sup> John Rawls, théorie de la justice

bonne santé, bien logé, participer à la collectivité). La capacité d'une personne définit les différents fonctionnements qu'il lui est possible de mettre en œuvre »<sup>9</sup>.

## **b. Les approches participatives**

Ces approches s'attachent à définir la pauvreté telle qu'elle est vécue. Elles cherchent à retracer les réalités de la pauvreté telles qu'elles sont exprimées par les individus en situation de pauvreté. Les approches participatives considèrent un nombre important de composantes du mal-être. Il peut s'agir d'éléments physiques, sociaux, économiques, politiques et psychologiques.<sup>10</sup> Dans ce cas, la pauvreté participative concerne l'état de la pauvreté, le vécu de la pauvreté en respect avec l'intégration culturelle des populations concernées.

L'ensemble des études participatives menées par la banque mondiale a donné naissance à un article de synthèse : « voices of the poor » [2000]. Les composantes du bien-être et du mal-être exprimées par les individus y sont regroupées en 5 dimensions : le bien-être matériel, le bien-être physique, la sécurité, la liberté de choix et d'action, et les bonnes relations sociales.

### **1. Le bien-être matériel**

Le bien-être matériel est mentionné dans toutes les enquêtes participatives. Partout, l'incertitude des moyens de subsistances est pointée comme une source principale de mal-être. Dans les zones rurales, le bien-être matériel se traduit par la possibilité d'avoir une terre et d'avoir les ressources nécessaires pour cultiver et avoir une bonne culture. Ceux-ci semblent être un problème aux Comores car l'accès à la terre est limité par l'explosion démographique.

Et en milieu urbain, le bien-être matériel consiste l'accès au crédit, la possession du capital suffisant pour monter une petite entreprise et la stabilité de l'emploi.

---

<sup>9</sup> A. SEN (2000), « Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté » édition Odile Jacob p.82

<sup>10</sup> Gondard-Delcroix CLAIRE « Approche qualitative de pauvreté : fondement, résultat et limites » mémoire de DEA, Université de Bordeaux, 2000, p.60

## **2. La bonne santé physique**

La bonne santé physique est représentée comme primordiale par les pauvres. Non seulement pour les raisons sociales et de bien-être personnel, mais aussi parce que pour beaucoup, le corps est la seule ressource dont ils disposent. Or les mauvaises conditions de vie et de travail, combinées avec la pauvreté matérielle, rendent les individus extrêmement vulnérables à la maladie, à la mort précoce et plus fréquemment, sujet à des incapacités physiques permanentes.

Les comoriens ont rajouté à cela, le fait que la santé, dépendant de l'hygiène, de l'accès à l'eau potable, de l'alimentation est liée directement à la mortalité et à l'espérance de vie.

## **3. L'insécurité**

Une troisième dimension de la pauvreté est caractérisée par la sécurité décrite par les individus comme synonyme de tranquillité d'esprit ou de confiance dans leur survie. Le problème de la survie se pose, non seulement, en référence aux moyens de subsistance, mais aussi, face à la violence et la corruption croissantes, la guerre, les désastres naturels et l'incertitude des climats qui mettent en jeu la survie purement physique. La plus grande vulnérabilité des pauvres est la conséquence d'une plus grande exposition aux risques externes (chocs climatiques, maladies...).

## **4. La liberté de choix et d'action**

Le quatrième volet recouvre la liberté de choix et d'action. Cela inclut la possibilité d'éviter l'exploitation et les traitements humiliants que les riches imposent aux pauvres. Cela fait aussi référence à la capacité de s'instruire, de s'informer et d'avoir accès aux services de crédit. L'incapacité d'action et l'impuissance confrontent les pauvres à des choix contraignants. Ils décrivent l'impuissance comme l'incapacité à contrôler ce qui se passe à cause de la pauvreté. Les pauvres sont impuissants car ils sont dispersés et anxieux à propos de l'accès aux ressources, à un revenu et à un emploi.

## 5. L'isolement social

L'isolement social est une cinquième caractéristique retenue dans le rapport de la banque mondiale. Le bien-être, dans cette dimension, correspond à la qualité des relations sociales, familiales et communautaires. Il est fonction du respect dans lequel la société tient les individus, de la place que les individus peuvent prendre dans la vie sociale.

En ce sens, la possibilité de suivre les traditions et les coutumes de leur culture est déterminante du bien-être social des individus. Les pauvres soulignent l'humiliation ressentie à ne pas pouvoir participer aux rituels et aux fêtes et à ne pas pouvoir échanger des présents.

Aux Comores, faire le grand mariage est l'un des moyens d'améliorer sa qualité de vie, de démontrer son statut social ou d'accéder à un meilleur statut social. C'est d'ailleurs en cela que le grand mariage constitue l'acte par lequel l'individu accède aux hiérarchies sociales.

En fin, cette dimension recouvre les discriminations et les traitements humiliants qui leur sont imposés par leurs interlocuteurs.

**Figure n°05 : habitat d'un ménage pauvre**



Source : [www.comores4.skyrock.com](http://www.comores4.skyrock.com)

## **Section II : Les causes de la pauvreté**

### **§1. Faiblesse de l'économie**

La faiblesse de l'économie constitue un élément qui aggrave la pauvreté aux Comores. L'accroissement de la richesse globale des Comores exprimé par le montant du PIB demeure trop faible pour répondre à l'augmentation de la population en croissance régulière.

Les Comores vivent, depuis le milieu des années 80, de cette crise économique marquée par des taux de croissance du PIB qui restent constamment en dessous du taux de croissance de la population. La croissance économique par tête d'habitant négative et l'amplification subséquente de la pauvreté (54,7% de la population totale est classée pauvre) ont détérioré les conditions de vie de la population et rendu difficile leur accès aux services sociaux de base comme l'éducation, la santé, eau potable, etc.

### **§2. Causes sociopolitiques**

#### **A. Explosion démographique**

Aux Comores, la natalité reste en effet très forte, mais aussi, la mortalité infantile demeure élevée. La conjonction de cette forte natalité et d'une mortalité, encore très élevée, explique la prépondérance des jeunes dans la population, d'ailleurs, très évasée de la pyramide des âges comme dans la plus part des pays du tiers monde. Le taux d'accroissement de la population serait voisin de 2,1% par an. Il est hors de doute que, ce taux d'accroissement démographique représente une charge insupportable pour l'économie comorienne : les investissements nécessaires chaque année ne serait ce que pour maintenir le niveau de vie (hôpitaux, salles de classes, transport, énergie, crédit d'emploi etc.).

#### **B. L'instabilité politique**

Les Comores sont un petit Etat fragile avec une longue histoire d'instabilité politique et institutionnelle. Le pays est caractérisé par une instabilité politique quasi permanente, et une gestion économique et financière catastrophique. Aucun des régimes qui se sont succédé aux Comores, n'a eu la chance de bénéficier du temps nécessaire pour mettre en place une véritable politique de développement. Cette

instabilité politique et cet échec de gestion économique et financière du pays présentent des conséquences dans l'économie nationale qui se caractérise par :

- Une croissance irrégulière et faible du PIB ;
- Une balance de paiement déséquilibrée ;
- Un déséquilibre budgétaire permanent ;
- Des investissements publics insuffisants ;
- Un chômage très élevé qui frappe particulièrement les jeunes ;
- Une accumulation des arriérés des salaires impayés des fonctionnaires et difficulté de paiement de sources de la dette ;
- Un pillage systématique des deniers publics et des tournements de l'aide internationale ;
- Une augmentation de la pauvreté et des émeutes des populations des îles.

Cette instabilité politique a eu pour résultat, le retrait de certains bailleurs de fond internationaux dans le financement de l'aide au développement, compte tenu de l'insécurité du pays plus élevée. Conséquence de cela, la pauvreté s'accroît de plus en plus et surtout sur Anjouan et des bidons villes font leurs apparitions dans la capitale, Moroni, et la jeunesse se trouve face à un avenir incertain.

### **C. Le poids de l'union des Comores sur l'économie**

Il est nécessaire de rappeler que, depuis l'indépendance, le pays a connu une situation politique précaire. L'émergence des mouvements séparatistes, dans les années 90, a rendu l'économie comorienne très fragile. Le pays a connu la première crise séparatiste avec la session de l'île d'Anjouan en 1997. Cette île voulait retourner dans le giron colonial, rejoindre Mayotte dont le niveau de vie est cinq fois supérieur à celui de l'union des Comores.

Face à cette situation douloureuse, des conférences inter-îles avaient regroupé toutes les parties comoriennes en vue de mettre fin à la crise séparatiste. Notons, par exemple, la conférence d'Addis-Abeba, en Ethiopie, du 13 décembre 1997 et celle d'Antananarivo, dans la grande île le 13 décembre 1998 sous l'égide des observateurs internationaux : UA, ONU et la Ligue Arabe. Mais ces rencontres n'ont pas pu déboucher sur une sortie de crise.

Il a fallu attendre la signature de l'accord-cadre de réconciliation nationale dénommée « accord de Fomboni », réunissant les différentes parties des îles. L'accord signé le 17 février 2001 à Fomboni sur l'île de Mohéli a permis de construire un nouvel ensemble comorien « Union des Comores » qui répondait adéquatement à la nécessité d'un partage du pouvoir entre l'ensemble des îles.

Cet accord a changé la structure des Comores. Dès sa fondation, les Comores comptaient quatre présidents (1 président de l'union et 3 présidents dans chaque île) et 30 ministres contre 1 président et 12 ministres pour l'ancienne république. Alors, l'existence de ces différents ministres, entraîne des dépenses importantes de fonctionnement ainsi que les voyages fréquents à l'étranger qui sont très coûteux, absorbent pratiquement les ressources du pays. Donc, l'Etat n'arrive pas à mobiliser les ressources nécessaires pour financer les services vitaux de la population tels que l'éducation, la santé, les travaux d'adduction d'eau ainsi que la construction des infrastructures. Il faut ajouter à cela, les conflits qui opposent le gouvernement de l'union et ceux des îles autonomes sur les partages des compétences qui pénalisent, dans ce cas, toute reprise de la croissance économique. Ce qui entraîne une aggravation de la pauvreté.

Ces conflits et ses charges ont conduit à une nouvelle structure de l'union des Comores. Une révision à cette structure s'avérait nécessaire. Aux Comores, actuellement, il y a 1 président de l'union et 3 gouverneurs (1 gouverneur dans chaque île).

### **Section III : L'effet des inégalités**

#### **§1. Les inégalités du revenu**

Les informations disponibles indiquent des distributions du revenu très inégalitaire tant au niveau national qu'à l'intérieur des îles. Les inégalités de dépenses constituent un facteur qui aggrave la pauvreté. Ils constituent aussi un handicap important pour la stratégie mise sur la croissance économique pour réduire la pauvreté. De ce fait, une croissance qui n'induit pas une élévation de l'inégalité des dépenses est susceptible de profiter plus aux très pauvres qu'aux classes sociales. Car la pauvreté a tendance à s'accroître si l'inégalité des dépenses s'accroît au cours du processus de croissance économique.

## §2. Les indicateurs des inégalités

Il y a beaucoup des indicateurs de mesure de l'inégalité tels que : indice (Atkinson), coefficient de variance... etc. Mais le plus utilisé aux Comores, c'est l'indice de Gini. Ce dernier sert à mesurer l'inégalité de la répartition des dépenses par individu. Il est le rapport entre la proportion des croissances et la proportion des populations dans une région donnée.

**Tableau n°09 : indicateur des inégalités (indice de Gini)**

Îles	1995	2004
Grande Comore	0,420	0,523
Anjouan	0,414	0,595
Mohéli	0,480	0,422
Union des Comores	0,443	0,557

*Source EBC 1995 et EIM 2004*

On constate qu'au cours de la période 1995-2004, l'inégalité des dépenses par tête a considérablement augmenté. On peut noter que l'inégalité des dépenses par habitant a, surtout, augmenté à Anjouan et dans une moindre mesure, à la Grande Comore alors que l'inverse a prévalu à Mohéli. Mais, les inégalités sont encore plus frappantes entre les milieux ruraux et urbains, mais moins marquées au sein du milieu rural qu'elles ne le sont en milieu urbain. En milieu rural, les revenus à la fois faibles et instables, au cours de l'année, aggravent la pauvreté et la vulnérabilité des ménages aux chocs économiques internes et externes.

## §3. Les facteurs des inégalités des dépenses

Il y a beaucoup des facteurs qui déterminent l'inégalité des dépenses mais les plus importants sont :

- ❖ La démographie du ménage ;
- ❖ L'instruction du chef de ménage et son statut du travail ;
- ❖ Les employés par ménages ;
- ❖ Les transferts externes et internes.

## **CHAPITRE III**

### **MARCHE DE TRAVAIL ET LA PAUVRETE**

#### **Section I : Structure de l'offre de travail**

L'étude de l'offre de travail constitue un préalable à l'analyse de la pauvreté. La participation des individus au marché du travail s'explique, en grande partie à la fois, par leur caractéristique individuelle et le profil des ménages dans lesquels ils s'insèrent. Alors, l'analyse du travail et de l'emploi met particulièrement en évidence la double fonction qu'exercent les humains à la fois bénéficiaires du développement économique et producteurs essentiels.

#### **§1. Structure et dimension des ménages**

On distingue trois types des ménages :

##### **A. Monoparental**

Il est constitué d'un seul parent avec ou sans enfants sans autres personnes apparentées au chef.

##### **B. Nucléaire**

Il est constitué d'un chef de ménage et épouse avec ou sans enfants sans autres personnes apparentées au chef.

##### **C. Elargi**

Chef de ménage et épouse avec ou sans enfants et autres personnes apparentées au chef. Dans plusieurs pays africains, ce sont les ménages élargis qui prédominent, quelles que soient les zones. Dans le cas des Comores, deux types de structures familiales semblent prévaloir : les ménages élargis (48,5%) et les ménages nucléaires (40,5%). Les ménages monoparentaux sont relativement minoritaires.

**Tableau n°10 : Dimension des ménages selon le type de ménage**

Îles	Taille	Type de ménage			Ensemble N
		Monoparental	Nucléaire	Elargi	
Grande Comore	Taille moyenne	2,9	4,6	6,7	5,7
	N	149	402	883	1433
	%	10,4	28,1	61,6	100,0
Anjouan	Taille moyenne	3,8	5,8	6,7	5,8
	N	157	747	464	1358
	%	11,5	54,6	33,9	100
Mohéli	Taille moyenne	3,2	5,2	6,8	5,9
	N	17	61	107	185
	%	9,2	33,0	57,8	100
Comores	Taille moyenne	3,4	5,4	6,7	5,9
	N	324	1210	1453	2987
	%	10,8	40,5	45,5	100

Source : EIM, 2004

En 2004, la taille de moyenne des ménages est de 5,8 personnes, et a largement décliné depuis 1995, l'année à laquelle elle a été de 6,3 personnes. Nous avons tenu compte que la dimension des ménages peut varier selon le type de ménage. De ce fait, les ménages élargis sont les plus dominants que représentent 48,6% suivit des ménages nucléaires (40,5%) et les ménages monoparentaux sont minorités (10,8). De même, la dimension des ménages varie selon les îles. Elles sont de 5,7 ; 5,8 ; 5,9 respectivement, en Grande Comore, Anjouan et Mohéli.

## **§2. Structure des ménages et dépendance**

Pour expliquer la structure et la dépendance des ménages, on utilise « le taux de dépendance ». C'est un indicateur qui explique le rôle des membres actifs en termes de supports économiques dans les ménages. On peut calculer le taux de dépendance par rapport au statut des individus ; en faisant le rapport entre, d'une part les inactifs et les chômeurs (dépourvu en principe de moyens d'existence : revenu) et d'autre part, les actifs occupés, titulaires en principe, d'un revenu d'activité. Il s'agit, en quelque sorte, d'un taux de dépendance institutionnelle.

L'inconvénient de cette approche est probablement de sous-estimer considérablement le taux de dépendance, en particulier, en milieu rural où des nombreux apprentis et aides familiaux ont été considéré comme des actifs, bien qu'ils ne detiennent aucune rémunération, en contre partie, du travail effectué.

Les études de l'enquête intégrale auprès des ménages montrent que le taux de dépendance met en évidence trois éléments.

@ En premier lieu : le taux de dépendance aux Comores, en termes de statut, est de 3,4. Ce qui signifie qu'un actif occupé supporte en moyenne 3,4 personnes inactives ou au chômage. Les taux de dépendance varient selon l'île. En effet, les taux de dépendance sont de 3,8 ; 3,3 ; 2,8 respectivement à la Grande Comore, Anjouan et Mohéli. On remarque que le ratio de dépendance est un peu plus élevé à la Grande Comore par rapport aux autres îles. Ce ci explique le poids du chômage dans cette île.

@ En deuxième lieu : le taux de dépendance varie aussi selon le niveau de vie. C'est deux fois plus élevé dans les ménages pauvres, comparativement aux ménages riches 4,2 et 2,5 respectivement. Ainsi, dans les ménages pauvres, un titulaire de revenu doit assurer le bien-être d'un nombre plus important d'individus comparativement à ce qui prévaut dans le ménage riches.

@ En dernier lieu : Le sexe du chef de ménage contribue aussi à la variation du taux de dépendance. Ce ratio est plus élevé dans les ménages gérés par une femme comparativement aux ménages gérés par un homme (4,9 et 3,4 respectivement). Cette différence est plus frappante à la Grande Comore (5,5 contre 3,9) par rapport aux autres îles.

Au niveau national, dans les familles pauvres, les taux de dépendance sont respectivement 5,5 et 4,0 dans les ménages féminins et les ménages masculins contre 2,8 et 2,4 dans les familles riches.

### **§3. Structure de l'offre de travail**

Pour mesurer l'offre du travail ou spécifier la participation du marché de travail, on utilise le taux d'offre. Par définition, le taux d'offre de travail, appelé aussi taux d'activité, est le rapport entre la population active (somme des personnes ayant un emploi et des chômeurs) et la population en âge de travailler. Ce taux peut être

en fonction de plusieurs éléments : le sexe des ménages, l'âge des individus, le niveau d'instruction et le niveau de vie de ménage.

### **A. Le sexe du ménage**

Cette étude met en évidence la disparité de participation au marché du travail selon le sexe. Quelque soit le milieu, les jeunes femmes participent moins au marché du travail que leurs homologues masculins. Selon l'EIM, 43,2% des hommes de sept ans et plus participent au marché de travail contre seulement 32% des femmes appartenant à la même tranche d'âge. En réalité, la différentielle participation au marché du travail est beaucoup plus faible dans les campagnes que dans les agglomérations.

### **B. L'âge des individus**

L'âge des individus constituent un autre facteur qui influence l'offre de travail. Car, les taux d'offre de travail croissent avec l'âge, puis décroissent. D'où l'apparition des « courbes U renversé », ceci quelque soit l'île, le sexe, est le statut de ménage. Pour mieux approfondir notre étude, il est nécessaire de montrer que la participation au marché croit proportionnellement avec les classes d'âge. Par exemple : la classe d'âge entre 25 à 29 ans, le taux d'offre est de 48,4%, entre 40 à 49ans, il est de 76,0% puis diminue ensuite.<sup>11</sup>

### **C. Le niveau d'instruction**

Le niveau d'instruction affecte l'offre du travail. Dans ce cas, les informations montrent que les taux d'offre, en fonction de l'instruction, évoluent en courbe de U. C'est qui explique que les taux d'activité croient proportionnellement en fonction de la croissance du niveau d'instruction. D'une autre façon, le taux de chômage décline d'un mouvement continu au fur et à mesure que le nombre d'années d'instruction s'accroît.<sup>12</sup>

Aux Comores, les taux d'offre sont de 52,1, 16,8, 26,8, 34,0 et 51,6% respectivement pour les personnes qui n'ont aucune instruction, le niveau du primaire, pour ceux qui ont accédé au secondaire des premiers et deuxième cycles, et ceux qui ont suivi l'enseignement supérieur. En fait, la relation entre l'instruction et

---

<sup>11</sup> CGP « Principaux indicateurs socio-économiques » juillet 2007

<sup>12</sup> Modongy ROLAND : « économie des ressources humaines » 4ème année économie, 2008

l'offre de travail peut être expliquée comme suit : les jeunes qui n'ont pas eu accès à l'instruction ou qui n'ont pu suivre que le niveau primaire tentent de s'insérer dans le marché du travail, sans nécessairement, réussir à trouver un emploi. Par contre, la poursuite des études retarde de l'entrée dans la vie active.

#### **D. Le niveau de vie des ménages**

Les taux de participation au marché du travail varient selon le niveau de vie. Les résultats de l'EIM montrent que le taux d'offre de travail des pauvres est seulement de 35,7% contre 46,5% des riches. Le niveau de vie des ménages influence le taux d'offre de travail, car ce sont les ménages les plus aisés qui sont servis aux marchés par rapport aux pauvres.

### **Section II : Marché de travail et la pauvreté**

#### **§1. Le système productif et dualisme de l'économie**

##### **A. Caractéristique du travail dans les pays en développement**

L'une des caractéristiques les plus connues du travail, dans les pays en développement tient au fait que la majorité des habitants travaillent dans l'agriculture. Autre caractéristique, connue du travail dans les pays en développement, les salaires y sont, généralement, réduits par rapport aux normes des pays industriels. Dans les pays, en développement, la main d'œuvre est abondante, comparée à l'offre des ressources complémentaires qui pourraient élever la productivité du travail et permettre le paiement de salaire plus élevé. En résumé, tous ces facteurs (faiblesse des salaires, de la productivité, ampleur des coûts de salaires, rapidité de la croissance de la population active et sous emploi des actifs) caractérisent les pays en développement, toute fois, les variations, d'un pays à l'autre, sont nombreuses.

##### **B. La structure dualiste de l'économie et le système productif**

Les systèmes productifs, qui prévalent dans les îles Comores, mettent en évidence une structure dualiste de l'économie où prédomine, surtout, un secteur informel agricole (essentiellement de subsistance) et non agricole, et un secteur tertiaire.

## **a. Le secteur agricole et non agricole**

### **1. Le secteur agricole**

Comme nous l'avons noté dans notre premier chapitre, que le secteur agricole, contribue à 80 à 90% aux occupations des zones rurales. Bien que la distinction entre le rural et l'urbain soit parfois difficile à opérer dans le pays. La structure de cette composante du système productif diffère d'une île à l'autre. Par exemple, l'île d'Anjouan englobe 72 ; 65,8 et 65,8% respectivement des éleveurs, des pêcheurs et des agriculteurs vivriers. Dans ce cas, le secteur agricole occupe 62,9% de l'emploi dans cette île, contre 50,1 en Grande Comore.

Une autre caractéristique de cette composante, est la dominance des femmes dans le secteur agricole, plus particulièrement, dans l'agriculture vivrière. Selon l'EIM, le secteur agricole occupe 66,9% des emplois féminins contre 51,2% des emplois masculins.

### **2. Le secteur informel non agricole**

Il constitue une autre composante du système productif comorien. Les micro-entrepreneurs et les indépendants du secteur informel contribuent à l'emploi national (16,2%). En milieu urbain, la part de l'emploi informel est 24,4%, contre seulement 14,3% dans les zones rurales. Il est à noter que le rôle de la femme dans le secteur informel est vraiment important. Le secteur fournit 19,5% de l'emploi féminin. Même si la plus part d'entre eux sont des travailleuses indépendantes, exerçant aussi des activités plutôt marginales. On note, également, que la majorité des personnes qui occupent le secteur informel sont issues des familles pauvres.

## **b. Le secteur moderne (tertiaire)**

Ce secteur englobe les salariés du public et du privé. Si l'on considère que, tous les salariés appartiennent au système productif moderne, alors ce dernier contribue à 26,3% de l'emploi national. Naturellement, ce secteur occupe une place centrale dans les villes (39,1% de l'emploi urbain dans le secteur moderne contre 18,3 de l'emploi rural). Ainsi, dans la capitale, la part des emplois salariés est de 58,6% (divisée en 22,0 et 36,6 respectivement des emplois salariés protégés et non protégés) de l'emploi total.

Une autre caractéristique du secteur moderne est la faiblesse de l'emploi féminin. La part des femmes, dans ce secteur, est seulement de 21,1%.

### **C. Statut du travail et pauvreté**

Les relations qui prévalent entre la participation au marché du travail et la pauvreté présentent un intérêt particulier. L'emploi est l'un des actifs le plus important que les individus peuvent mobiliser pour combattre les faibles niveaux de vie et la vulnérabilité. Le statut du travail permet de déterminer l'incidence de la pauvreté. De ce fait, la pauvreté est inégalement répartie selon les groupes socioéconomiques. Il semble que l'on puisse observer trois niveaux de la pauvreté. Le tableau 11 nous permet de montrer l'incidence de la pauvreté et le statut du ménage.

#### **a. Pauvreté et agriculteurs**

Ce groupe est composé de 4 sous-groupes :

- @ Les agriculteurs vivriers et pêcheurs ;
- @ Les agriculteurs de rente et éleveurs ;
- @ Les chômeurs ;
- @ Les inactifs.

On observe que l'incidence de la pauvreté est la plus élevée pour ces agriculteur-pêcheurs, ceux qui pratiquent les cultures diverses tout en assurant une transformation des produits agricoles et les produits de céréales. Ce tableau 11 montre que, le ratio de la pauvreté de ces ménages est compris entre 38 et 33,5%. Les ménages dont le chef a l'un de ces statuts ont plus de risque d'exposer dans la pauvreté.

#### **b. La pauvreté et micro- entrepreneurs**

Ce groupe englobe les familles gérées par un micro-entrepreneur et un indépendant informel. Le taux de la pauvreté dans ces genres de familles est de 46,4% et 31,3, respectivement pour les micro-entrepreneurs et les indépendants informels. Ceci explique qu'une famille, ayant en tête un micro-entrepreneur ou indépendant informel, est exposée au risque d'être pauvres.

#### **c. La pauvreté et salariés**

Ce dernier groupe concerne les ménages gérés par des salariés protégés ou non protégés. Dans ce dernier cas, le ratio de la pauvreté est entre 25,5 et 35,8. A cet égard, il importe de remarquer que, les ménages dont le chef est salarié, la pauvreté est moins importante, surtout, pour les salariés protégés. Alors, le tableau 11 met en évidence l'inégalité de la pauvreté selon le statut du travail.

**Tableau n°11 : Mesure de la pauvreté selon le statut du chef de ménage**

<b>Statut du chef de ménage</b>	<b>Incident %</b>	<b>Intensité</b>
<b>Salarié protégé</b>	0,255	0,071
<b>Salarié non protégé</b>	0,358	0,121
<b>Micro- entrepreneur</b>	0,464	0,167
<b>Indépendant informel</b>	0,313	0,099
<b>Agriculteurs vivriers</b>	0,383	0,131
<b>Agriculteurs de rente</b>	0,388	0,141
<b>Eleveurs</b>	0,486	0,183
<b>Pêcheurs</b>	0,535	0,181
<b>Apprenti et aide familiale</b>	0,351	0,125
<b>Chômeur</b>	0,394	0,126
<b>Inactif</b>	0,380	0,138

Source : EIM, 2004

## **§2. La pauvreté et les sources de revenus**

Notre analyse est basée sur l'idée que la pauvreté dépend de la disponibilité et du rendement d'un ensemble d'actifs physiques, humains et sociaux. L'emploi contribue indirectement à la richesse des individus, mais le revenu est l'élément direct de cette dernière. De ce fait, la richesse des individus, des ménages et des communautés, en termes d'actifs, contribue probablement à réduire le risque de la pauvreté. Aux Comores, les revenus des ménages sont issus de quatre sources majeures :

-  Les gains de l'activité principale (36,9%) ;
-  L'autoconsommation alimentaire (27,7%) ;
-  Les valeurs imputées du logement (23,9%) ;
-  Les revenus de transferts externes et internes (2,8%).

Mais, cette distribution présente des différences significatives selon les îles. Par exemple, il faut souligner que les transferts de revenu sont très importants à la Grande Comore par rapport aux autres îles. Les revenus de transfert représentent 95,4 milliers de FC à la Grande Comore contre 31,1millires de FC à Anjouan. Ce genre de revenu réduit l'écart de la pauvreté à la Grande Comore. Une autre remarque montre que les sources de revenus peuvent être en fonction des divers paramètres du chef de ménage. La part des salaires et de l'autoconsommation est inversement liée au niveau de vie des familles. Par exemple, dans les familles riches, la part de l'autoconsommation est de 49,6% contre seulement 18,2% des familles pauvres.

### **§3. La participation des enfants dans le marché du travail**

La participation des enfants au marché du travail était bien intégrée à la vie économique lors de la révolution industrielle en Europe et au cours du 19<sup>ème</sup> siècle aux États-Unis, et peut permettre aujourd'hui, dans les pays en développement, la survie de maints ménages. C'est un autre facteur qui caractérise les pays en développement, plus particulièrement, les familles les plus pauvres. Cette situation préoccupe et mobilise la communauté internationale, les gouvernements et les organisations non gouvernementales. De ce fait, le bureau international du travail (BIT), dans un rapport récent, plaide pour « un avenir sans travail des enfants et soutenait que l'abolition effective de la participation des enfants au marché du travail est l'un des impératifs les plus urgents de notre époque »<sup>13</sup>.

#### **A. La place des enfants sur le marché de travail aux Comores**

Aux Comores, la question du travail des enfants a été évoquée dans le rapport de MICS 2000. Les informations montrent que pour les 36,7% des enfants âgés de 5 à 15ans « travaillent couramment ». Ce travail constitue un autre élément des stratégies de survie, mis en œuvre par les ménages. Mais l'incidence du travail des enfants est, significativement, plus élevée dans les ménages pauvres comparativement aux ménages non pauvres.

---

<sup>13</sup> BIT [2002]

## B. Travail des enfants et la pauvreté

Le travail des enfants est lié à la pauvreté des familles. Aux Comores, les enfants de milieux défavorisés sont les plus susceptibles de chercher un emploi. Le lien de la pauvreté et le travail des enfants se vérifie, également, dans les pays développés où les enfants au travail font partie des couches défavorisées. Pour les parents pauvres, les enfants travaillent pour compléter les revenus familiaux, ou encore, aider la famille à survivre. Alors, si le salaire des adultes est, également, en relation avec celui des enfants, les parents ne se préoccupent pas du bien-être des enfants. Ces parents ne voient pas d'autre solution que de se faire aider directement par les enfants. Ce que la figure suivante illustre très bien.

**Figure n°06 : Des enfants qui travaillent au champ**



Source : [www.comores4.skyrock.com](http://www.comores4.skyrock.com)

Dans ce contexte, deux hypothèses ont été formulées pour mieux expliquer le travail des enfants et la pauvreté<sup>14</sup>. D'une part, « l'axiome de luxe » indique que la participation des enfants, au marché du travail, ne prévaut que si le ménage a un niveau de vie inférieur à un seuil critique. En d'autres termes, non seulement, le loisir

---

<sup>14</sup> Lachaud J.P. « Le travail des enfants et la pauvreté en Afrique : un réexamen appliqué au Burkina Faso », 2004

et la scolarisation des enfants sont des biens de luxe, mais les parents sont altruistes. D'autre part, « l'axiome de substitution » stipule l'équivalence, à un facteur de correction près, du travail des adultes et des enfants. Par conséquent, la pauvreté des ménages est un déterminant fondamental de la participation des enfants au marché du travail.

### **Section III : le chômage et pauvreté**

#### **§1. Chômage et chômeurs**

##### **A. Quelques définitions du chômeur**

Selon le BIT, les chômeurs sont les personnes qui sont disponibles pour un emploi, qui n'ont aucune activité professionnelle et qui sont, effectivement, à la recherche d'un emploi.

Les comoriens s'écartent sensiblement de cette définition. L'enquête EBC de 1995 et EIM 2004 considèrent comme « chômeur » « quelqu'un qui a eu au moins une activité économique dans le passé, mais qui n'en a plus au moment de l'enquête, et qui recherche un emploi ». Par ailleurs, « une personne à la recherche du premier emploi est quelqu'un qui n'a jamais eu une activité économique et qui recherche du travail ».

##### **B. La mesure du chômage et de l'utilisation des actifs**

La notion de structure du marché du travail, des pays en développement, diffère de celle des pays développés. Dans les pays développés, le nombre des actifs se mesure à partir de la notion de population active, la quelle se compose de tous les titulaires d'emploi et de tous ceux qui en recherchent réellement un. Elle se détermine par 3 facteurs :

- @ La taille de la population ;
- @ La répartition suivant les groupes d'âge et sexe ;
- @ Le taux de participation de ces groupes à la population active qui reflète des facteurs sociaux (système éducatifs, par exemple et volonté des femmes de travailler hors de la maison).

Dans les conditions des pays en développement, le nombre des actifs ne constitue, généralement pas, un obstacle au développement, même si, la pénurie

des travailleurs et des gestionnaires qualifiés peut être grave. On compte, habituellement, plus de gens disposés à travailler que de gens occupés, et nombre de ceux qui travaillent sont sous-employés. Pour mesurer le poids du chômage dans les pays, on utilise le taux du chômage. Cet indicateur représente le chômage total en pourcentage de la population active. Le taux du chômage aux Comores varie selon les îles et le sexe. Le tableau qui suit, montre la répartition des indicateurs du travail aux Comores.

**Tableau n°12 : Indicateurs du travail**

<b>Indicateurs</b>	<b>Comores</b>	<b>Mohéli</b>	<b>Anjouan</b>	<b>Grande-Comore</b>
<b>Population active</b>	145573	8295	51739	85539
<b>Taux brut d'activité</b>	25,3	23,3	21,3	29,0
<b>Taux net d'activité</b>	35,1	34,6	31,8	37,7
<b>Taux de chômage</b>	14,3	19,9	13,5	14,2
<b>Taux de chômage de femme</b>	18,5	32,0	15,6	19,3
<b>Taux de chômage homme</b>	11,9	14,7	12,4	11,3

Source : Direction nationale de la statistique, 2007

Ce tableau montre que le chômage est un peu élevé à la Grande Comore et à Mohéli qu'à Anjouan. Il est également à noter que le chômage frappe, surtout, les femmes que les hommes. Le taux de chômage des femmes est très élevé à Mohéli par rapport aux autres îles.

## **§2. Chômage et chômeurs**

Aux Comores, comme dans plusieurs pays en développement, le chômage est principalement un problème urbain. Il apparaît que 14,3% de la population active était au chômage en 2005. Ce dernier est en légère augmentation par rapport à 1995 qui était à 10,4%. Cette évolution de taux du chômage dépend de plusieurs facteurs du marché de travail. D'une part, le taux de croissance de l'emploi dépend, à la fois, du taux de croissance du produit et de la variation de la productivité moyenne du travail. Cette dernière est influencée par les progrès techniques, les élasticités de substitution, l'intensité du travail et les variations du coût réel du travail. Alors, on peut noter que la croissance du produit est le principal déterminant de la demande du travail. D'autre part, le rythme de la croissance de la population peut influencer le

taux du chômage. Car, la croissance de la population active est déterminée, principalement, par la croissance de la population totale. En définitive, le chômage résulte de la décélération de la croissance de la demande de travail, faible croissance économique, coût des facteurs élevés, faible qualification et du rythme soutenu de l'évolution de la population active.

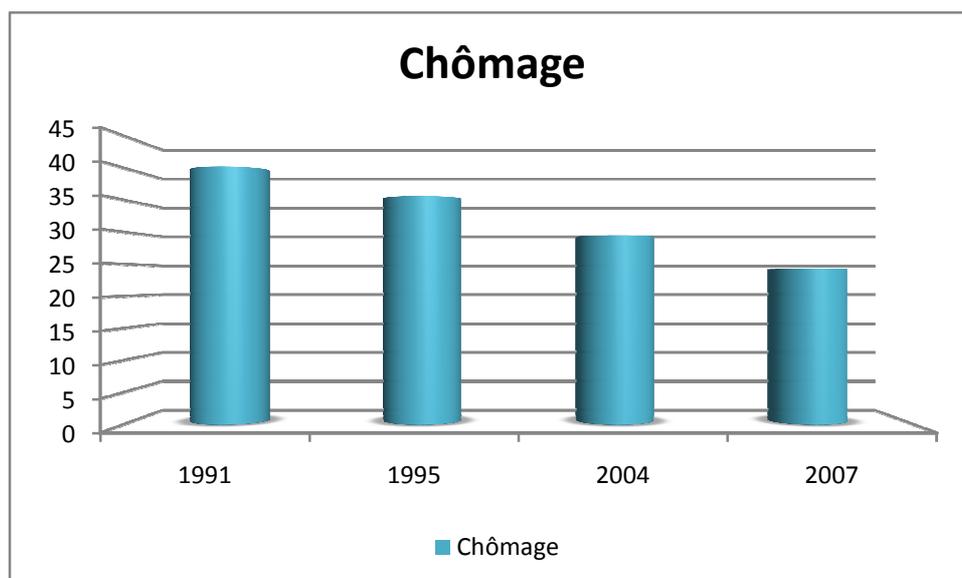
### **A. Chômage et la jeunesse**

L'abandon scolaire et les maternités précoces représentent un problème majeur chez les comoriens. Ces deux conditions réduisent, en effet, considérablement, les chances d'améliorer les compétences professionnelles et de faire carrière. Un jeune, sans formation, aura beaucoup de mal à trouver sa place sur le marché.

On note également les conséquences de cette crise du travail chez les jeunes. Sans emploi, les jeunes se tournent, facilement, vers le crime organisé et les bandes armées. Alors, l'emploi des jeunes devrait être la condition sine qua non à l'éradication de la pauvreté, au développement durable et à la consolidation de la paix.

Le chômage concerne, majoritairement, une population jeune et ayant un certain niveau d'instruction. Mais le chômage affecte, différemment, les individus selon le sexe comme nous l'avons souligné.

**Figure n°07 : Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans**



Source : CGP, département de la statistique, 2007

### **B. Chômage et pauvreté**

Dans l'ensemble de l'archipel, il apparaît que l'incidence du chômage est un peu plus faible dans les ménages pauvres que dans les ménages aisés. Selon, l'EIM, les taux de chômage déclaré s'élèvent à 12,5 ; 14,0 et 14,4% de la population active respectivement les familles pauvres, intermédiaires et riches. Ce résultat s'explique, essentiellement, par le faible taux de chômage qui prévaut en milieu rural où est concentrée la plus grande partie de la population active.

La relation inverse entre le taux de chômage et le niveau de vie des ménages prévaut, uniquement, à la Grande Comore où le taux de chômage dans les ménages pauvres, intermédiaires et riches est respectivement de 15,4 ; 16,9 et 10,5%.

## CONCLUSION PARTIELLE

La pauvreté constitue une menace de la population comorienne. Cette pauvreté est inégalement répartie selon les îles, les milieux ainsi que les groupes socio-économiques. Nous avons constaté que la pauvreté est plus élevée à Anjouan par rapport aux autres îles. Mais aussi la pauvreté touche, plus particulièrement, la population de la zone rurale. Ainsi, le milieu rural contribue à 78,8% de la pauvreté des familles aux Comores.

Parmi les causes de la pauvreté, nous pouvons noter que l'inégalité de dépense augmente les écarts de la pauvreté entre les îles et les ménages. Par exemple à la Grande Comore, les transferts extérieurs diminuent le taux de la pauvreté.

Il faut aussi noter que, la participation des femmes et des hommes au marché du travail est inégalement répartie. Les femmes occupent des activités marginales par rapport à leurs homologues.

***DEUXIEME PARTIE***  
***POLITIQUE DE RELANCE ECONOMIQUE***  
***ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE***

## INTRODUCTION PARTIELLE

Dans cette partie nous étudierons les moyens nécessaires d'éradiquer la pauvreté. Cette dernière persistera tant qu'il n'y aura pas des efforts considérables de la part du gouvernement, des différents partenaires, de tous les membres de la société civiles et les acteurs concernés. Le déficit reste majeur si bien qu'il conviendrait de se demander dans quelles mesures un assainissement, prospère et durable dans le cadre du développement socio-économique, peut réduire la pauvreté.

Nous analyserons en premier lieu, la croissance et développement, ensuite les enjeux de lutte contre la pauvreté et enfin les projets en cours d'exécution pour réduire la pauvreté.

## CHAPITRE I

### CROISSANCE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

#### Section I : Croissance économique et pauvreté

##### §1. Généralité sur la croissance

###### A. Concept et définition

Si les désignations servant à distinguer les groupes des pays peuvent varier, il faut manier avec davantage de prudence les termes visant à décrire le processus de développement lui-même. On recourt parfois, alternativement, à la croissance économique et développement économique, alors qu'une distinction fondamentale les sépare. La croissance économique constitue l'un des quatre angles du carré magique de Kaldor (croissance, plein -emploi, maîtrise de l'inflation et équilibre de la balance des paiements). La croissance peut être définie comme l'augmentation soutenue, pendant une période longue, de la production d'un pays, c'est-à-dire qu'elle signifie une élévation du revenu par tête et du PNB. Elle peut être considérée comme un processus purement quantitatif.

Alors, l'augmentation sensible de la richesse créée n'est un témoignage de la croissance que si elle résulte d'un changement dans les conditions de production et non d'un événement extérieur ponctuel. Il faut donc que le mouvement ascendant soit durable et non aléatoire.

La croissance est une condition essentielle du développement puisqu'elle est la condition nécessaire de l'élévation du niveau de vie des habitants. Elle est indispensable car sans elle, les habitants ne peuvent voir leur situation améliorée que par des transferts de revenus et d'actifs provenant d'autrui. Mais la croissance ne constitue plus une condition suffisante de l'amélioration du niveau de vie de tous. Pour que celle-ci se réalise, il faut qu'il y ait une meilleure répartition des revenus produits.

## **B. Mesure de la croissance**

Avant de pouvoir évoquer la méthode expérimentale qui sert à analyser les origines de la croissance, il importe d'étudier les indicateurs économiques utilisés pour mesurer la croissance. Les indicateurs les plus utilisés, pour mesurer cette dernière, sont le produit intérieur brut (PIB) et le produit national brut (PNB).

### **a. Le produit intérieur brut**

Le PIB est une évaluation monétaire de la somme des valeurs ajoutées créées en une année par toutes les entreprises nationales et étrangères, implantées sur le territoire d'un pays. Dans un autre sens, il inclut tous les revenus générés à l'intérieur des frontières d'un pays y compris ceux des résidents étrangers, mais exclut les salaires et profit gagnés par les ressortissants du pays à partir de sources étrangère. Il est égal à la somme, en valeur de consommation privée, de l'investissement, des dépenses de l'État, des variations des stocks et des exportations, moins celle des importations. Ces éléments constituent les composants du PIB. Les différents secteurs de l'économie contribuent au PIB à des degrés divers. Par exemple aux Comores, le secteur agricole contribue à 41% du PIB, le secteur industriel représente 11% et le secteur tertiaire contribue à 48%. La plupart des pays considèrent le PIB comme le meilleur indicateur de l'activité économique. Le niveau de vie dans un pays a souvent pour indicateur le PIB par habitant, qui est calculé en divisant le PIB du pays par le nombre d'habitants.

Alors, lorsque le PIB croît à un taux supérieur à la croissance démographique, on dit que le niveau de vie s'élève. Lorsqu'au contraire, la croissance démographique est supérieure au taux de croissance du PIB, on dit que le niveau de vie baisse. Ce qui est le cas des Comores.

### **b. Le produit national brut (PNB)**

Depuis, le début des années 1990, d'autres pays comme (l'Allemagne, le Japon et les Etats Unis) utilisent le PNB comme un autre indicateur de prospérité économique. Le PNB a son tour, totalise les revenus perçus par les résidents d'un pays quelle que soit la localisation de leurs actifs. Autrement dit, c'est la somme de la valeur des produits finis et des services générés par un pays pendant une année donnée. Il ne compte que les revenus gagnés par les citoyens en incluant les

salaires et profit gagnés par ceux à l'étranger. Le PNB par tête est un autre indicateur qui permet de mesurer le niveau de vie dans un pays.

### **c. Limites des indicateurs**

Le revenu par tête se heurte à des problèmes, ce qui le rend illusoire, inadéquat et imparfait pour mesurer le niveau de vie de la population. Il est le rapport entre le produit global (PIB ou le PNB) et le chiffre de la population.

Cet indicateur est imparfait car, il est difficile de connaître le chiffre exact de la population. La précision et la fiabilité des informations statistiques dépendent des capacités administratives. Or, celles-ci sont mises en cause dans les pays sous développés, car les informations fournies par les instituts statistiques ne sont pas exacts. Comme le recensement est coûteux et difficile à organiser, les enquêtes donnent parfois des résultats incertains et non fiables à cause du manque de sincérité des individus enquêtés dans les pays en développement comme les Comores.

Comme nous l'avons souligné auparavant, que la croissance économique est une condition nécessaire mais non suffisante à l'amélioration du niveau de vie de tous, car la répartition du revenu généré joue également un rôle important. Trois raisons, au moins, vont à l'encontre de l'hypothèse selon laquelle la hausse du revenu par tête se traduit nécessairement par une hausse des revenus pour toutes les familles ou, tout au moins, par la majorité d'entre elles.

✚ Les pouvoirs publics n'encouragent pas la croissance économique dans le seul souci d'accroître le bien-être de leurs ressortissants, mais aussi et parfois surtout pour renforcer le pouvoir et la gloire de l'Etat et de ses dirigeants.

✚ Le pays peut investir, massivement, ses ressources pour renforcer sa croissance et repartir, de ce fait, à une date ultérieure, une progression notable de la consommation.

✚ Il arrive que le revenu et la consommation augmentent mais au bénéfice exclusif ou quasi exclusif de ceux qui sont déjà, relativement, privilégiés. Pour reprendre le vieux dicton qui dit que : « les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent ». ceci montre que la richesse est inégalement répartie.

## **§2. Les modèles de croissance**

La théorie expliquant les rapports entre ces facteurs et la croissance de la production nationale repose sur la *fonction de production*. Cette dernière permet de déterminer l'accroissement de la production dans une entreprise donnée ou, plus particulièrement, dans la microéconomie. Concernant l'économie d'un pays, les fonctions de production déterminent la relation entre le nombre de la population active d'un pays et ses fonds propre et le niveau du produit national brut de ce pays. Dans ce cas, ces fonctions sont appelées : « fonctions de production globales » et elles mesurent les augmentations de valeur de la production ou du produit national.

### **A. Le modèle HARROD-DOMAR**

La fonction de production, la plus simple et la mieux connue, dans l'analyse de la croissance économique, a été mise au point de manière autonome, dans les années 1940, par l'économiste britannique Roy HARROD et son homologue du MIT Evsey DOMAR. Le modèle Harrod –Damar a largement servi, dans les pays en développement, comme méthode simple pour étudier les rapports entre la croissance et les besoins capitaux. Ils ont avancés l'hypothèse selon laquelle : la production de toute unité économique dépend du montant de capital qui y est investi. Alors, le capital crée par les investissements dans une entreprise est le déterminant principal de la croissance, l'épargne des personnes et des firmes ouvrant la voie à l'investissement.

### **B. sources de croissance**

La fonction de production simple de Harrod et Domar ignore certains facteurs qui caractérisent les performances nationales en matière de croissance. De ce fait, d'autres économistes, comme Robert Solow et Edward Denison, ont tenté d'expliquer les sources de la croissance en faisant appel à une forme différente de la fonction de production permettant de déterminer les diverses causes de la croissance.

Comme la croissance est l'augmentation de la production, il faut, pour en trouver les origines, se tourner vers ce qui est nécessaire pour produire: le travail et le capital. Et la fonction de production met en rapport les augmentations de production à celle des intrants de capital, de personnel qualifié et non qualifié et d'autres variables. Dans un autre sens, la principale source de la croissance réside à la hausse durable de la productivité du travail.

Elle augmente sous l'effet de trois phénomènes:

@ *l'accumulation du capital productif* : c'est l'accroissement du stock du capital utilisé pour la production. Cette dernière est plus efficace si elle est accompagnée de flux d'investissements réguliers et soutenus ;

@ *une spécialisation accrue* : la spécialisation de travail est un facteur nécessaire pour améliorer la productivité du travail. La spécialisation permet de mettre en place une division du travail poussée et d'une organisation de la production performante ;

@ *le progrès technique et l'innovation* : Il est vraiment difficile de mesurer le progrès technique. Il y a progrès technique lorsqu'on invente une technique ou une technologie qui, par la suite, est appliquée à la production. Il peut se définir comme l'ensemble des innovations qui entraînent une transformation ou un bouleversement des méthodes de production, de l'organisation, du travail, des produits et du marché et des structures de l'économie. Dans ce sens, le progrès technique peut prendre trois définitions<sup>15</sup> :

@ la technologie est «un ensemble de connaissances relatives à certains types d'évènements et activités associées à la production et à la transformation de matériaux» ;

@ le progrès technique désigne une augmentation de la capacité des hommes à maîtriser la nature, sous la forme d'une plus grande productivité ou des nouveaux produits ;

@ le progrès technique est un accroissement de la connaissance que les hommes ont des lois de la nature appliquée à la production. Ces définitions nous amènent à conclure que le progrès technique favorise la croissance car elle permet d'accroître la productivité. C'est-à-dire, il permet d'obtenir un niveau de production plus élevé sans que le volume des facteurs utilisé soit modifié.

---

<sup>15</sup> Horace GATIEN « cours de croissance et fluctuation économique » 3<sup>e</sup> année économie, 2007

### **§3. La réduction de la pauvreté par la croissance**

Au cours des années 1950 et 1960, la croissance économique était considérée comme un élément clé des stratégies de développement. La conception du développement était essentiellement quantitative. Or, dès la fin des années 1960, il apparaissait qu'il ne suffisait pas d'accélérer la croissance économique pour réaliser le développement économique et sociale. Et au cours des années 1990, le débat concernant les relations qui prévalent entre la croissance, l'inégalité et la pauvreté s'est à nouveau animé.

La pauvreté est susceptible de diminuer plus rapidement que le taux de croissance du niveau de vie, pourvu que ce dernier ne génère pas une élévation de l'inégalité. Les pauvres se distinguent des riches par leur faible revenu. De ce fait, une croissance économique qui n'induit pas une élévation de l'inégalité des dépenses par tête est susceptible de profiter plus aux très pauvres qu'aux autres classes sociales. Logiquement, en cas d'augmentation de leur part de revenu par le biais de la croissance, les démunis doivent voir leur revenu s'élever également. Mais, c'est loin d'être la réalité, en particulier, dans les pays en développement. Car, la croissance a tendance à accroître les revenus des plus riches et à augmenter les inégalités des dépenses par tête.

Alors, pour rehausser le bien-être global d'un pays, il faut faire appel à des politiques ayant la capacité de réduire ces disparités. Dans ces conditions, il importe de stimuler des politiques économiques qui favorisent une croissance économique qui maintienne au moins la part des revenus des plus pauvres. Dans ce cas, une croissance économique « pro-pauvres » est celle qui contribue à réduire la pauvreté, c'est-à-dire, qui améliore le niveau de bien être des individus ou des ménages, notamment des plus pauvres en terme monétaires et /ou non monétaires. Cette croissance permet de requérir une stratégie, délibérément, biaisée en faveur des pauvres, de manière à ce que la création des richesses profite plus que proportionnellement à ces derniers. Cette affirmation ne signifie pas que la croissance n'est pas en mesure de réduire la pauvreté, elle indique, seulement, que dans plusieurs pays en développement l'ampleur et la persistance de la pauvreté appellent d'autres programmes d'action qui soient en mesure de combiner des réformes économiques encourageant la croissance avec des politique appropriées.

## **Section II : Le développement économique et la pauvreté**

### **§1. Généralité sur le développement**

#### **A. Définition**

Le développement se distingue de la croissance par sa dimension qualitative. Mais comme nous l'avons souligné auparavant, la croissance est la condition nécessaire mais non suffisante du développement.

Le terme « développement » dont on parle ici, concerne le développement économique et social. Il peut se définir de plusieurs façons selon l'auteur et le temps. En effet pour certains, il s'agit d'un processus et, pour d'autres, cela suppose la notion de besoins fondamentaux.

Selon nombreux auteurs, le développement « est le processus par lequel un pays devient capable d'accroître sa richesse de façon durable et autonome, et de la répartir équitable entre les individus »<sup>16</sup>. Ce processus permet de sortir de l'état de sous-développement ou/et de réduire la pauvreté.

François Perroux introduit la notion des besoins fondamentaux (nourriture, santé, éducation, logement ...) pour définir le terme « développement ». Selon lui, le développement revient « à nourrir les hommes, soigner les hommes, instruire les hommes »<sup>17</sup>. Donc, le développement repose sur la satisfaction des besoins fondamentaux. Cette idée de François Perroux nous permet de définir, alors le développement comme, la capacité d'une société à satisfaire les besoins fondamentaux de sa population et à lui permettre d'acquérir un bien - être pour son épanouissement.

Mais quelle que soit la définition qu'on donne au « développement », il implique une amélioration globale du niveau et condition de vie d'une société donnée et /ou une réduction de la pauvreté. Ces dernières sont réalisables par le biais de la croissance, une diminution des inégalités, une élévation du niveau d'instruction et une sécurité, face aux risques sociaux et politiques. Alors, le point commun de toutes

---

<sup>16</sup> Patrick GUILLAUMONT « Economie de développement : le sous développement », édition PUF, tome1, 1985, P.96

<sup>17</sup> Guy Florentin RATSIMBAZAFY « Analyse de la pauvreté à Madagascar » Mémoire de maitrise, 2006, p.51

ces définitions c'est que, parler du développement revient à parler du niveau et condition de vie, donc, de la qualité de vie d'un pays en question.

## **B. Besoins humains essentiels ou besoins fondamentaux**

Certains auteurs qui étudient le développement contestent l'idée selon la quelle le revenu constitue un élément du bien – être. Certes, soutiennent – ils la possession du revenu plus élevé permet de vivre mieux et plus longtemps. Mais, pourquoi ne pas se demander directement si cette évolution se produit dans les faits ? Depuis longtemps, des travaux visent à mesurer une grande variété d'indicateurs sociaux. Ce sont des indicateurs qualitatifs qui concernent les besoins humains essentiels. Plus récemment, l'intérêt s'est porté sur la question de la satisfaction des besoins. Les listes de ces besoins varient, mais, dans la majorité, elles incluent des niveaux minimaux de nutrition, de santé, d'habillement et de logements, ainsi que des perspectives de la liberté. Alors, parmi ces indicateurs qualitatifs observés pour mesurer le développement, il y a :

- La situation sanitaire ;
- Le niveau de scolarisation ;
- La mortalité ;
- L'hygiène ;
- L'accès aux loisirs et aux nouvelles technologies de l'information et de communication ;
- L'espérance de vie.

## **§2. Indicateurs généraux du développement**

Il est difficile de combiner les indicateurs sociaux pour mesurer, globalement, le développement social d'un pays. En 1979, *l'Overseas Développement Council* (O.D.C.), a tenté de le faire en définissant un indice de qualité matérielle de la vie (I.Q.M.V), fondé sur trois indicateurs très répandus et appartenant à la variété des besoins humains essentiels : espérance de vie à un an, taux de mortalité infantile et taux d'alphabétisme.

En 1990, le Programme des Nation Unies pour le développement (PNUD) a introduit un autre indicateur. Cet indicateur synthétique appelé « Indicateur de développement humain (IDH) », est très utilisé, actuellement, pour mesurer le

développement d'un pays. Il prend en compte les différentes dimensions (dimensions quantitative et qualitative) du développement.

## **A. Indicateur synthétique du développement : IDH**

### **a. Définition**

La mesure de la richesse des nations utilise, le plus souvent, des indicateurs statistiques élaborés à partir de données réelles et physique qualifiables (PIB, PNB, solde de la balance commerciale ou de la balance des paiements, etc...). L'I.D.H. est un indicateur synthétique de développement mis au point par le PNUD, inspiré des travaux d'Amartya sen. Il s'efforce, quant à lui, de mesurer le bien-être des populations par l'IDH. De ce fait, il combine les mesures de l'espérance de vie, du niveau d'éducation atteint et du PIB par habitant.

### **b. Calcul de l'IDH**

Avant d'élaborer la formule qui permet de calculer l'IDH, il est nécessaire de préciser les éléments qui composent cet indicateur. Alors l'IDH est un indicateur composé de trois éléments :

- ✓ Indice de durée de vie : mesuré par l'espérance de vie à la naissance ;
- ✓ Indice de niveau d'instruction : mesuré par un indice de deux tiers le taux d'alphabétisation des adultes et de un tiers du taux brut de scolarisation combiné ;
- ✓ Indice de niveaux de vie : mesuré par le PIB par habitant exprimé en parité de pouvoir d'achat (P.P.A) ;

Mais pour calculer ces indices, des valeurs minimales et maximales ont été fixées au niveau mondial pour chacun de ces éléments :

- Espérance de vie à la naissance : 25 à 85 ans ( $E_N$ )
- Taux d'alphabétisation des adultes (à partir de 15 ans) : 0% à 100% ( $A_A$ ) ;
- Taux brut combiné de scolarisation : 0% à 100% ( $S_C$ ) ;
- PIB réel par habitant (en PPA) : US\$ 100 à US \$ 40.000 ( $R_H$ ).

Les indices composant L'IDH se calculent comme suit.

$$\text{Indice} = \frac{\text{Valeur réelle} - \text{Valeur minimale}}{\text{Valeur maximale} - \text{Valeur minimale}}$$

L'indice relatif au niveau d'instruction ( $T_A$ ) n'est autre que la moyenne arithmétique du taux d'alphabétisation des adultes pondéré par deux ( $2 \times A_A$ ) et du taux de scolarisation combiné pondéré par l'unité ( $1 \times S_C$ ). Il s'obtient par la relation suivante :

$$T_A = \frac{2 \times A_A + 1 \times S_C}{3} \quad \text{et} \quad IDH = \left[ \frac{E_N^3 + T_A^3 + R_H^3}{3} \right]^{\frac{1}{3}}$$

Alors, la moyenne arithmétique des trois indices (durée de vie, niveau d'instruction, espérance de vie) nous donne l'IDH. Comme nous l'avons souligné auparavant, l'IDH sert à mesurer le développement d'un pays. De ce fait, plus l'indice est faible, plus les problèmes du sous développement sont nombreux. Il est dit élevé s'il est supérieur à 0,8, il est moyen s'il est compris entre 0,799 et 0,5. Enfin l'IDH faible est inférieur de 0,5. Alors, l'IDH permet d'apprécier le niveau de développement des pays.

Aux Comores, l'IDH est situé à 0,530. Ceci explique que les problèmes de sous développement aux Comores sont considérables<sup>18</sup>.

### **B. L'indice de la pauvreté humaine (IPH)**

L'IPH est un nouvel indicateur qui permet de mesurer le développement humain, alors que l'IDH mesure le progrès général d'un pays. L'IPH s'attache à la répartition de ce progrès et tente de déchiffrer les formes de dénuement qui subsistent.

Il y a deux formes de l'IPH :

- ❖ L'IPH1 (un premier IPH) : mesure de la pauvreté des pays en développement ;
- ❖ L'IPH2 (un seconde IPH) : il mesure, pour sa part, la pauvreté dans les pays industrialisés avec, toute-fois, des seuils de dénuement

<sup>18</sup> cf. annexe I : indicateurs clés du développement, p.127

différent, tant il est vrai que la pauvreté tout comme la richesse sont susceptibles d'être hiérarchisées.

L'IPH se focalise sur trois éléments essentiels de la vie humaine qui sont déjà cités dans l'IDH. Mais dans le cas de l'étude de l'IPH, ces éléments sont considérés comme des manques. Ces manques se traduisent comme suit :

- La première forme de manque : se mesure en termes de longévité c'est-à-dire le pourcentage de la population dont l'espérance de vie (taux de mortalité) <40.
- La deuxième concerne l'instruction. Elle consiste à déterminer le pourcentage de la population exclue du monde de la lecture et de la communication et ceci est mesuré par le taux d'analphabétisme des adultes.
- La troisième concerne l'absence d'accès à des conditions de vie décentes, (mesuré par un sous-indicateur comprenant le pourcentage d'individu privés d'accès à l'eau potable, celui des personnes n'ayant pas accès aux services de santé et celui des enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale modérée ou aigüe).

### **Section III. L'effet de l'éducation et de la santé sur le développement**

#### **§1.L'éducation dans le développement**

##### **A. Généralités sur l'éducation**

###### **a. Définition**

L'éducation peut se définir, en termes généraux, en tant qu'ensemble de méthodes de formation humaine ou, de manière plus étroite, en tant que processus survenant dans les institutions spécialisées appelées «écoles »<sup>19</sup>. Elle constitue indiscutablement, la forme essentielle d'épanouissement des ressources humaines. Dans les pays en développement, le nombre des candidats à l'admission dans le réseau scolaire est souvent, nettement, supérieur à la qualité des places disponibles.

---

<sup>19</sup> Jaques BRASSEUL « Introduction à l'économie du développement » édition Armand, 1996, P. 56

### **b. L'éducation comme investissement du capital humain**

L'investissement est défini comme étant le placement de fond. Plus particulièrement, on appelle investissement, les dépenses destinées à produire l'équipement matériel de production future. Les études réalisées montrent que les dépenses réalisées dans l'éducation pour préparer les êtres humains constituent un autre investissement. Toute fois, il est difficile de distinguer les aspects de l'investissement de l'éducation des aspects de consommation, les deux produits sont liés. Néanmoins, l'investissement dans l'éducation est analogue à l'investissement dans le capital matériel.

L'économiste Théodore Schultz, suggéra que l'on devait voir dans ces activités, un processus d'accumulation d'un capital dans lequel il serait possible, par la suite, de puiser pour accroître la productivité et le revenu d'un travailleur. Il appelait ce phénomène, « investissement dans le capital humain ». Pour Schultz, cette forme de placement, est tout aussi, importante que l'investissement dans le capital réel. Les études réalisées par la banque mondiale confirment l'idée selon laquelle le développement des ressources humaines influe fortement l'essor économique. Car, l'investissement dans les ressources humaines contribue à accélérer la croissance économique, en élevant la productivité de travail, en favorisant le renforcement de l'investissement matériel.<sup>20</sup>

De ce fait, si les individus reçoivent plus des formations qu'au paravent grâce à une augmentation des dépenses d'éducatons par personne, dans la mesure où cette augmentation les prépare à produire, alors, l'augmentation des dépenses de l'éducation est analogue à une intensification du capital.

### **c. Limite de l'investissement dans l'éducation**

L'improductivité des dépenses éducatives a tenu, principalement, à la fréquence élevée des abandons d'élèves. Les élèves quittent l'école avant d'avoir terminé un cycle d'étude. Dans un autre côté, des graves inégalités régionales et sociales caractérisent la plupart des systèmes scolaire des pays en développement. Dans ces pays, l'enfant qui vit dans une grande ville ou issu d'un milieu socioéconomique favorisé, aura beaucoup plus de chance de bénéficier d'une

---

<sup>20</sup> Theodore W. Schultz : « investment in human capital » dans American Economic Review 51, Janvier 1961, p.15

formation scolaire, et de chance encore plus grande de recevoir une éducation de qualité. Alors que l'élève qui vient d'une région rurale ou d'un milieu socioéconomique, plus ordinaire, a moins de chance d'acquérir une formation scolaire et une éducation de qualité.

Comme l'éducation ouvre souvent la voie à un meilleur emploi et à des revenus plus élevés, alors cette structure de l'offre éducative aggrave l'inégalité des chances et des revenus. Pour certains économistes, une amélioration de la carte scolaire pouvaient constituer un atout majeur dans la mis en place d'une répartition des revenus plus égalitaire.

## **B. Rôle de l'éducation dans le développement**

Le développement économique et social d'un pays repose sur la capacité de ses ressources humaines. Alors, l'accès à l'éducation revêt une importance spécifique pour le développement. Les chercheurs ont jugé, souvent que, l'éducation, jusqu'à un certain niveau, constitue un droit individuel. On l'a encouragée pour qu'elle permette aux gens de se connaître. En effet, au début des années 1960, l'approche de Schultz et ses collègues, Becker et Mincer, visait l'incorporation des décisions individuelles quant à l'éducation, la formation etc., dans la théorie macroéconomique.

L'éducation a une incidence directe sur le bien-être futur des individus. Elle est essentielle au développement socio économique d'un pays, comme nous l'avons déjà souligné auparavant. Elle contribue à l'amélioration des conditions de vie des individus en leur donnant accès à plus d'opportunités économiques. Ainsi, au niveau micro, l'éducation augmente beaucoup les possibilités pour une personne de trouver un emploi et lui permet, dans un contexte de globalisation, d'être compétitive sur le marché international. Au niveau macro, une population bien éduquée et instruite a une productivité supérieure, et peut maîtriser les technologies modernes productives, et, ainsi générer une valeur ajoutée et des revenus importants.

Au cours des années 50, le débat a porté, dans une large mesure, sur le besoin d'actifs instruits. L'homme instruit devient efficace et productif. Suite à cela, une demande galopante de scolarisation a été remarquée. Des nombreux gouvernements ont constaté que, la politique suivie pour développer simultanément

tous les niveaux de scolarité pesait trop lourdement sur leurs budgets. La demande commençait à apparaître sans limite.

Paradoxalement, la poursuite d'une demande d'éducation exponentielle s'est accompagnée d'un déclin apparent de ses avantages pour l'individu. L'augmentation du chômage des diplômés a amené les responsables à se demander s'il fallait consacrer une proposition, constamment croissante de moyens à l'expansion du système scolaire, simplement, pour amener des gens au chômage.

La prise de conscience croissante des coûts a suspendu à une nouvelle méthode d'analyse des investissements éducatifs, introduite dans les années 60. Fondée sur la théorie du capital humaine, l'analyse coûts – bénéfices compare les coûts et les avantages de l'éducation, à la différence de celle des ressources humaines qu'en considèrent exclusivement les avantages.

L'approche du capital humain suggère que le meilleur moyen d'assurer une plus grande égalité, entre différents groupes sociaux, est d'égaliser les dotations individuelles en capital humain. Cela pourrait être réalisé en favorisant l'accès à faible coûts de l'enseignement supérieur, et en réduisant drastiquement les coûts d'opportunité de ce dernier.

En définitive, l'essence de la théorie du capital humain est que les individus investissent en eux-mêmes dans leur intérêt pour profiter de gains futurs sur leur vie entière. Le capital humain qui en résulte, génère une élévation de la productivité qui, une fois valorisée sur le marché, induit des gains supérieurs. Ces accroissements de rémunérations peuvent être comparés aux coûts du capital humain et de manière à produire un taux de rendement. Ainsi, l'élément clé de la théorie du capital humain réside dans la relation présumée entre l'éducation, la productivité et le marché de travail, ce dernier étant essentiellement concurrentiel.

## **C. L'éducation aux Comores**

### **a. Structure du système éducatif**

Le système éducatif des Comores est organisé en cinq composants :

Le premier niveau est l'éducation préélémentaire qui, à son tour, est composée de deux types d'enseignements, à savoir, l'école coranique et l'école

maternelle. L'école coranique est une institution autonome et de type communautaire. Elle a comme objectif de dispenser un enseignement religieux, visant à renforcer la culture et la religion islamique. Les enseignements sont dispensés en langue comorienne et en arabe. Ils concernent les enfants à partir de 3 ans jusqu'à leur majorité spirituelle. Même si, cet enseignement ne soit pas organisé en niveau comme dans le système formel, il constitue le premier pas des enfants dans le système éducatif. Avec l'appui de l'UNICEF, le ministre de l'éducation nationale a lancé l'expérience pilote de l'école coranique rénovée, une première tentative devant aboutir à l'intégration de ce type d'enseignement dans le système éducatif formel.

Quant à l'école maternelle, elle est une institution relativement récente et de type occidentale. Elle accueille les enfants de 3 à 5ans. Elle est organisée dans les institutions privées, localisées en milieu urbain, dispensant un enseignement français. Cet enseignement est reparti en trois niveaux : petite, moyenne et grande section.

Le deuxième niveau est l'éducation élémentaire. Elle concerne les enfants de 6 à 11ans. Cet enseignement est composé de trois cycles d'enseignement de deux ans, à savoir : le cours préparatoire, cours élémentaire et cours moyen. La fin de ces trois cycles est marquée par la délivrance du diplôme de fin d'étude élémentaire. Sur le plan administratif, la carte scolaire nationale est divisée en 17 circonscriptions d'inspection pédagogique régionale (C.I.P.R.).

Le troisième niveau est destiné à l'enseignement secondaire accueillant les enfants de 12 à 16 ans à l'issue du concours d'entrée en 6<sup>ème</sup>. Il est composé de deux structures, correspondant aux premiers et deuxièmes cycles. D'une part, les collèges publics organisés en deux cycles : cycle d'observation (6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>) et cycle d'orientation (4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>), la suite desquels est délivré le diplôme du Brevet d'études du premier cycle. D'autre part, les lycées accueillant les élèves de 16 ans à 18 ans qui suivent la seconde, la première et la terminale à l'issue de laquelle est délivré le diplôme baccalauréat.

Le quatrième niveau concerne l'enseignement supérieur qui s'est récemment développé avec la création de l'université des Comores depuis l'année universitaire

2003-2004. Mais auparavant, seules quelques institutions dispensaient une formation de deux ans après le baccalauréat.

L'enseignement supérieur et de la recherche est organisé autour de :

- Quatre facultés : Lettres et Sciences Humaines, Droit et Sciences Economiques, Sciences Techniques, Imam Chafiou ;
- Deux instituts : Institut de Formation des Enseignants de Recherche en Education (I.F.E.R.E.) et l'Institut Universitaire de Technologie (I.U.T.) ;
- École de médecine et de la santé publique (E.M.S.P.).

Enfin l'autre système d'apprentissage est dispensé dans des centres de formation telle que l'école technique professionnelle de Ouani. Cet enseignement permet d'acquérir des qualifications dans plusieurs domaines secrétariat, gestion, menuiserie, maçonnerie, tôlerie, soudure, froid, peinture, couture, plomberie... etc.

## **b. Les contraintes du secteur de l'éducation**

Comme dans plusieurs pays pauvres, l'éducation aux Comores est confrontée à un certain nombre d'obstacles qui compromettent, sérieusement, son développement. Ces obstacles sont d'ordre contextuel, économique, sociopolitique et éducatif.

### **1. Une très forte pression démographique**

Le contexte démographique constitue un frein au développement de l'éducation. Le taux d'accroissement de la population à scolariser évolue plus rapidement que celui des enfants scolarisés. Ceci conduit à un déséquilibre entre la demande de scolarisation et l'offre publique d'éducation. A tous les niveaux d'enseignement, le pays fait une forte demande d'éducation alors que les ressources disponibles sont nettement insuffisantes. Malgré les efforts consentis par l'État pour le développement du système éducatif, les résultats obtenus ne sont pas encore à la hauteur des attentes. Les capacités d'accueil sont très limitées, en conséquence, certains établissements scolaires refusent l'inscription de certains enfants en âge de scolarisation, notamment en milieu rural. Alors, la capacité de satisfaire les besoins éducatifs fondamentaux de la population ralentie voire amoindrie par cette explosion démographique.

## **2. Des difficultés économiques**

Sans aucun doute, le bas niveau de vie et la crise économique limitent les moyens qui peuvent être alloués au secteur de l'éducation. Il faut ajouter à cela, l'inefficacité constatée de l'utilisation des enseignants mis à la disposition du ministère de l'éducation nationale qui, dans la plupart des cas, est sources d'irrégularité de paiement des salaires. Cette situation, source de nombreuses grèves qui affectent le déroulement de l'année entraîne une démotivation générale du personnel enseignant qui, parfois, est tenté de délaisser l'enseignement public pour le privé.

## **3. Des perturbations sociopolitiques**

Les facteurs politiques semblent être les principaux éléments de décélération des progrès en matière d'Education Pour Tous (EPT). L'instabilité politique, ayant comme corollaire de nombreux remaniement ministériels et des changements fréquents des responsables, déstabilise le ministère de tutelle. Ces mouvements sociopolitiques (les grèves répétées des enseignants, le processus de décentralisation, etc.) marquent une ouverture démocratique d'un côté, et des crises et violence politique culminant en affrontement sanglant, de l'autre côté. Ils accentuent le dysfonctionnement de l'administration centrale, régionale et locale et favorisent le manque de coordination et de coopération dans le domaine de l'éducation de base. Cette situation entraîne des difficultés de suivi des actions engagées en faveur de l'éducation de base.

## **4. Des contraintes éducatives**

Enfin, les contraintes éducatives sont liées, principalement, au manque d'infrastructures et d'équipement pour élargir l'éducation. Les contraintes qui freinent le système éducatif se résument ainsi :

- ✓ Le problème de la disponibilité et de l'accessibilité des manuels scolaire pour les élèves et des supports pédagogiques pour les enseignants. Ce sont des difficultés qui expliquent les faibles performances du système éducatif et de la qualité de l'enseignement et des apprentissages ;

- ✓ Une faiblesse du système éducatif, tant au niveau central que décentralisé, en matière de conception, de planification et gestion des

ressources. L'absence de services médicaux pour le suivi des enfants à l'école est un facteur d'absentéisme fréquent et d'abandon ;

✓ L'absence d'un réseau actif et adéquat d'enseignement technique et formation professionnelle susceptible d'offrir des nouvelles opportunités aux jeunes et capable de produire la main d'œuvre nécessaire à l'essor économique d'un pays. L'enseignement supérieur est peu diversifié et l'offre est quantitativement et qualitativement limitée ;

✓ Un corps enseignant, surtout au primaire, dont la majorité n'a pas reçu les qualifications requises ou la formation pédagogique nécessaire pour un encadrement efficient des enfants. Il faut souligner que, sur les 2.488 enseignants du primaire, seuls 49,24% sont qualifiés.

Il y a aussi l'insuffisance des moyens pour un encadrement permanent au primaire et la quasi inexistence d'inspection au secondaire : les quelques inspecteurs pédagogique, formés pour ce niveau, servent dans les administrations de l'éducation ou sont détachement dans d'autres secteurs.

#### **Figure n°08 : Etat et situation d'une salle de classe**



Source : [www.comores4.skyrock.com](http://www.comores4.skyrock.com)

## **§2. La santé dans le développement**

### **A. Généralité sur la santé**

#### **a. Définitions**

##### **1. La santé**

L'organisation mondiale de la santé (OMS), agence de Nations Unies responsable des programmes pour l'amélioration des normes sanitaires, la définit comme « un état de bien-être total, physique, mental et social ». Ce qui va, nettement, au-delà de la signification normalement donnée à la santé. Pour la majorité des gens, la santé consiste, simplement, à l'absence de maladie ou d'infirmité.

##### **2. Le système de santé**

Il est l'ensemble des ressources, (matérielles, financière et humaines), structurées en vue de fournir des services et des biens à la population dans le but d'améliorer son état de santé.

#### **b. L'effet de la santé sur le développement**

L'état de santé des individus est un indicateur clé, à la fois, du bien-être et de la pauvreté d'une population. Les mauvaises conditions sanitaires, notamment, des pauvres, résultent de la relation complexe entre la santé et la pauvreté. Ainsi, l'amélioration de l'état sanitaire représente un objectif important entant que tel. La santé élargit des potentialités humaines de toutes sortes, et apparaît à bon droit, comme une exigence fondamentale de l'homme. L'amélioration de l'état de santé des travailleurs peut, directement et immédiatement, être bénéfique en augmentant la force des intéressés, leur endurance et leur aptitude à se concentrer pendant leur travail.

Dans un autre côté, l'amélioration de l'état sanitaire et nutritif des enfants favorise directement les gains de productivité à venir en aidant les enfants à se transformer en adultes plus forts, plus sains. En outre, elle constitue un apport indirect, en renforçant l'aptitude des enfants à acquérir, grâce à la scolarité, des techniques et des attitudes productives.

## **B. Organisation du système de santé aux Comores**

La réforme du système de santé a introduit une structuration du système sur un mode pyramidal à trois niveaux de compétence hiérarchisés. Tout d'abord, le niveau central, (niveau de l'union) est composé par les institutions suivantes :

- @ Cabinet du ministre ;
- @ Secrétariat général ;
- @ Direction nationale de la santé ;
- @ Direction et services chargés de la coordination des programmes et projets de santé ;
- @ Hôpital national de référence El-Maanrouf ;
- @ Pharmacie nationale autonome des Comores (PNAC).

Ensuite, au niveau des îles, on trouve l'administration sanitaire et des centres hospitaliers régionaux. Enfin, le dernier niveau est constitué des districts sanitaires : sept en Grande Comore, sept à Anjouan et trois à Mohéli, couverts par deux centres microchirurgicaux en Grande Comore et Anjouan et trois centres médicaux urbains pour les trois îles.

Par ailleurs, ces trois niveaux sont complétés par un réseau de dispensaires, (armées, Caritas), un service privé, 49 postes de santé périphérique et diverses structures de santé communautaire.

## **CHAPITRE II**

### **ENJEUX DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

#### **Section I : Nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté (cas de la DSRP)**

##### **§1. Présentation générale du DSRP**

###### **A. Historique du DSRP**

Depuis 1999, année de lancement de l'initiative renforcée pour les pays très endettés (PPTÉ) par la banque mondiale et le fonds monétaire international (FMI), plusieurs États se sont engagés dans l'élaboration des DSRP. Ces documents sont établis par les gouvernements des pays, à faible revenu, selon un processus participatif dans lequel s'impliquent à la fois les parties prenantes au niveau national et les partenaires extérieurs du développement dont le FMI et la banque mondiale. Le DSRP décrit les politiques et les programmes macro-économiques, structurels et sociaux, qu'un pays mettra en œuvre, pendant plusieurs années, pour promouvoir la croissance et réduire la pauvreté. Il expose aussi, les besoins de financement extérieur et les ressources de financement connexes.

###### **B. l'objectif du DSRP**

Le dispositif du DSRP, mis en place en septembre 1999 par le FMI et la banque mondiale, est concrétisé par les stratégies générales de réduction de la pauvreté pilotées par les pays. Ces stratégies assurent un lien essentiel entre les actions des autorités nationales, les concours des bailleurs de fonds et les résultats requis pour atteindre les Objectifs du Millénaires pour le Développement (OMD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU) visant à réduire la moitié de la pauvreté de 1990 à 2015.

###### **C. Élaboration du DSCRП des Comores**

###### **a. Fondement de la SCRП**

Comme nous l'avons souligné, les Comores souffrent d'instabilité macroéconomique, d'une faible progression du PIB et des déséquilibres financiers importants et non soutenable à court et moyen terme. Cette situation a conduit les autorités comoriennes à mettre en œuvre les initiatives plus audacieuses pour faire

face aux principes menaces, notamment le poids insoutenable de la dette extérieure, l'inefficacité des actions publique et la baisse tendancielle de l'aide extérieure. Le gouvernement a arrêté, sur la base des leçons tirées du passé en matière de planification nationale du développement et s'appuyant sur l'expérience des autres pays qui ont déjà élaboré des stratégies de lutte contre la pauvreté, les principes de base et le cadre de référence devant guider l'élaboration de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté.

Alors, depuis fin 2000, le gouvernement de l'union des Comores a commencé à préparer une stratégie nationale de réduction de la pauvreté a travers un processus de consultation élargie à la société civile, les bailleurs de fonds et les représentants politiques des trois îles. Un premier document de stratégie de croissance et de la réduction de la pauvreté intérimaire (DSCRPI) a été arrêté en juin 2003. Le document, issu d'un long processus participatif et inclusif, a été validé par l'ensemble des institutions publiques, de la société civile, des organisations non gouvernementales et des opérateurs économiques.

Les Comores ont élaboré et validité ce document dans la perspective de l'adhésion des Comores au programme FRPC (faculté pour la réduction de la pauvreté et de la croissance) sous l'initiative PPTTE (pays pauvres très endettés). Alors, dans sa version intérimaire, la SCRPI a reçu un accueil très positif de la part des partenaires au développement, notamment les institutions de Bretton Wood et de l'union européenne (UE). Cette SCRPI constitue, aujourd'hui, le document de référence en matière de développement socio- économique des Comores.

La SCRPI a été actualisée afin de prendre en compte les données récentes issues des grandes opérations, de collectes statistiques réalisées en 2003 et en 2004 dont le RGPH et l'EIM ainsi que les nouvelles priorités identifiées. Cette actualisation du document intérimaire, sur le plan macroéconomique et sectoriel, a été réalisée en juin 2005, accompagné de l'élaboration d'un plan d'action pour la période 2006-2009 qui identifie et budgétise 35 programmes prioritaires. Elle a porté, entre autre chose, sur une restriction du document initial pour mieux faire ressortir les secteurs sociaux prioritaires pour notre pays ; la santé et l'éducation comme axes stratégiques à part entière, et sur l'intégration d'un nouvel axe stratégique relatif à la sécurité et la lutte contre le terrorisme.

Les Comores ont organisé le 8 décembre 2005, en république de Maurice, une conférence des bailleurs de fonds pour le financement du plan d'action 2006/2009. Ce dernier est élaboré comme cadre de mise en œuvre de la stratégie de la croissance et de réduction de la pauvreté(SCRP) et d'atteindre les objectifs millénaires pour le développement (OMD). Cette conférence a connu un succès notable avec la mobilisation de 21 pays et 29 organisations internationales, sans compter les investisseurs et observateurs internationaux, qui se sont tous manifestés pour accompagner le processus de relance de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté en union des Comores.

Alors, ce document de stratégie comble une lacune ancienne des Comores qui est le manque d'une politique stratégique de développement sur la base de visions et objectif partagés. Le gouvernement de l'union, appuyé par ses partenaires des îles, est déterminé à résoudre les difficultés économiques du pays et à appliquer les politiques saines pour améliorer les perspectives économiques.

### **b. Les phases d'élaboration de la SCRП**

La SCRП a été réalisée sous quatre phases.

- **Phase 1** : elle avait pour objectif de mettre en place le dispositif institutionnel de pilotage du processus d'élaboration de la stratégie. C'est ainsi que trois comités ont été créés :

✚ Les comités d'orientation de la stratégie : ils rassemblent au niveau de chaque île les pouvoirs publics, les représentants des organisations de la société civile et du secteur privé et les représentants des associations coopératives. Leur principal rôle est de mobiliser les acteurs de développement dans l'île, de faciliter et d'orienter les travaux techniques ;

✚ Le comité technique est une structure légère constituée de cadres de l'administration, soutenue par des organisations de la société civile, du secteur privé et des consultants nationaux et internationaux. Sa principale mission est de réaliser ou de s'assurer que les travaux devant conduire à l'élaboration de la stratégie sont effectivement réalisés ;

✚ Le comité de coordination et de suivi de la stratégie rassemble le commissaire général au plan (C G P) et les secrétaires généraux des

différents départements ministériels centraux auxquels s'adjoignent des représentants des gouverneurs des îles et des délégués des comités d'orientation. Son principal rôle est d'encadrer et de valider le processus d'élaboration de la stratégie et d'en faciliter les activités.

- **Phase 2** : elle a consisté à l'établissement d'un diagnostic de la pauvreté et à l'analyse des perspectives de croissance sectorielle. Au cours de cette phase, ces ressources humaines nationales ont été mobilisées et mises à contribution à travers des consultations, notamment pour élaborer les études macro-économiques et sectorielles.

- **Phase 3** : la troisième phase a porté sur l'identification et la priorisation des axes stratégiques et des programmes prioritaires.

- **Phase 4** : cette dernière phase a consisté à la validation du document intérimaire de la SCRP. Pour cette validation, les appréciations, à divers niveaux, ont été recueillies, notamment, auprès des comités d'orientation, de la communauté internationale, de consultants nationaux et comité technique des ateliers nationaux. Des validations ont été également tenues avec la participation active de toutes les autorités de l'union et des îles autonomes. C'est à l'issue de ses concertations qu'a été arrêtée la version du DSCRPI de juin 2003.

### **c. Objectifs du millénaire pour le développement**

Les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) sont conçus à partir de la déclaration du millénaire adoptée lors du sommet du millénaire tenu au siège de l'ONU à New York par 191 pays dont les Comores, réunis en septembre 2000 sous l'égide des Nations Unis<sup>21</sup>. Ces objectifs sont l'expression d'un programme d'action international pour combattre la pauvreté humaine. Dans le cadre du suivi des engagements de ce sommet, chaque pays est tenu de préparer, régulièrement, des rapports d'avancement sur les progrès accomplis vers la réalisation de ces objectifs.

L'élaboration du deuxième rapport national en 2005 sur les OMD (après celui élaboré en 2003) s'est appuyée, pour sa validation, sur le dispositif institutionnel mis en place dans le cadre de l'élaboration de la SCRP. Alors, le DSCRPI reste le document de référence permettant la création des conditions d'une croissance

---

<sup>21</sup> Les Objectifs du Millénaire pour le Développement-rapport national 2005

économique forte et une réduction durable de la pauvreté dans notre pays. Les sept axes stratégiques chiffrés dans le plan d'action font référence aux objectifs importants (réduire la pauvreté, la famine, l'analphabétisme et les maladies). Ces objectifs font référence aux OMD qui ont été déterminés pour réduire la pauvreté d'ici 2015<sup>22</sup>. Et ces objectifs sont les suivants :

- @ Elimination de l'extrême pauvreté et la faim ;
- @ Assurance d'une éducation primaire pour tous ;
- @ Promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes ;
- @ Réduction de la mortalité des enfants de moins de 5ans ;
- @ Amélioration de la santé maternelle ;
- @ Combat du VIH/SIDA, du paludisme et d'autres maladies ;
- @ Assurance de l'environnement durable ;
- @ Mise en place d'un partenariat mondial pour le développement.

## **§2. Contenu du DSCR**

### **A. Les principes du SCRP**

La SCRP a été élaborée selon trois principes de base. Les intervenants sont convaincus qu'il est possible de réduire la pauvreté, de manière significative, aux Comores si le pays connaît : une croissance économique forte, une amélioration du capital humain et une bonne gouvernance.

#### **a. Une croissance économique forte**

Elle est indispensable à la réduction de la pauvreté. L'expérience des Comores et de nombreux pays en développement montre que la croissance économique est une condition nécessaire à la réduction de la pauvreté. Une augmentation du produit national, de l'emploi et de la génération de revenu, peut améliorer les conditions de vie de la population. Cet accroissement dépend des performances sectorielles, de l'environnement politique et institutionnel, de politique macro-économique et sectorielle du niveau d'inégalité qui prévalent entre les catégories socio-économiques et les milieux.

---

<sup>22</sup> Cf. annexe II : objectifs de la lutte contre la pauvreté, p.128

Nous avons souligné dans notre premier chapitre de la deuxième partie que la croissance est une condition nécessaire à la réduction de la pauvreté, mais non suffisante. Pour manier cela, le gouvernement des Comores entend privilégier une approche mixte ciblant, d'une part, les secteurs dans lesquels sont concentrés les pauvres, de manière à accroître, directement et rapidement, leur revenu et assurant d'autre part, le développement à moyen terme de nouveaux secteurs porteurs de croissance.

De ce fait, il existe donc, deux grandes options en termes de priorité sectorielle pour réduire la pauvreté par la croissance. Soit privilégiée la croissance dans les secteurs les plus porteurs où le pays dispose d'avantages comparatifs et assurer une certaine redistribution des fruits de cette croissance à travers les politiques de redistribution, soit privilégiées des politiques favorables à l'augmentation des revenus des pauvres dans leur secteurs de concentration, ce qui se traduira également par un accroissement du PIB.

Dans le cas des Comores, il est nécessaire de privilégier une croissance qui aura un impact sur la réduction de la pauvreté. Une croissance intensive en main d'œuvre non qualifié, chaque fois que possible et ce, dans tous les secteurs, sera beaucoup plus porteuse de la réduction de la pauvreté qu'une croissance intensive en capital. Ceci signifie, privilégier systématiquement les technologies intensives en main d'œuvre, surtout non qualifiée, par exemple, dans les travaux publics de construction et d'entretien de route, dans les secteurs de construction, et d'agroalimentaire etc....

### **b. L'amélioration du capital humain**

L'amélioration de ce capital est au cœur du processus du développement et de lutte contre la pauvreté. La faiblesse des revenus n'est pas la seule cause de la pauvreté. Cette dernière peut être, également, le résultat d'un manque d'accès aux différentes formes de capital, en particulier, le capital humain. C'est ainsi que, le gouvernement comorien souhaite que tous les comoriens soient en bonne sante, bien éduqués et en mesure de s'épanouir personnellement et professionnellement.

Pour cela, il est nécessaire que les individus soient en mesures de saisir les opportunités économiques qui leur permettrons de gagner leur vie et d'assurer un bien-être à leur famille. Le secteur éducatif a un rôle stratégique à jouer dans cette

perspective car il est le mécanisme privilégié de transmission des valeurs sociales et de développement des compétences qui permettront aux individus de trouver les moyens et la motivation de construire un pays.

Dans cette perspective, la SCRP met un accent particulier sur les activités des formations professionnelles, en plus des actions directement orientées vers le secteur éducatif formel. La formation professionnelles et l'alphabétisation fonctionnelles de jeunes et adultes constituent les moyens les plus efficaces pour favoriser leur insertion dans la vie professionnelle, notamment, des secteurs porteurs où ils auront le maximum de chance de trouver un emploi, et non, de se trouver diplômés sans emploi devenant ainsi, des candidats forcés à l'émigration.

Mais la forte croissance démographique constitue une contrainte importante à l'amélioration du capital humain, plus particulièrement, au développement du pays. Elle accentue la demande de services sociaux de base alors que, les ressources financières et humaines disponibles sont très limitées. La réduction du taux de croissance démographique est nécessaire dans le cas de la réduction de la pauvreté en moyen terme. La réduction du taux de croissance démographique repose également sur l'éducation au sens large, et en particulier, sur l'éducation des filles et l'alphabétisation des adultes. Alors le gouvernement comorien porte une attention particulière dans ces deux domaines.

### **c. Une bonne gouvernance**

C'est le dernier principe retenu par la SCRP dans son élaboration. Le partage des responsabilités à travers une gouvernance responsable est garanti d'un développement durable. La bonne gouvernance responsable est une condition nécessaire à la réduction de la pauvreté aux Comores. Le gouvernement comorien souhaite poursuivre le processus de démocratisation et de décentralisation dans chaque île.

La mauvaise gouvernance et l'instabilité politique ont été, pendant trop longtemps, des facteurs de blocage du processus de développement économique, sociale et d'appauvrissement des populations.

Le sécessionnisme constitue un danger pour le bien être de la population comorienne. Alors il est bien normal que, la bonne gouvernance soit au centre des

préoccupations du nouvel ensemble comorien et de la SCRP. Le gouvernement de l'union des Comores entend s'attaquer à cette question en partenariat avec les administrations des îles, le plus rapidement possible, pour que tous et toutes puissent relever les défis de la lutte contre la pauvreté dans ce pays.

## **B. Les axes stratégiques de la SCRP et les programmes prioritaires**

La SCRP vise deux grands objectifs qui sont la croissance économique forte et la réduction durable de la pauvreté et des inégalités. En conformité avec ces grands objectifs, la SCRP retient sept axes stratégiques. Alors, 35 programmes ont été retenus pour réaliser les axes stratégiques.

### **a. L'axe stratégique n°01**

Cet axe concerne la création des conditions d'un développement économique durable. Pour ce faire, le gouvernement entend moderniser l'Etat et créer les bases d'un véritable développement économique. Cet axe concerne trois secteurs clés qui conditionnent le développement économique du pays. Ces secteurs sont : la réforme des finances publiques, le développement et la réhabilitation des infrastructures économiques, la communication et la relance du secteur de l'énergie. Ces secteurs sont traduits sous 3 programmes prioritaires à savoir :

- ❖ Programme1 : Amélioration du fonctionnement de l'Etat et des finances publiques ;
- ❖ Programme2 : Amélioration de l'approvisionnement en énergie à faible coût ;
- ❖ Programme3 : Amélioration des infrastructures et des services de communication de base.

### **b. L'axe stratégique n°02**

Il consiste à relancer le secteur privé en mettant l'emphase sur les secteurs porteurs. Les investissements publics, dans les infrastructures économiques et les secteurs sociaux, sont nécessaires pour créer un environnement incitatif. Alors, le secteur privé demeure le principal pôle de la croissance. Cet axe concerne cinq sous- secteurs porteurs de croissance et susceptibles d'avoir un impact significatif sur la réduction de la pauvreté. Neuf programmes prioritaires ont été identifiés pour

relancer la croissance à travers les secteurs porteurs privés. Ces programmes sont regroupés selon les cinq sous secteurs.

### **1. Le sous-secteur agricole**

- ✓ Programme 1 : appui à la restructuration et à la consolidation du patrimoine foncier ;
- ✓ Programme 2 : appui à la création d'un environnement favorable au développement du secteur agricole ;
- ✓ Programme 3 : relance de la production agricole et agroalimentaire.

### **2. Le sous-secteur pêche**

Nous distinguons deux programmes dans cette rubrique à savoir :

- Programme 1 : création d'un environnement favorable au développement harmonieux de secteur ;
- Programme 2 : développement de la pêche ;
- Amélioration du système de la conservation des produits halieutiques.

### **3. Le sous-secteur élevage**

- Programme 1 : Protéger le cheptel animal de production contre les maladies infectieuses exotiques et intensifier les filières de production animales.

### **4. Le sous-secteur tourisme.**

- Programme 1 : Appui au développement touristique.

### **5. Les autres secteurs privés.**

- Programme 1 : Appui à la promotion du secteur privé.

### **c. L'axe stratégique n°03**

Cet axe consiste à renforcer la bonne gouvernance et la justice. Car, la bonne gouvernance constitue un facteur de lutte contre la pauvreté non seulement, aux Comores, mais dans tous pays inspirant au développement durable. Mais la justice

est un autre élément clé dans un Etat de droit. Elle protège la paix publique en réglant les conflits qui opposent les individus.

En fin, la corruption a des conséquences néfastes sur le développement du pays. Elle tend à rendre moins compétitive l'économie nationale et moins attractif l'investissement à cause des surcoûts et les incertitudes qu'elle engendre pour les opérations économiques.

Alors, cet axe vise à consolider les institutions nationales, améliorer la bonne gouvernance et l'efficacité des institutions juridiques et garantir une justice équitable pour tous les citoyens. Les deux secteurs clés retenus (gouvernance et justice) ont un impact important sur le développement socio-économique, sur l'avenir socio politique et sur l'unité des Comores. Quatre programmes prioritaires ont été identifiés pour renforcer la bonne gouvernance et la justice.

- Programme 1 : Renforcer la réconciliation nationale et mettre en œuvre les institutions juridiques.
- Programme 2 : Promouvoir la lutte contre la corruption et améliorer la transparence dans la gestion des affaires publiques.
- Programme 3 : Rendre effective et efficace la décentralisation.
- Programme 4 : Renforcer les capacités et la crédibilité de la justice.

#### **d. Axe stratégique n°4**

Il a pour dessein, l'amélioration de l'état sanitaire de la population. La santé est une dimension essentielle du bien-être de la population. L'amélioration de la santé constitue un facteur de la réduction de la pauvreté. Car, non seulement, la pauvreté mène d'une mauvaise santé faute de soins adéquats, mais un mauvais état contribue à entretenir la pauvreté. Alors, cet axe a retenu quatre programmes prioritaires dans ce domaine.

- Programme 1 : Lutte contre les maladies prioritaires.
- Programme 2 : Développement intégré de la santé reproductive/planification familiale (SR/PF) dans les formations sanitaires périphériques.

- Programme 3 : Lutte contre le VIH/SIDA et les infections sexuellement transmissibles.
- Programme 4 : Renforcement de l'efficacité et de l'efficience du système de santé à travers une meilleure coordination/gestion des activités de développement sanitaire et renforcement du plateau de formation sanitaire.

#### **e. L'axe stratégique n 05**

Elle consiste à promouvoir l'éducation et la formation professionnelle. Cet axe vise à consolider le développement du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle de manière à produire une société éduquée, capable de saisir les opportunités économiques et sociales. Alors, six programmes prioritaires ont été retenus dans ce domaine.

- Programme 1 : Amélioration des accès des enfants de trois ans à cinq ans à l'éducation adaptée.
- Programme 2 : Amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation élémentaire et secondaire.
- Programme 3 : Promotion et diversification de la formation technique et professionnelle.
- Programme 4 : Renforcement de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Programme 5 : Alphabétisation des jeunes et des adultes et promotion des activités sportives et culturelles.
- Programme 6 : Renforcement des capacités institutionnelles de gestion et de planification de l'éducation à tous les niveaux du système éducatif.

#### **f. L'axe stratégique n°6**

Promouvoir un environnement sain et garantir la durabilité du développement revêtent un intérêt particulier car les questions environnementales affectent toutes les activités économiques aux Comores et ont une incidence directe sur la qualité de la vie et les conditions sanitaires de la population. Alors, la gestion et l'utilisation durables des ressources et des écosystèmes sont des conditions transversales qui permettent d'atteindre les objets de la stratégie de croissance et de réduction de la

pauvreté. Pour cela, six programmes prioritaires ont été identifiés et retenus dans le cadre de cet axe.

- Programme 1 : Préservation des ressources naturelles et le développement d'activités économiques liées à la valorisation de la richesse de la faune et de la flore.
- Programme 2 : Maintien de la fertilité des sols, la restauration des sols dégradés et la gestion durable des ressources forestières.
- Programme 3 : Mise en place d'un mécanisme durable pour l'environnement.
- Programme 4 : Mise en place d'une politique de gestion intégrée des zones côtières.
- Programme 5 : Assainissement des zones urbaines.
- Programme 6 : Accroissement de l'accès à l'eau potable et à la gestion durable des ressources.

#### **g. Axe stratégique n°7**

Cet axe vise à assurer la sécurité des biens et des personnes, à lutter contre le terrorisme, les crimes organisés, arme et trafic de drogue, blanchiment d'argent et contrebande de matériaux dangereux. Dans ce cas, trois programmes prioritaires ont été retenus.

- Programme 1 : Lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale.
- Programme 2 : Renforcement de sécurité des biens et des personnes.
- Programme 3 : Amélioration de la sécurité civile

### **§3. Suivi et évaluation**

#### **A. L'objectif du suivi et évaluation**

L'objectif fondamental de suivi et évaluation des D S R P est, non seulement de permettre une meilleure connaissance des conditions de vie, mais également, d'apprécier les résultats et les impacts des politiques de lutte contre la pauvreté. Cette initiative va dans le sens de la concrétisation des O.M.D auxquels tous les

Etats ont souscrits, et qui est la base du partenariat mondiale pour le développement.<sup>23</sup>

Dans le cas des Comores, le suivi-évaluation de la S.C.R.P. est une composante fondamentale de la stratégie. Il est envisagé, dans le cadre de la S.C.R.P., de renforcer le système de collecte et d'analyse des données sectorielles et celles portant sur les conditions de vie des ménages. Alors, le cadre de suivi-évaluation envisagé comprend trois composantes complémentaires.<sup>24</sup>

- Le suivi d'un nombre limité d'indicateurs de résultat : qui permettent de suivre l'évolution des conditions de vie et de la pauvreté aux Comores.
- Le suivi d'exécution des programmes prioritaires et des mesures qui sont mises en œuvre dans le cadre de la stratégie.
- L'évolution d'impact des politiques et des interventions mis en œuvre dans le cadre de la S.C.R.P.

### **B. Les responsables du suivi-évaluation de la S.C.R.P.**

Les institutions chargées du suivi-évaluation du S C R P sont les suivantes :

- La direction de la statistique du commissariat au plan (au niveau de l'Union des Comores) ;
- Les directions statistiques des ministères sectoriels (au niveau de l'union) ;
- Le ministère des finances (au niveau de l'union) ;
- Les directions de la statistique des ministères chargés du plan (au niveau des îles) ;
- Les ministères des finances des îles ;
- Les structures productrices de données dans les îles.

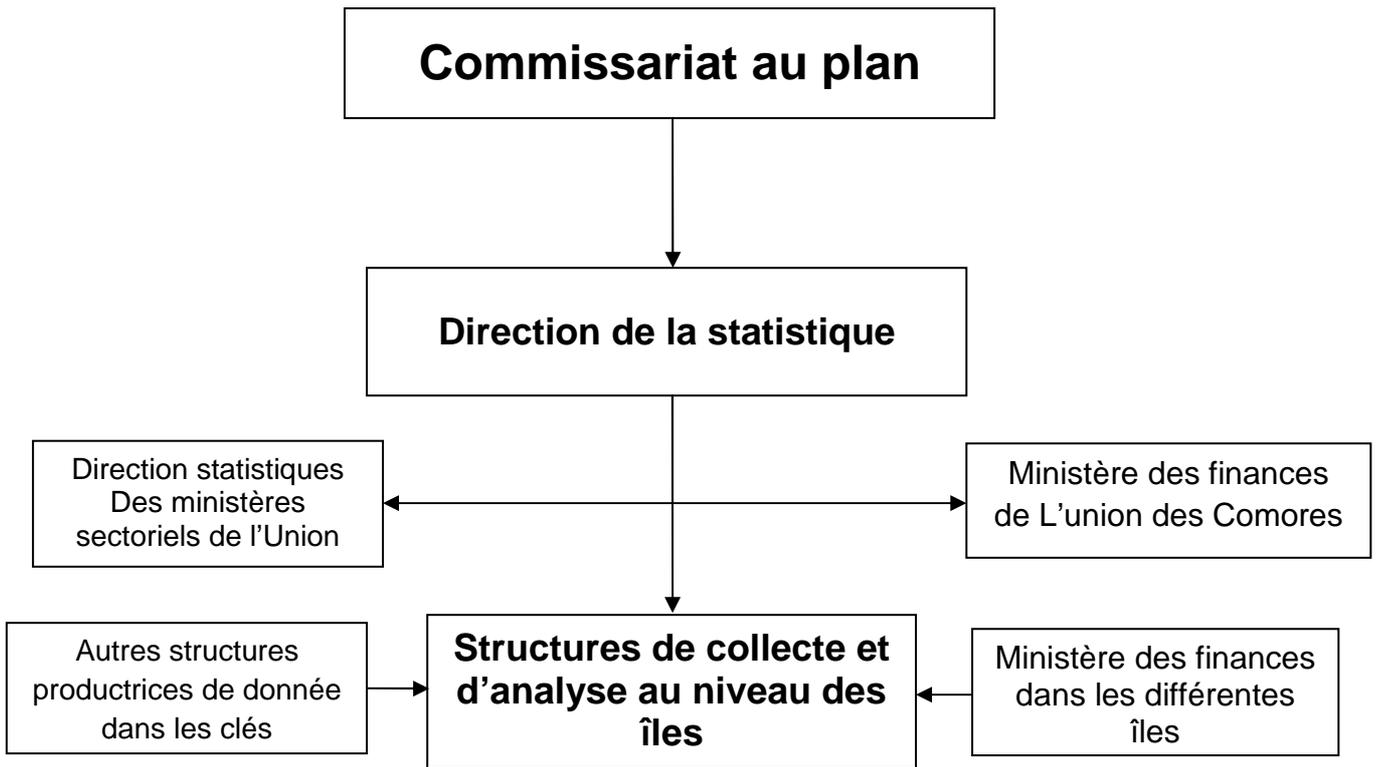
La structure du cadre institutionnel pour le suivi-évaluation est présentée dans la figure suivante.

---

<sup>23</sup>PNUD « Cadre de référence et support de méthodologique minimum commun pour conception d'un système d'information pour le suivi des D.S.R.P. et O.M.D », 2006.

<sup>24</sup>CGP « D.S.R.P. » 2005, p.133

**Figure n°09 : cadre institutionnel pour le suivi-évaluation de la SCRП**



**Sources :** DCRP

La direction de la statistique de l'union agira comme structure de la coordination de l'ensemble des composantes du système de suivi-évaluation. Elle se charge de la collecte et de l'analyse des données. Ses antennes dans les îles relèvent des directions du plan de chaque île. La direction de la statistique a, également, la responsabilité de diffuser les résultats des enquêtes et des études réalisées dans le cadre du suivi-évaluation de la SCRП.

Le personnel des ministères sectoriels travaille en étroite collaboration avec la direction de la statistique de l'Union. Le personnel se charge aussi des activités de collecte de données, de suivi des programmes et de gestion des ressources financières allouées aux différents programmes. Les ministères sectoriels produisent également, des informations très utiles au suivi-évaluation de la SCRП. Ils contribuent notamment au suivi d'exécution des programmes prioritaires de la SCRП en rendant disponibles les informations sur les programmes des ministères.

Le ministère des finances joue également un rôle très important dans le cadre du suivi-évaluation du SCRP. Quant à lui, il élabore des études et des informations indispensables sur les recettes et les dépenses de l'Etat et sur des indicateurs macro-économiques. Ces données sont utilisées dans le cadre du suivi-évaluation de la SCRP à apprécier la performance globale de l'économie.

## **Section II : Développement des secteurs prioritaires**

Tout pays dont l'ambition est de sortir du sous-développement a besoin de se projeter dans l'avenir. Il doit, en conséquence, avoir des besoins, d'adopter des stratégies, des plans et des programmes ; c'est-à-dire fixer des objectifs clairs, recenser les atouts et handicaps de l'économie et proposer des politiques socio-économiques susceptibles d'atteindre ces objectifs.

Dans notre étude des stratégies de lutte contre la pauvreté, l'objectif est la réduction significative et durable de la pauvreté, dans le but de placer le pays sur la voie d'une croissance économique et d'un développement durable. Il s'agit d'augmenter les revenus des ménages, d'améliorer leur état de santé, leur niveau d'éducation, bref, améliorer les conditions de vie de la population et particulièrement, les plus pauvres.

### **§1. Recherche de la croissance économique**

#### **A. Amélioration des activités agricoles**

Nous avons souligné que le retard de l'agriculture est l'un des principaux facteurs de la pauvreté aux Comores. Ce qui nous permet de dire déjà que, le développement agricole constitue un capital aux Comores pour assurer le développement. Vu son intensité, son taux et sa contribution à la pauvreté nationale, (taux de la pauvreté en milieu rural 78,8%), le phénomène de la pauvreté est donc plus préoccupant pour le milieu rural que pour le milieu urbain. En effet, la réduction significative de la pauvreté requiert l'amélioration des conditions de vie dans le milieu rural que dans le milieu urbain. Ceci explique donc que, le défi de la réduction de la pauvreté dans l'archipel équivaut, dans une large mesure, à celui du développement accéléré du milieu rural.

Mais, malgré les contraintes qui frappent l'agriculture, plus particulièrement les cultures vivrières et les cultures de rente, ces dernières offrent un potentiel réel de

croissance et pourraient avoir un impact significatif sur la réduction de la pauvreté. Il est nécessaire de souligner la place qu'occupe le secteur agricole dans l'économie comorienne car ce secteur :

- Fournit près de 90% des recettes budgétaires ;
- Contribue 40% du PIB ;
- Fournit 80% des emplois et regroupe la majorité des pauvres.

Il faut aussi souligner que, les sols comoriens sont très fertiles et sont abondamment arrosés par les pluies. Ceci constitue autre avantage qui permet d'améliorer ce secteur. Et selon les études, l'île de Mohéli serait propice à la culture vivrière, contrairement aux deux autres îles sœurs (Grande Comore et Anjouan) qui sont favorables aux cultures de rente.

### **B. Amélioration des activités industrielles**

Le secteur industriel est parmi les secteurs appelés « secteurs porteurs ». Les activités industrielles exercent des effets d'entraînement pour le développement des activités des autres secteurs (par exemple : activités agricoles, transport, secteur bâtiment et construction...). Le retard industriel est la principale cause de la dépendance et de l'inarticulation économique constituant un frein au développement des autres secteurs. Ce qui maintient la performance de l'économie comorienne à un niveau bas.

L'amélioration de ce secteur est nécessaire dans le but de créer des emplois, générer des revenus et plus particulièrement, de réduire la pauvreté. Il permettra aux Comores de créer de nouveaux biens et de limiter les biens importés. Ainsi, les Comores pourront s'intégrer dans les marchés internationaux par le biais des produits fabriqués et exportés.

### **C. Promotion du tourisme**

Le secteur du tourisme est reconnu comme étant un secteur à fort potentiel de croissance économique et d'emplois. Il constitue l'une des principales sources des devises aux Comores. En tant que secteur transversal, il a un impact sur des secteurs directement liés à son activité comme le transport, l'hôtellerie et les agences, mais également, sur le commerce, les entreprises du bâtiment et des

travaux publics, l'énergie, l'agriculture, la pêche, l'artisanat et les télécommunications.

Actuellement, l'offre hôtelière voisine les 820 lits. C'est largement en deçà de l'offre des autres pays de la région : plus de 14000 lits à Maurice et environ 4600 lits au Seychelles<sup>25</sup>. Il faut aussi noter l'insuffisance des hôtels de luxe pour recevoir les touristes. Malgré ces contraintes, les Comores disposent des potentialités importantes qui peuvent améliorer ce secteur. Le patrimoine historique national est riche et varié. L'existence des sites archéologiques, des édifices liés aux anciens sultanats, constituent, également, un atout non négligeable dans ce domaine.

Il y a aussi le patrimoine naturel et culturel, les potentialités importantes d'activités de découverte et sportive et les activités villageoises forment une offre touristique très attractive sur l'ensemble du territoire national. Parmi ces atouts on note :

- 45 sites d'intérêt touristique déjà recensés ;
- Un grand nombre d'espèces naturelles ;
- Une flore qui compte plus d'une certaine d'espèce d'orchidées ;
- Des espèces parmi les plus remarquables de la faune marine (coelacanthes, tortue marines et dugongs).

La richesse culturelle s'étend aussi à d'autres manifestations telles que, les cérémonies des grands mariages, les chants, les danses, la cuisine comorienne, le musée du CNDRS à Moroni, la médecine traditionnelle, les jeux et les activités villageoises.

Alors, ces patrimoines peuvent constituer un puissant facteur de développement de l'économie. Il importe pour le gouvernement que ses partenaires au développement soutiennent la relance du secteur touristique dans le cadre de la SCRP. Il a choisi, en concertation avec les acteurs du milieu, de redynamiser ce secteur et d'en faire l'un des principaux secteurs de croissance.

#### **D. Le secteur privé**

---

<sup>25</sup>Boinali REHEMA « Pauvreté, inégalité et marché du travail dans l'union des Comores », décembre, 2005, p.60

Historiquement, le secteur privé a été largement dominé par quelques sociétés d'état d'import-export et de transformation des cultures de rente. Ce n'est que vers les années 80 qu'on a pu voir émerger une nouvelle génération d'entreprise de type moderne ayant l'ambition de mettre sur le marché des produits fabriqués sur place en substitution aux importations.

Ce secteur est composé d'entreprise de taille variable. Il est, en général intensif, en main-d'œuvre, générant ainsi des revenus pour un nombre important de personnes. Selon les estimations, les Comores comptent 49000 le nombre d'entreprises privés incluant les secteurs formels et informels. Il est dominé des micro-entreprises qui représentent 93%, environ 6% des PME et moins de 1% sont des grandes entreprises. L'agroalimentaire représente 63% du nombre d'entreprises privés, la pêche 18% et le commerce 11%. Par contre, l'industrie ne représente que 0,1%<sup>26</sup>.

Alors depuis les années 80, les gouvernements successifs ont pris conscience du rôle que doit jouer le secteur privé tant que partenaire au développement du pays. Car, ce secteur peut aussi créer des emplois et générer de revenu. Les programmes de soutien au secteur privé devront favoriser le développement des capacités entrepreneuriales et rendre disponible le financement pour des investissements productifs.

### **E. Création d'emplois des jeunes**

La création d'emplois destinés aux jeunes représente l'un des plus grands défis auquel le pays doit faire face aujourd'hui. Car, les jeunes ont le pouvoir de faire changer les choses. Il est essentiel que des mesures soient prises afin de favoriser l'emploi et le développement de formation professionnelle qui permettront aux jeunes d'acquérir les compétences adéquates, et ce, aussi bien en milieu urbain défavorisé qu'en zones rurales.

Il faut aider les jeunes agriculteurs. Il faut leur donner les moyens d'abandonner l'agriculture de subsistance tout en améliorant la productivité grâce au développement des technologies et des infrastructures. Encourager l'esprit

---

<sup>26</sup> Saandia ALI « La politique de promotion des investissements en union des Comores », 2006, p.25

d'entreprise qui apparaît, aujourd'hui, comme une ressource fondamentale pour les jeunes.

Alors, pour réduire le taux de chômage des jeunes aux Comores de manière durable, plusieurs mesures devront être prises, à savoir :

- Favoriser l'emploi en zone rurale ;
- Améliorer les investissements et les environnements macro-économiques ;
- Encourager et supporter l'esprit d'entreprise ;
- Rendre plus accessible l'éducation et les formations professionnelles;
- Aborder les questions démographiques comme les maternités précoces ;
- Soutenir les jeunes face à la violence et aux conflits en cours ;
- Améliorer les conditions du marché du travail.

## **§2. Améliorer le domaine social**

Dans le but de lutter contre la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des comoriens, l'Etat doit améliorer les conditions sociales. Certaines actions sociales doivent être des priorités à mesure de la lutte contre la pauvreté à savoir :

- Améliorer l'éducation et lutter contre l'analphabétisme
- Assurer une bonne santé à la population en augmentant l'accès aux services sanitaires et lutter contre la malnutrition.
- Préserver l'environnement et améliorer l'accès à l'eau potable.
- Renforcer la lutte contre l'insécurité.

### **A. Amélioration de l'éducation**

L'amélioration de l'éducation est nécessaire dans l'optique de lutte contre la pauvreté aux Comores. L'éducation permet de corriger la mentalité des comoriens et de leur favoriser l'accès au marché. Alors, le gouvernement comorien cherche toujours à répondre aux objectifs exprimés, dans le cadre de la campagne de l'Education Pour Tous. De ce fait, pour améliorer l'éducation, le gouvernement doit fixer des objectifs fondamentaux qui sont :

- Réduire le taux de redoublements et d'abandons ;
- Atteindre un taux de scolarisation primaire de 100% ;
- Un large accès à la formation technique et professionnelle ;
- Égalité entre filles et garçons et entre les différentes régions ;
- Réduire les dépenses éducatives des parents et des communautés surtout les plus démunis.

### **B. Assurer une bonne santé**

La santé, état de bien-être physique et mental, contribue à l'augmentation de la productivité et donc à la croissance économique. Cependant, il est important que, le gouvernement se penche plus sur le plan sanitaire en se fixant comme objectif, assurer l'accès aux services de santé de qualité pour tous. Il s'agit donc de mettre en place un système de santé à tous accessible et capable de répondre aux besoins de la population.

C'est pour cela qu'il serait nécessaire de :

- Disposer d'un système de santé solide ;
- Renforcer les programmes de lutte contre les maladies (paludisme, choléras, VIH-SIDA) ;
- Réduire le taux de mortalité et améliorer la nutrition.

### **C. Protection de l'environnement**

L'environnement aux Comores est considéré comme un domaine crucial et très sensible où les actions, plus particulièrement, de protection/conservation et gestion du patrimoine naturel, doivent être menées de manière prioritaire.

Comme beaucoup de petites économies insulaires, les Comores sont très riches en patrimoine naturel diversifié et disposent d'un grand potentiel à valoriser qui peut contribuer à la réduction de la pauvreté. La présence de nombreux sites naturels (plages, îlots, lacs, volcans, etc.), d'espèces uniques en ce qui concerne la faune (le coelacanthe, les tortus marines, la roussette de Livingstone, les makis, les dugongs, les dauphins, etc.) et la flore (les fleurs à parfum, les orchidées les mangroves etc.) confère à l'Archipel une originalité particulière.

Cependant, ce patrimoine reste fragile car il est menacé par les impacts négatifs des modes de mises en valeur et d'exploitation du milieu. On assiste à une dégradation du milieu naturel, et même d'un certain milieu culturel, sous la poussée démographique. On reconnaît aujourd'hui que la dégradation des ressources naturelles et de l'environnement apparaît, de plus en plus, comme un facteur limitant le développement futur des Comores, tant sur le plan du secteur agroalimentaire que sur le secteur écotouristique. D'où la nécessité de parvenir à une gestion durable et rationnelle des ressources naturelle, à la mise en œuvre et au renforcement de politiques sectorielles sur l'eau, sur l'assainissement et sur la gestion des déchets.

#### **D. Amélioration de l'Adduction de l'eau potable**

L'accès à l'eau est nécessaire pour le bien-être des individus et aussi au bon fonctionnement des activités économiques. Aux Comores, il existe essentiellement trois sources d'approvisionnements :

- Les eaux de surface ;
- Les eaux souterraines ;
- Et la collecte des eaux pluviales.

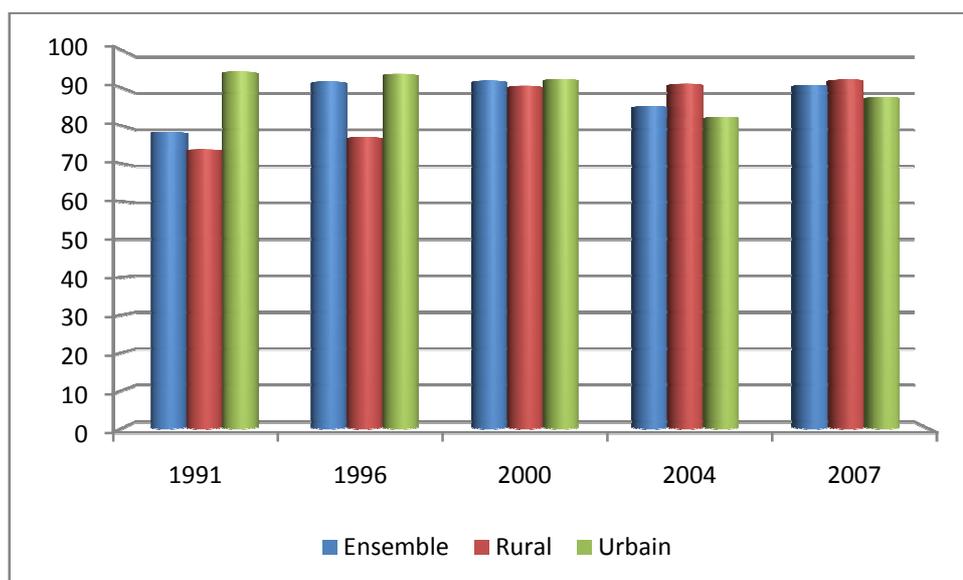
Les premiers réseaux d'adduction d'eau ont vu le jour à Anjouan et à Mohéli aux années 60. Il aura fallu attendre 15 ans pour que la Grande- Comore dispose de son premier réseau d'adduction d'eau, à Moroni à partir d'un puits situé à 6km au sud de la capitale. Au cours des années 80, un projet du PNUD a permis de doter l'île de 22 puits exploitables sur la ceinture de l'île. Le gouvernement, avec l'appui de ses partenaires (UNICEF et la banque mondiale), des ONG et surtout la participation des communautés, a réalisé plusieurs réseaux d'adduction d'eau à partir de ces puits.

**Tableau n°13 : Proportion de la population ayant accès à un point d'eau aménagé**

Milieux	Années				
	1991	1996	2000	2004	2007
<b>Ensemble</b>	78,3	91,6	91,8	85,1	90,7
<b>Rural</b>	73,7	76,9	90,4	91	92,1
<b>Urbain</b>	94,2	93,6	92,2	82,2	87,5

Source : principaux indicateurs socio-économiques et démographique, 2008

**Figure n°10 : Proportion de la population ayant accès à un point d'eau aménagé**



Source : D'après le tableau n°13

Par ailleurs, l'amélioration et le traitement de l'eau sont nécessaires pour assurer une meilleure santé des consommateurs. Car, le non traitement peut constituer un facteur de maladies hydriques telles que les maladies diarrhéiques et typhoïdes.

Ainsi, pour améliorer l'état de santé des populations, il serait nécessaire d'offrir de l'eau suffisante, de bonne qualité et à un coût accessible. Dans ce cas, le gouvernement doit fournir un encadrement adéquat, investir dans les infrastructures et assurer la mobilisation des ressources pour permettre à tous les citoyens d'avoir accès à une eau potable de qualité.

### **E. Assurer la sécurité**

L'insécurité est un des problèmes d'ordre social qui empêche le développement car elle décourage les opérateurs économiques. Ainsi donc, le développement économique d'un pays, quelque soit les orientations adoptées, la stabilité et la sécurité constituent un fondement pour une croissance économique durable. Il est donc nécessaire d'avoir des institutions qui font confiance à la fois aux nationaux, mais aussi aux étrangers désirant s'installer dans le pays.

Cependant, l'instauration d'un climat de confiance doit être la priorité du gouvernement comorien pour permettre la reprise des négociations avec les bailleurs de fonds, mais aussi de protéger les couches vulnérables.

## **F. Amélioration du cadre institutionnelle et de la bonne gouvernance**

La bonne gouvernance est une condition nécessaire dans la lutte contre la pauvreté. Par définition, la bonne gouvernance est caractérisée par une gestion transparente des affaires publiques, notamment des finances, des affaires administratives et judiciaires, de l'information et de la participation...

De ce fait, la justice et la bonne gouvernance constituent les principaux instruments permettant de garantir les libertés fondamentales, indissociables à un développement qui puisse améliorer le bien-être de la population et réduire la pauvreté. Dans le cadre institutionnel, les mesures suivantes sont nécessaires pour mettre en place une société où régnent la bonne gouvernance et réussir la lutte contre la pauvreté. Ainsi certaines mesures doivent être prises, à savoir :

- Le renforcement de la lutte contre la corruption ;
- Le renforcement des mécanismes d'audit qui permettent d'assurer que les ressources financières ne sont pas détournées ;
- La liberté des populations de choisir, de manière transparente, leurs représentants ;
- L'existence des structures publiques d'organisation non gouvernementales de défense et de promotion des droits humains ;
- Améliorer la justice.

### **§3. Améliorer le domaine économique**

On rappelle que la politique économique peut se définir comme l'ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics afin d'atteindre des objectifs économiques. Les principaux objectifs de la politique sont : la stabilité des prix, le plein emploi, l'équilibre extérieur et surtout la croissance économique.<sup>27</sup>

---

<sup>27</sup> Guy Florentin RATSIMBAZAFY « Analyse de la pauvreté à Madagascar », 2006, p.79

## **A. La politique budgétaire dans la lutte contre la pauvreté**

Elle consiste à soutenir les actives économiques en utilisant les moyens budgétaires. Ainsi, les autorités comoriennes ont mené une politique budgétaire restrictive, réduisant les déséquilibres macroéconomiques. Alors, l'amélioration de la situation des finances publiques permet d'améliorer l'économie du pays, mais aussi, de réduire la pauvreté. Car, l'Etat peut à partir des recettes publiques (impôts et taxes..., relancer la production, accroître le pouvoir d'achat, améliorer la santé publique, l'éducation nationale et en tout, atteindre les objectifs de la croissance.

Toutefois, dans le programme de la réduction de la pauvreté, les enjeux de la politique budgétaire seraient de :

- ✓ Mobiliser les ressources suffisantes ;
- ✓ Orienter ces ressources pour les actions de lutte contre la pauvreté ;
- ✓ Protéger les couches vulnérables.

## **B. Développer le secteur financier et micro finance**

### **a. Le secteur financier**

Il est composé de :

- La Banque pour l'Industrie et le Commerce (BIC) ;
- La Banque Centrale des Comores (BCC) ;
- La banque de développement des Comores (BDC) qui sert un nombre limité de petits et moyens entrepreneurs en raison des modalités et des coûts de transactions trop élevés qui constituent une barrière à l'accès à ce type de services ;
- La caisse nationale d'épargne ;
- Et enfin les deux dernières banques étrangères ouvertes en 2008 et en 2009 à savoir : l'Exim Bank et la banque fédérale du commerce (BFC). L'ouverture de ces deux institutions financières servira à appuyer l'économie de notre pays qui manque cruellement des ressources financières.

Ces institutions financières financent principalement des activités commerciales et les compagnes pour les cultures de rente qui sont des opérations des courts termes.

L'amélioration de ce secteur est nécessaire dans l'économie comorienne. Car, il permet, d'une part, de donner une impulsion à l'activité économique, d'étudier la concurrence dans le financement de l'économie et d'apporter une contribution positive à la réduction de la pauvreté. Et d'autre, il finance les programmes, plus particulièrement, les projets mis en œuvre pour la réduction de la pauvreté. Mais les pauvres ont des difficultés pour accéder à ce genre de services financiers. D'où l'ouverture des micro-finances.

### **b. Les secteurs micro-finance**

Pour pallier au manque d'accès des pauvres aux services financiers, des institutions de micro-finance (IMF) sont apparues vers le milieu des années 90, les caisses *Sanduk*, (réseau de 55 caisses qui couvrent toutes les îles) et la mutuelle d'épargne de crédit des *komori* (MECK) qui compte 12 caisses situées dans les 3 îles. Le réseau des caisses Sanduk a été créé en 1993, avec l'appui de l'agence française de développement (AFD). Il a pour objectif d'offrir aux populations rurales l'accès aux services bancaires de proximité. Par contre, les MECK ont été créées en 1996 sous l'impulsion du FIDA et du gouvernement.

Ces institutions accordent des crédits, non seulement, à des populations moins fortunées, mais développent des politiques de crédit similaires à celles des établissements bancaires en finançant la production de la vanille et les activités de négoce.

### **C. Allègement de la dette**

Malgré l'importance aide et des mécanismes d'allègement de la dette de la part des grandes institutions mondiales, le pays se trouve avec une dette extérieure insupportable pour le développement socio-économique du pays. Il est donc crucial que les autorités comoriennes prennent conscience du danger auquel le pays s'expose. Dans ce contexte le pays doit procéder à d'autres méthodes d'alignement de la dette comme l'initiative- PPTTE.

## **Section III : Fournir des infrastructures économiques**

Un programme de réduction de la pauvreté doit mettre en priorité l'amélioration des infrastructures économiques. Car, l'insuffisance des infrastructures économiques diminue les performances en matière de croissance économique, d'allocation des ressources produites et de réduction de la pauvreté.

### **§1. Les infrastructures routières**

Les infrastructures routières contribuent, d'une façon indéniable, à la croissance économique et réduction de la pauvreté en facilitant la circulation de la production, des biens d'équipement et des personnels. La construction et l'entretien des routes représentent une source importante de création d'emploi, notamment pour les pauvres, si l'on a recourt à des technologies à haute intensité de main d'œuvre qui sont à privilégier chaque fois que cela est possible.

En somme, un réseau routier bien entretenu améliore, l'accessibilité des populations aux services administratifs, aux centres de santé, aux écoles, etc..... Il contribue également au développement de l'industrie telle que celle du tourisme qui peut engendrer la création de plusieurs emplois directs et indirects.

### **§2. Les infrastructures portuaires**

Les infrastructures portuaires favorisent le commerce extérieur et le commerce intérieur. Les aménagements portuaires permettront d'améliorer le développement du trafic, des activités commerciales, de la pêche et des conditions d'exploitation des accès maritimes pour assurer une cohésion territoriale entre les îles. Pour ce faire, l'Etat doit améliorer les deux grands ports du pays à savoir : le port de Moroni à la Grande Comore et celui de Mutsamudu à Anjouan.

### **§3. Les infrastructures Aéroportuaires**

Les infrastructures aéroportuaires se composent de l'aéroport international de Moroni « Prince Saïd Ibrahim » (AIMPSI) sis à Hahaya à la Grande Comore et des aéroports secondaires d'Ouani à Anjouan et de Bandar-Salama à Mohéli. Le développement de ce secteur est nécessaire dans l'économie comorienne, plus particulièrement, dans le secteur touristique. Car, pour que le secteur touristique offre des perspectives de croissance, il est nécessaire que le pays dispose d'aéroports efficaces et sécuritaires. Il en va de même du développement du fret aérien.

#### **§4. Les infrastructures de télécommunication**

Les télécommunications aux Comores ont connu une diversification au cours de l'année 2004. La société nationale de postes et télécommunications (SNPT) a mis en place un réseau de téléphones mobile en complément à celui des téléphones fixes. Ce réseau offert à la population sert à améliorer ses moyens de communications aussi bien professionnels que privés.

En raison de la nécessité des communications pour le développement socio-économique, le gouvernement comorien doit envisager, comme objectif, d'offrir des services de postes et télécommunications suffisants, de qualité et des prix compétitifs. Il s'agit particulièrement d'augmenter la télé-densité, d'améliorer la qualité des services offerts, développer les activités de la poste et de consolider sa viabilité financière.

L'Etat doit aussi favoriser l'accès des communications à tous les citoyens comoriens. Dans ce contexte, pour que la télécommunication soit un fruit dont les pauvres peuvent en bénéficier pour améliorer leur bien-être, il serait crucial de mettre en place une campagne de sensibilisation dans les zones rurales. Cette campagne permettra de montrer les opportunités que peuvent offrir l'internet aux communautés villageoises, pour leur développement socio-économique et leur désenclavement. Comme dans beaucoup de pays en développement, les communautés villageoises peuvent à travers le service du NET, montrer au monde entier leur potentialités (touristiques, agricoles, artisanales, culturelles etc...).Elles peuvent aussi présenter aux bailleurs de fonds étrangers des projets de développement rentables.

Alors pour parvenir à ces objectifs, le gouvernement devrait instaurer un environnement favorable aux investissements en libérant le marché des télécommunications. Il devrait aussi concentrer ses efforts sur l'augmentation de la capacité des réseaux de manière à garantir :

- Un meilleur accès au service à un prix raisonnable sur l'ensemble des îles ;
- Une connexion plus fluide avec le reste du monde pour accéder aux opportunités économiques ;
- La promotion efficace du secteur touristique en permettant aux opérateurs de se faire connaître à travers des sites web ;

- La facilité dans les contacts à l'intérieur des Comores avec la diaspora.

## **§5. Améliorer le secteur de l'énergie**

L'énergie joue un rôle particulièrement important dans le développement socioéconomique des Comores.

Aux Comores, la principale source d'énergie est le bois (78% des besoins énergétiques) suivie des hydrocarbures (20%). Les autres sources d'énergie (électricité, gaz butane etc.) représentent une quantité négligeable (environ 2%) de la consommation des ménages comoriens.<sup>28</sup> En raison de ses multitudes applications, à la fois industrielle et domestiques, il serait très difficile d'envisager de vivre, aujourd'hui, sans énergie. Le progrès technique, social et le développement de tout ce qui est lié au processus de production, de transformation, de transport ou de la distribution exigent de l'énergie.

Ainsi, l'amélioration de la gestion et de la qualité de ce secteur pourraient avoir un impact significatif sur la croissance et contribuer au bien-être des ménages comoriens.

---

<sup>28</sup> Mzé Cheikh BEN CHEIKH : « Dimension de la pauvreté aux Comores », 2006 p.15

## **CHAPITRE III**

### **LES PROJETS EN COURS D'EXECUTION POUR REDUIRE LA PAUVRETE**

#### **Section I : Coordination des bailleurs de fonds**

##### **§1. Aide publique au développement**

###### **A. Définition**

Selon la définition du Comité d'Aide au Développement (CAD), l'Aide Publique au Développement (APD) comprend les dons et les prêts préférentiels prévus au budget et transférés par les pays développés vers les pays en voie de développement.

###### **B. Objectif**

L'objectif devrait être un rééquilibrage des niveaux de développement respectifs. Théoriquement, ces flux financiers devraient donc être orientés vers la mise en place des projets concrets et durables, infrastructures essentielles, actions de lutte contre la faim, santé, éducation, etc. L'APD a pu être qualifiée « d'investissement pour l'avenir » pour les pays riches, permettant d'ouvrir de nouveaux marchés en réduisant la pauvreté et en promouvant le développement durable, et de « poursuivre de la politique extérieurs » des grandes puissances, mettant en avant une image généreuse d'eux-mêmes

###### **C. Situation de l'APD aux Comores**

Les Comores indépendantes ont toujours été dépendantes et ont bénéficié d'une aide au développement bilatérale et multilatérale très importantes. Ces aides massives n'ont pas été utilisées à bon escient et n'ont pas contribué au développement économique du pays.

L'économie comorienne est très sensible aux chocs extérieurs et, plus particulièrement, à l'aide publique au développement qui finance la quasi totalité de l'investissement public. La baisse tendancielle de l'aide au développement, durant les années quatre vingt dix, a légèrement contribué à entretenir une croissance faible du PIB dans le pays.

Cette baisse de la gestion s'explique notamment par l'endettement excessif du pays qui a entraîné un cumul important d'arriérés de paiement extérieurs, la faiblesse de la gestion macroéconomique et l'instabilité politique et institutionnelle. Eligibles à l'initiative PPTE depuis plus de 3 ans, le pays a des difficultés à accéder à cet important mécanisme de réduction de la dette.

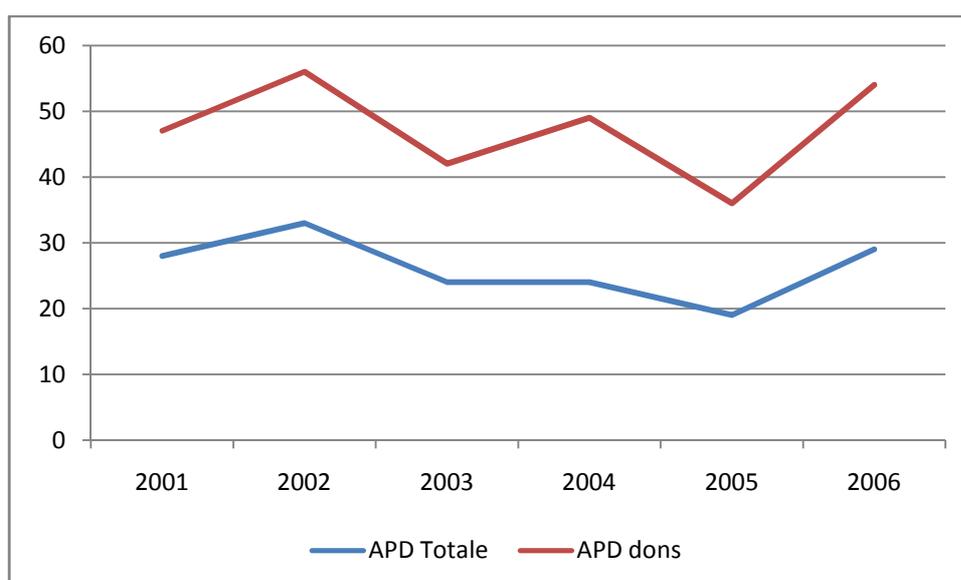
Les Comores ont signé un accord avec le FMI en février 2005, pour la mise en place d'un programme de surveillance par les services. Ce programme leur permettrait de préparer une FRPC et de bénéficier d'une réduction de la dette extérieure dans le cadre d'IPPTE.

**Tableau n°14 : Evolution de l'APD aux Comores**

Années	APD totale	APD dons
2001	28	19
2002	33	23
2003	24	18
2004	24	25
2005	19	17
2006	29	25

Source : OCDE, base de données SNPC (en millions de US\$), 2007

**Figure n°11 : Evolution de l'APD aux Comores**



Source : D'après le Tableau 14

## **§2. Intervention des bailleurs de fonds**

Dans un environnement caractérisé par des capacités extrêmement limitées, la coordination de bailleurs de fonds est fondamentale. Car, son intervention permet de minimiser les transactions du gouvernement et d'optimiser les résultats de développement. L'union des Comores bénéficie, sur l'ensemble de la période, d'un appui de la communauté des bailleurs de fonds. Cette communauté s'est attachée à l'accompagner dans ses efforts de développement et de stabilisation institutionnelle et politique.

Les bailleurs de fonds qui apportent leur assistance aux Comores sont nombreux mais nous pouvons citer : la banque mondiale, l'Agence Française pour le Développement (AFD), l'Union Européenne (UE), le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), le Fonds Monétaire International (FMI), Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), les institutions arabes...

### **Section II. Programme d'investissement public (PIP)**

#### **§1. Définition du PIP**

Le PIP est un processus de planification et de suivi des investissements publics. Il est aussi un programme triennal glissant des projets d'investissements publics jugés prioritaires, productifs, cohérents et mieux orientés vers la stratégie de développement socio-économique du pays : le DSCRIP.

#### **§2. Phases du PIP**

L'élaboration du PIP comprend six phases.

##### **A. Identification**

Cette phase concerne l'identification du projet. Cette identification initiale des projets s'avère beaucoup plus aisée dans la mesure où le DSCRIP fournit des indicateurs économiques, suffisamment détaillées, tout en définissant un ordre de priorité sectoriel selon les critères précis. Dans ces conditions, on peut faire preuve de sélectivité dans la détermination des possibilités d'investissement et rechercher

des investissements que l'on canaliserà vers les secteurs prioritaires ou des domaines probablement inexplorés.

Alors, il est possible d'identifier des projets qui renforcent la croissance, en y intégrant, une stratégie de développement cohérente, qui répondent aux objectifs sectoriels et qui sont susceptibles d'être approuvés à la fois par le gouvernement et les bailleurs de fonds.

### **B. Formulation**

A cette étape, sont élaborées les études prospectives, il s'agit dans un premier temps, d'esquisser les futures possibilités à partir d'une réflexion plus large que possible dans le temps et l'espace, de préciser les caractéristiques du futur souhaité.

Dans ce cas, des documents stratégiques qui comprennent les orientations stratégiques et programmes d'actions par secteurs doivent être élaborés. Il est également élaboré un schéma directeur qui contient les critères sectoriels, économiques et financiers qui doivent être respectés par le programme à mettre en œuvre.

### **C. Analyse**

A cette étape, il est fait un recueil des actions stratégiques et des projets de l'Etat. Il consiste à faire une analyse par rapport aux critères contenus dans le schéma directeur, une programmation financière à moyen terme et une consolidation pour obtenir un programme d'investissement publics comprenant des projets et des réformes des services publics.

### **D. Financement**

Dans cette phase, sont déterminées les ressources nécessaires pour couvrir les dépenses de la première année du PIP. Un budget est inscrit en face de chaque action retenue pour cette année et le document est consolidé pour constituer un projet de loi de finance qui sera adopté à l'Assemblée Nationale après son adoption en conseil des ministres, afin qu'il ait un caractère de loi.

## **E. Suivi-Exécution**

Dans cette étape, deux types de suivi d'exécution sont effectués :

- Un suivi macro-économique et financier à travers des notes de conjonctures, des comparaisons entre les prévisions du tableau des opérations financières de l'Etat et la trésorerie, des tableaux de bord trimestriels des indicateurs macro-économique ;
- Un suivi technique et financier des programmes, des projets et des activités de services publics à travers des tableaux de bord mensuels.

## **F. Evaluation**

A la fin de l'année, une évaluation globale et sectorielle des actions mises en œuvre est effectuée. Elle fera l'objet d'un rapport comportant des recommandations stratégiques qui seront nécessaires pour l'actualisation annuelle des orientations stratégiques globales.

### **§3. Rôle du commissariat général au plan dans le processus du PIP**

Le CGP a comme rôle :

- D'animer, inciter et appuyer les ministères techniques à identifier et formuler les projets ;
- De centraliser les propositions des projets ;
- D'analyser, consolider, prioriser et sélectionner ;
- De participer à la recherche de financement et au lancement du projet ;
- De faire le suivi et organiser les évaluations.

### **Section III. Le projet de soutien aux services (PSS)**

Le projet est l'outil de base du développement. Il permet de réaliser les objectifs globalement définis. Les projets ainsi définis, dans le cadre de la planification, doivent se traduire par des programmes sectoriels clairement définis qui sont alimentés par des projets bien identifiés.

## **§1. Contexte général du PSS**

Le gouvernement comorien a défini dans la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, les objectifs à atteindre pour satisfaire les besoins de la population. Dans le cadre de cette stratégie, ledit projet est le principal instrument proposé pour l'appui de la banque mondiale et vise à satisfaire les besoins fondamentaux des populations qui sont parmi les plus pauvres et les plus vulnérables. Ce projet proposé aux Comores essaie donc de répondre aux besoins clés qui, dans les circonstances actuelles, ne sont pas couverts par l'Etat ou par d'autres partenaires. Ce projet essaie aussi de remédier aux insuffisances constatées (la non intégration de toutes les couches sociales dans les prises des décisions, le non entretien des infrastructures).

### **A. Objectif du PSS**

Le nouveau Projet de Soutien des Services vise globalement à développer les capacités des populations vulnérables et à améliorer leur condition de vie. Pour cela, deux objectifs spécifiques sont visés à travers le projet :

- ✓ Améliorer les infrastructures de base des communautés défavorisées sectionnées ;
- ✓ Contribuer au renforcement des capacités des communautés et ses partenaires pour leur permettre de conduire un processus de développement local participatif et transparent.

### **B. Les composantes du PSS**

Ces deux objectifs ont été traduits en objectif spécifique à travers les 5 sous projets qui forment les composantes du Projet de Soutien au Service.

#### **a. Les sous projets à base communautaire**

Ces programmes comprennent toutes les activités mises en œuvre sous forme de projets à l'initiative des communautés de base. Ces sous projets visent à réhabiliter ou à construire des infrastructures de base identifiées par les communautés défavorisées sélectionnées suivant des critères transparents et mesurables.

## **b. Renforcement des capacités**

A travers ce volet, sont menées des activités visant à développer les capacités institutionnelles opérationnelles des collectivités de base, notamment en matière de planification locale participative et de mise en œuvre des politiques de développement comme celles des organismes intermédiaires partenaires du FADC dans la mise en œuvre du projet.

## **c. Service de santé**

Ce volet est destiné à améliorer la viabilité du système de santé. Il s'agit, d'une part, d'appuyer et de financer le personnel médical en matière de formation dans différentes spécialités médicales, pour répondre aux besoins les plus pressants du pays, et d'autre, de part permettre d'appuyer l'entretien des équipements médicaux afin d'améliorer les capacités du plateau technique des structures sanitaires.

## **d. Adduction d'eau en milieu urbain**

Trois types d'activités sont envisagés dans ce volet. Le premier type porte sur la réhabilitation et l'extension des réseaux d'approvisionnement d'eau à Mutsamudu à Anjouan et Fomboni à Mohéli. Le deuxième type d'activité vise à renforcer les capacités opérationnelles de comités de gestion d'eau mise en place par les collectivités locales. Le troisième est sous forme de campagnes d'information, d'éducation, de communication (IEC) sur la gestion de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

## **e. Suivi, évaluation et audit**

Le projet vise à innover, en la matière, un nouveau système de suivi-évaluation qui implique à la fois les techniciens et les responsables du FADC, les organismes partenaires (ONG et medias) du projet et les communautés bénéficiaires dans une démarche participative.

En outre, cette composante appuie les activités de suivi-évaluation en allant même au-delà du suivi des résultats du projet pour évaluer l'impact des activités basées dans la collectivités sur la vie du projet. Cette composante soutient aussi des activités additionnelles en vue de promouvoir la responsabilité locale et à améliorer

les résultats du développement à long terme suivi-évaluation participatifs par les communautés bénéficiaire avec l'assistance des ONG locales formées.

## **§2. Le financement du projet**

La grande partie du PSS est financé par le FDC. Le FADC finance deux types d'interventions : les plans du développement local (PDL) et les sous projets communautaires. Ces deux interventions sont complémentaires.

### **A. Les plans de développement local (PDL)**

Le PDL est un document qui s'articule autour des besoins prioritaires exprimés de façon participative, la vision triennale ou quinquennale de développement d'une communauté, les opportunités et potentialités de la communauté en termes de ressources. Il comporte aussi l'analyse de l'environnement extérieur, l'environnement interne de même que les menaces et conditions critiques possibles.

Le PDL est donc le document de référence pour l'identification de sous-projets identifiés comme prioritaires par la communauté. Les sous projets communautaires sont les activités prioritaires finançables que la communauté a identifié dans son PDL, qui constituent des investissements d'infrastructures sociales et économiques à petite échelle et répondant aux critères techniques, financiers, économiques, sociaux et environnementaux définis dans le manuel de procédure du FADC.

Les PDL finançables au titre du FADC doiventt répondre aux conditions générales suivantes :

- ✓ La communauté ciblée répond aux critères de pauvretés ;
- ✓ Les PDL favorisent au maximum les communautés non proactives c'est-à-dire celles qui n'ont jamais bénéficié d'un appui du FADC.

### **B. Les sous- projets communautaires**

Les sous-projets communautaires finançables au titre du FADC couvrent des travaux d'infrastructure à réaliser et répondent à la typologie suivante :

- ✓ Le sous-projet répond aux critères d'éligibilité de la communauté ciblée ;
- ✓ Le sous-projet répond à l'un des problèmes prioritaires exprimé

par la communauté dans leur PDL.

✓ Le sous-projet rentre dans le cadre global des objectifs du Projet (PSS).

### **§3. Mise en œuvre du PSS**

#### **A. Arrangements au niveau du partenariat**

Compte tenu du petit nombre de bailleurs de fonds aux Comores, le projet a été conçu en tenant compte des activités des partenaires parmi lesquels l'AFD, l'UE, le PNUD, le FIDA, l'UNICEF. Le PSS, à travers la composante communautaire de ses activités, soutiendra les infrastructures éducatives. Ces efforts seront complétés par un appui financier de l'Union européenne au secteur de l'éducation nationale afin d'améliorer la qualité de celle-ci aux Comores. Le projet coordonnera étroitement avec l'AFD sur les adductions d'eau.

#### **B. Arrangements au niveau institutionnel**

Le suivi et la coordination des activités du projet ainsi que la gestion des fonds de crédit relèveront, dans l'ensemble, de la responsabilité du Fonds d'Appui au Développement Communautaire (FADC), un organisme ayant fait ses preuves, avec ces années d'expérience et coiffé par un directeur exécutif.

Le Secrétariat Exécutif National (SEN) et les trois Secrétariats Exécutifs Régionaux (SER) sont des organes administratifs et exécutifs chargés de gérer les opérations quotidiennes du FADC sur les trois îles. Le Directeur national sera assisté de trois Directeurs exécutifs régionaux et de 4 chefs de départements qui se chargeront respectivement des opérations, de la gestion financière, du suivi et évaluation, du renforcement des capacités et de la communication<sup>29</sup>.

Le SEN s'occupera de la gestion du programme y compris :

- @ la coordination de sa mise en œuvre;
- @ la consolidation des programmes de travail et des budgets ;
- @ la tenue des archives et des comptes de toutes transactions liées au bureau national ;
- @ la préparation et la production des états financiers annuels et des

---

<sup>29</sup> Cf. annexe III : organigramme général du projet, 129

rapports trimestriels de gestion financière (RGF);

@ le sous traitement des activités liées aux adductions d'eau en milieu urbain ;

@ la gestion des décaissements et des demandes de réapprovisionnement des comptes spéciaux déterminés ;

@ le suivi et l'évaluation des différentes activités soutenues par le projet.

Le SER gèrera les décaissements des sous-comptes spéciaux, tiendra les archives et les comptes de toutes les transactions liées au SER et préparera les données financières et autres données de base sur la gestion et le suivi du projet à la demande du SEN.

### **C. Suivi et évaluation des résultats**

L'état d'avancement du projet sera mesuré sur la base d'une liste d'indicateurs clés et des objectifs visés. Le suivi et l'évaluation de quelques-uns de ces indicateurs s'effectueront par des enquêtes spécifiques et l'évaluation des bénéficiaires.

Les procédures de suivi et les rapports sur l'état d'avancement du projet se focaliseront sur le niveau de mise en œuvre du projet et l'impact de celle-ci, mesurés en fonction des objectifs et actions spécifiques prévus dans les programmes détaillés de mise en œuvre qui doivent tous être revus et corrigés chaque année pendant la durée du projet

Le projet FADC est un projet bien conçu pour répondre aux besoins prioritaires des communautés les plus pauvres. Cette méthode de ciblage fait donc le point fort du FADC afin que ses activités répondent à l'ensemble des communautés pauvres établies par le Département de la Statistique, Commissariat Général au Plan d'ici jusqu'à la fin du projet. Il permet aux communautés sélectionnées d'acquérir une formation intensive pour qu'à la fin de cette dernière puissent avoir des comités opérationnels locaux et un plan de développement communautaire qui servira à d'autres partenaires qui veulent les aider en matière de développement.

## CONCLUSION PARTIELLE

Vu l'amplification de la pauvreté et les conséquences engendrées dans la vie de la population comorienne, le gouvernement comorien est convaincu qu'il est nécessaire d'élaborer une stratégie qui sera en mesure d'assurer une croissance durable et soutenue visant à réduire la pauvreté. Ainsi le gouvernement comorien et ses partenaires au développement ont élaboré le DSCRP qui constitue, aujourd'hui, le document de référence dans le cadre de développement socio économique.

Des projets ont été élaborés dans le cadre du DSCRP pour accompagner la SCRIP dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

## CONCLUSION GENERALE

L'appréhension de la pauvreté implique, préalablement, une clarification de l'environnement conceptuel et méthodologique. On a montré l'ampleur et l'intensité de la pauvreté, ce qui peut l'avoir causée et le mal qu'elle peut apporter. L'étude considère que, le bien-être a fondamentalement un aspect multidimensionnel puisqu'il est fonction, non seulement de l'accès à des biens et services tangibles, mais également, de l'accès à des droits politiques et sociaux. Ainsi la pauvreté est assimilée à un mal-être.

L'incidence des privations monétaires demeure à un niveau relativement élevé puisque 36,9% soit 44,8% des individus ont des ressources inférieures au seuil de pauvreté, 285144 KMF par tête et par an. Cette situation montre que l'Union des Comores est confrontée à des défis économiques et sociaux considérables, d'autant plus que la vulnérabilité des ménages est une situation un peu plus répandue que la pauvreté, et que les privations « durables » constituent une composante importante du déficit social. En même temps, les inégalités monétaires qui se sont considérablement accrues ont freiné la réduction de pauvreté et de nombreux ménages semblent particulièrement exposés au risque de pauvreté dans un avenir proche.

Par ailleurs, l'emploi est l'un des actifs les plus importants pour les individus, notamment les plus pauvres. Il est nécessaire de préciser la relation entre le statut du marché du travail et la vulnérabilité. Il est à remarquer qu'il existe un lien entre le chômage et la pauvreté. Certes, au niveau du pays, l'incidence du chômage est un peu plus faible dans les ménages pauvres que dans les ménages aisés, situation qui s'explique essentiellement par le faible taux de chômage qui prévaut en milieu rural avec l'activité agricole à haute intensité de mains-d'œuvre, surtout pour un secteur agricole encore.

D'une manière générale, dans les zones rurales, la pauvreté est en grande partie due à la faible productivité des activités agricoles. Alors qu'en milieu urbain, la précarité des activités à propos des comptes et l'exclusion du marché du travail constituent probablement les racines majeures du faible niveau de bien-être.

Sans aucun doute, la participation des enfants au marché du travail constitue un autre élément de stratégies de survie mises en œuvre par les ménages. Toute

fois, l'incidence du travail des enfants est significativement plus élevée chez les pauvres, comparativement aux ménages non pauvres.

Alors, l'idée que la pauvreté est un ennemi à battre est communément acceptée. Mais, la réduction de la pauvreté aux Comores n'est pas une tâche facile. Les résultats montrent que la réduction de 50% de la pauvreté des ménages en 2015 implique un rythme annuel de création de richesse par habitant compris entre 2,1 et 2,5<sup>30</sup>. Et même avec la multiplication des institutions de micro-finance dont leurs impacts sont limités lorsqu'on parle de la lutte contre la pauvreté.

Ainsi, l'Etat comorien a fixé un objectif de développement qui est la promotion d'un développement rapide et durable pour réduire à moitié le taux de la pauvreté d'ici 10 ans. Il a mis en place une stratégie qui favorise une croissance économique soutenue. Mais la réussite de cette stratégie visant à amender le processus de transition économique et à accroître la participation des individus à l'emploi productif, afin d'atténuer le niveau des privations dépend d'un ensemble de facteurs dont certains ne sont pas totalement contrôlables par les autorités publiques. En particulier, la réalisation des programmes d'investissement publique (PIP) nécessite un accroissement de l'aide extérieure pour assurer le financement des extrêmes déficits budgétaires. De même, la promotion de la « bonne gouvernance », indispensable à la réussite des actions entreprises et à la dynamisation des investissements étrangers, dépend de la vitesse à laquelle le système social acceptera les changements structurels majeurs.

Dans cette optique, la « SCRP » constitue, d'une part, un sérieux indicateur à grande ambition de promotion d'une stratégie de développement susceptible d'améliorer durablement le bien-être des populations les plus défavorisées en termes de pouvoir d'achat et d'épanouissement social en mettant en œuvre des politiques publiques efficaces. Et d'autre part, elle constitue un précieux instrument de programmation des actions.

---

<sup>30</sup> Boinali REHEMA « Pauvreté, inégalité et marché du travail dans l'union des Comores », décembre 2005, p.130

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **I. OUVRAGES GENERAUX**

- BRASSEUL Jaques : « Introduction à l'économie du développement » édition, Armand, France, novembre 1996, 256p. 3<sup>e</sup> édition, 230p.
- DUBOIS Jean Luc : « Connaitre les conditions de vie des ménages dans les pays envoi de développement » édition PARAG-RAPHIC, Paris 1990, 63p.
- GILLIS M., PERKINS D.H., ROEMER M. et al : « Economie du développement » traduction de la 5<sup>e</sup>édition américaine par BRUNO Baron-Renault, ouvertures économiques, Belgique 2008, 784p.
- GUILLAUMONT Patrick : « Economie du développement : le sous développement », Tome 1 édition PUF, Paris 1985, 464p.
- GUILLAUMONT Patrick : « Ajustement et développement », édition Economica, France, mars 1991, 215p.
- LEURION R., SCARAMUZZA M. et DUNG A. : « Economie générale terminale STT » édition Fousher, Paris 1994, 222p.
- SEN Amartya : « Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté », édition Odile Jacob, France 2000
- SCHULTZ Théodore W: « Investment in human capital » American Economic Review. 51 janvier 1961, 17p
- BALOU Y. et RIGOUDIAT J. : « Le marché du travail: structure et fonctionnement » édition Hatier, Paris 1985,159p.

### **II. DOCUMENTS, JOURNAUX, RAPPORTS ET PERIODIQUES**

- Banque Centrale des Comores : « Note de conjoncture du 2007 », Moroni 2008
- Banque Mondiale : « Mémoire de politique économique et financière pour la période 2007-2009 », Moroni, 2006
- Banque Mondiale : « Troisième conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, Comores, résumé du projet du programme national d'action », Moroni, 2000
- Bureau International du Travail (2002) : « Un avenir sans travail des enfants », Genève, conférence internationale du travail
- Commissariat général au plan : « Document de Stratégie de Croissance et de la Réduction de la Pauvreté » Moroni, décembre 2005, 138p.

Commissariat général au plan : « Enquête sur la perspective de la pauvreté »,  
Moroni juin 2004

Commission Européenne : « Union des Comores : évaluation de niveau national »,  
Moroni, novembre 2006

JEAN P. Lachaud : « Le travail des enfants et la pauvreté en Afrique : un réexamen  
appliqué au Burkina Faso », 2004

Programme de Nations Unies pour le Développement : « cadre de référence et  
support méthodologique minimum commun pour la conception d'un système  
d'information pour le suivi des DSRP et des OMD », février 2006

Programme des Nations Unies pour le Développement : « la pauvreté aux Comores :  
concept, mesure et analyse », Moroni, 2000, 219p.

REHEMA Boinali : « Pauvreté, inégalité et marché du travail dans l'union des  
Comores » Moroni, décembre 2005, 138p.

### **III. MEMOIRES**

ALI Saandia : « la politique de promotion des investissements en union des  
Comores », Université des Comores, Moroni, 2006, 80p.

CLAIRE Gondard-Delcroix : « Les approches qualitatives de la pauvreté :  
fondements, résultats et limites : » Université de Montesquieu-Bordeaux IV,  
Bordeaux, 2001, 90p.

RATSIMBAZAFY Guy Florentin : « Analyse de la pauvreté à Madagascar »  
Université de Toamasina, Toamasina, 2006, 99p.

TSIAROVA Voavy Mamisoa : « Micro finance et réduction de la pauvreté à  
Madagascar », Université de Toamasina, Toamasina, 2003, 106p.

### **IV. COURS**

GATIEN H. : « Cours de croissance et fluctuation », 3<sup>e</sup> année économie, 2007

ROLAND Modongy : « Cours d'économie des ressources humaines », 4<sup>e</sup> année  
économie, 2008

### **V. SITE WEB**

<http://WWW.comores4.skyrock.com>

<http://WWW.banquemonde.ogr/>

<http://WWW.undp.org/french/>

<http://WWW.imarabe.org/portail/mondearabe/pays/Comores-index.html>

## ANNEXES

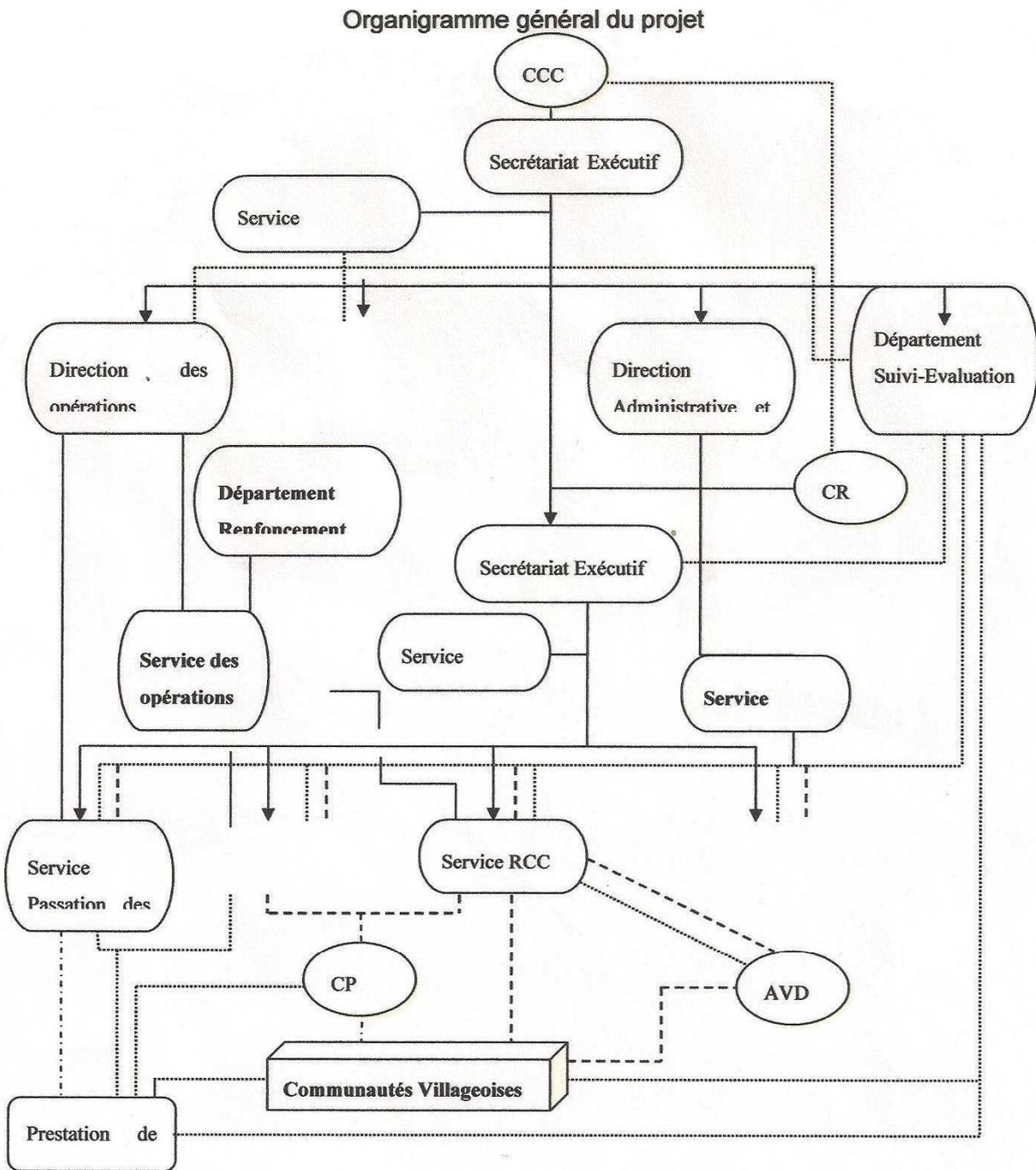
### ANNEXE I : Indicateurs clés du développement

Indicateurs	Niveau actuel	Années de référence	Sources
Population Totale	575 660	2003	RGPH 2003
Hommes	285 705	2003	RGPH 2003
Femmes	289 955	2003	RGPH 2003
Enfants de moins de 5ans	70 205	2003	RGPH 2003
Enfants de 0 à 19ans	295 564	2003	RGPH 2003
Espérance de vie à la naissance	60,6 ans	2002	RMDH 2004
Indice synthétique de Fécondité	5,3	2003	RGPH 2003
Taux de croissance démographique	2,1	2003	RGPH 2003
Taux de mortalité (pour mille)	12,5	1991	RGPH 1991
Taux de natalité (pour mille)	35,6	2003	RGPH 2003
Seuil absolu national de la pauvreté (KMF)	285 144	2004	EIM 2004
Population vivant en dessous du seuil de la pauvreté (%)	44,8	2004	EIM 2004
Ration Emploi/Population en âge de travailler (%)	44,2	2004	EIM 2004
PIB/Habitant (KMF)	165 183	2004	DIRSTAT
Taux de croissance du PIB (%)	1,9	2004	DIRSTAT
Taux de mortalité infantile (pour mille)	59	2000	MICS 2000
Taux de mortalité infanto-juvenile (pour mille)	74	2000	MICS 2000
Taux de mortalité maternelle (pour cent mille naissances vivantes)	381	2003	RGPH 2003
Taux de prévalence du VIH (%)	0,025	2003	EVIH 2003
Taux de couverture vaccinale du BCG (%)	53,2	2004	EIM 2004
Taux de couverture vaccinale du VP03 (%)	53,2	2004	EIM 2004
Taux de couverture vaccinale de la rougeole (%)	73	2004	OMS
Pourcentage des femmes ayant au moins une consultation prénatale (%)	72,7	2004	EIM 2004
Taux de prévalence du retard de croissance (%)	43,1	2004	EIM 2004
Taux de prévalence de l'insuffisance pondéral (%)	24,9	2004	EIM 2004
Taux de prévalence de l'émancipation (%)	7,9	2004	EIM 2004
Taux de prévalence du pamudisme (%)	34,6	2004	EIM 2004
Taux de prévalence de la carence en fer (anémie) (%)	0,8	2004	EIM 2004
Taux net de scolarisation au primaire (%)	73	2003	MEN
dont filles (%)	66,4	2003	MEN
Taux brut d'alphabétisation (%)	56,5	2004	EIM 2004
Part de la population ayant accès à l'eau potable	60,9	2004	EIM 2004
Taux de latrinisation (chasses d'eau et laterines améliorées)	37,5	2004	EIM 2004
Urbain (%)	50,1	2004	EIM 2004
Rural (%)	32,2	2004	EIM 2004

## ANNEXE II : Objectifs de la lutte contre la pauvreté

OBJECTIFS ET CIBLES	LES OBJECTIFS SERONT - ILS ATTEINTS ? (1)
<b>1. ELIMINER L' EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM</b>	
CIBLE 1 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur au seuil national de pauvreté	Potentiellement
CIBLE 2 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	Invraisemblablement
<b>2. ASSURER UNE EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS</b>	
CIBLE 3 : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	Probablement
<b>3. PROMOUVOIR L'EGALITE ENTRE LES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES</b>	
CIBLE 4 : Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux d'enseignement en 2015 au plus tard	Probablement (surtout pour le primaire et à l'horizon 2015)
<b>4. REDUIRE LA MORTALITE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS</b>	
CIBLE 5 : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Probablement
<b>5. AMELIORER LA SANTE MATERNELLE</b>	
CIBLE 6 : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	Potentiellement
<b>6. COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES</b>	
CIBLE 7 : D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/Sida et commencé à inverser la tendance actuelle	Potentiellement
CIBLE 8 : D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	Potentiellement
<b>7. ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE</b>	
CIBLE 9 : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	invraisemblablement
CIBLE 10 : Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable salubre	Potentiellement
<b>8. METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT</b>	
CIBLE 15 : Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement, par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme	Potentiellement
CIBLE 16 : En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile	Potentiellement
CIBLE 18 : en coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous	Potentiellement

## ANNEXE III : Organigramme général du projet



AVD : Agents Villageois de Développement

CCC : Comité Centrale de Coordination

CP : Comité de Pilotage

CR : Comité Régional

-----  
Coordination /Supervision

-----  
Suivi/Evaluation

.....  
Appui technique/formation/sensibilisation

Source : Chapitre I cadre institutionnel octobre 2004

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°01 :	Répartition de la population	12
Tableau n°02 :	Répartition de la population étrangère aux Comores	13
Tableau n°03 :	Evolution de la population	13
Tableau n°04 :	Production nationale des produits de rente	18
Tableau n°05 :	Evolution des principaux agrégats macroéconomiques	27
Tableau n°06 :	Evolution des exportations aux Comores	30
Tableau n°07 :	Evolution des importations aux Comores	31
Tableau n°08 :	Mesure de la pauvreté selon les ménages, les individus et la localisation géographique	34
Tableau n°09 :	Indicateur des inégalités (indice de Gini)	45
Tableau n°10 :	Dimensions des ménages selon le type de ménage	47
Tableau n°11 :	Mesure de la pauvreté selon le statut du chef	53
Tableau n°12 :	Indicateurs du travail	57
Tableau n°13 :	Proportion de la population ayant accès à un point d'eau	103
Tableau n°14 :	Evolution de l'APD aux Comores	112

## LISTE DES FIGURES ET ORGANIGRAMMES

Figure n°01 :	L'archipel des Comores	12
Figure n°02 :	Evolution de la population de 1995 à 2008	14
Figure n°03 :	Répartition des secteurs économiques	16
Figure n°04 :	Production nationale des produits de rente	19
Figure n°05 :	Habitat d'un ménage pauvre	41
Figure n°06 :	Des enfants qui travaillent au champ	55
Figure n°07 :	Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans	59
Figure n°08 :	Etat et situation d'une salle de classe	80
Figure n°09 :	Cadre institutionnel pour le suivi – évaluation de la SCRIP	96
Figure n°10 :	Proportion de la population ayant accès à un point d'eau aménagé	104
Figure n°11 :	Evolution de l'APD aux Comores	112

## TABLE DES MATIERES

<b>SOMMAIRE</b>	<b>2</b>
<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>3</b>
<b>LISTE DES ABREVIATIONS</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>6</b>
<b>PREMIERE PARTIE : TOILE DE FOND DE L'INTEGRATION REGIONALE</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION PARTIELLE</b>	<b>10</b>
Chapitre I : Présentation générale de l'économie du pays	11
Section I. Caractéristiques de l'économie des Comores	11
§1. Présentation des îles Comores	11
A. Situation géographique	11
B. Situation démographique	12
C. Contexte politique	14
§2. Structure économique du pays	15
A. Secteur primaire	16
a. L'agriculture	16
1. Les produits de rente	17
2. Produits vivriers	19
b. La pêche	20
c. L'élevage	20
B. Secteur secondaire	21
C. Secteur tertiaire	22
Section II. Situation macroéconomique	22
§1. La notion de PAS	22
A. Le programme d'ajustement structurel	22
a. L'objectif de PAS aux Comores	22
b. Les conséquences du PAS	23
B. L'évolution récente de l'économie	23
Section III. Evolution de la croissance économique	24
§1. Politique économique	24
§2. Les indicateurs macroéconomiques	25
A. Notion budgétaire	25
a. Définition du budget	25
b. L'équilibre budgétaire	26
c. Politique budgétaire	26
B. Balance des paiements	27
a. Définition	27
1. Les transactions courantes	28
2. Le compte des capitaux et d'opérations financières	28
b. Notion de solde de la balance des paiements	28
§3. Le commerce extérieur des Comores	29
A. Les exportations	29
B. Les importations	30
C. Situation de la dette	31
Chapitre II. Analyse des conditions de vie de la population et de la pauvreté	32
Section I. Approche sur la pauvreté	32
§1. Concept et définition	32

A. Définition du bien-être	32
B. Définition de la pauvreté	32
a. Pauvreté absolue	33
b. Pauvreté relative	33
c. Mesure de la pauvreté	33
§2. Les différentes formes de la pauvreté	35
A. Pauvreté monétaire	35
a. Détermination d'un seuil de pauvreté	35
b. Détermination des groupes socioéconomiques	36
B. La pauvreté non-monétaire	38
a. L'approche de Sen	38
b. Les approches participatives	39
1. Le bien-être matériel	39
2. La bonne santé physique	39
3. L'insécurité	40
4. La liberté de choix et d'action	40
5. L'isolement social	41
Section II. Les causes de la pauvreté	42
§1. Faiblesse de l'économie	42
§2. Causes sociopolitiques	42
A. Explosion démographique	42
B. L'instabilité politique	42
C. Le poids d' l'Union des Comores sur l'économie	43
Section III. L'effet des inégalités	44
§1. Les inégalités du revenu	44
§2. Les indicateurs des inégalités	45
§3. Les facteurs des inégalités des dépenses	45
Chapitre III. Marché du travail et pauvreté	45
Section I. Structure de l'offre de travail	46
§1. Structures et dimensions des ménages	46
A. Monoparental	46
B. Nucléaire	46
C. Elargi	46
§2. Structure des ménages et dépendances	46
§3. Structure de l'offre de travail	47
A. Le sexe du ménage	48
B. L'âge des individus	49
C. Le niveau d'instruction	49
D. Le niveau de vie des ménages	49
Section II. Marché du travail et pauvreté	50
§1. Le système de production dualiste de l'économie	50
A. Caractéristiques du travail dans les pays en développement	50
B. La structure dualiste de l'économie et le système productif	50
a. Le système agricole et non agricole	50
1. Le secteur agricole	51
2. Le secteur informel non agricole	51
b. Le secteur moderne (tertiaire)	51
C. Statut du travail et pauvreté	52

a. Pauvreté et agriculteurs	52
b. Pauvreté et micro-entrepreneurs	52
c. Pauvreté et salariés	53
§2. La pauvreté et les sources de revenu	53
§3. La présence des enfants sur le marché du travail	54
A. La place des enfants sur le marché du travail aux Comores	54
B. Le travail des enfants et la pauvreté	55
Section III. Le chômage et la pauvreté	56
§1. Définition du chômage et des chômeurs	56
A. Quelques définitions du chômeur	56
B. La mesure du chômage et de l'utilisation des actifs	56
§2. Chômage et chômeurs	57
A. Chômage et jeunesse	58
B. Chômeurs et pauvreté	59
<b>CONCLUSION PARTIELLE</b>	<b>60</b>
<b>DEUXIEME PARTIE : POLITIQUE DE RELANCE ECONOMIQUE ET REDUCTION DE LA PAUVRETE</b>	<b>61</b>
<b>INTRODUCTION PARTIELLE</b>	<b>62</b>
Chapitre I : Croissance et développement économique	63
Section I : Croissance économique et pauvreté	63
§1 : Généralité sur la croissance	63
A : Concept et définition	63
B : Mesure de la croissance	64
a : Le Produit Intérieur Brut (PIB)	64
b : Le Produit National Brut (PNB)	64
c : Limites des indicateurs	65
§2 : Les modèles de croissance	66
A : Le modèle HARRODS-DOMAR	66
B : Source de croissance	66
§3 : La réduction de la pauvreté par la croissance	68
Section II : Le développement économique et la pauvreté	69
§1 : Généralité sur le développement	69
A : Définition	69
B : Besoins humains essentiels ou besoins fondamentaux	70
§2 : Indicateurs généraux du développement	70
A : Indicateur synthétique du développement	71
a : Définition	71
b : Calcul de l'IDH	71
B : L'indice de la Pauvreté Humain (IPH)	72
Section III : L'effet de l'éducation et de la santé dans le développement	73
§1 : L'éducation dans le développement	73
A : Généralité sur le développement	73
a : Définition	73
b : L'éducation comme investissement du capital humain	74
c : Limite de l'investissement dans l'éducation	74
B : Rôle de l'éducation dans le développement	75
C : L'éducation aux Comores	76
a : Structure du système éducatif	76

b : Les contraintes du système de l'éducation	78
1 : Une très forte pression démographique	78
2 : Des difficultés économiques	79
3 : Des perturbations sociopolitiques	79
4 : Des contraintes éducatives	79
§2 : La santé dans le développement	81
A: Généralité sur la santé	81
a : Définitions	81
1: La santé	81
2 : Le système de santé	81
b : L'effet de la santé sur le développement	81
B : Organisation du système de santé aux Comores	82
Chapitre II : Enjeux de lutte contre la pauvreté	83
Section I : Nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté (cas du SCRP)	83
§1 : Présentation générale du DSCR	83
A : Historique du DSRP	83
B : L'objectif du DSRP	83
C : Elaboration du DSCR aux Comores	83
a : Fondement de la SCRP	83
b : Les phases d'élaboration de la SCRP	85
c : Objectif du Millénaires pour le Développement (OMD)	86
§2 : Contenu du DSCR	87
A : Les principes du SCRP	87
a : Une croissance économique forte	87
b : L'amélioration du capital humain	88
c : Une bonne gouvernance	89
B : Les axes stratégiques de la SCRP	90
a : Axe stratégique n°1	90
b : Axe stratégique n°2	90
1 : Le sous secteur agricole	91
2 : Le sous secteur pêche	91
3 : Le sous secteur élevage	91
4 : Le sous secteur tourisme	91
5 : Les autres secteurs privés	91
c : Axe stratégique n°3	91
d : Axe stratégique n°4	92
e : Axe stratégique n°5	93
f : Axe stratégique n°6	93
g : Axe stratégique n°7	94
§3 : Suivi et évaluation	94
A : Objectif du suivi et évaluation	94
B : Les responsables du suivi évaluation de la DSCR	95
Section II : Développement des secteurs prioritaires	97
§1 : Recherche de la croissance économique	97
A : Amélioration des activités agricoles	97
B : Amélioration des activités industrielles	98
C : Promotion du tourisme	98
D : Le secteur privé	99

E : Création d'emploi des jeunes	100
§2 : Améliorer le domaine social	101
A : Amélioration de l'éducation	101
B : Assurer une bonne santé	102
C : Protection de l'environnement	102
D : Amélioration de l'adduction de l'eau potable	103
E : Assurer la sécurité	104
F : Amélioration du cadre institutionnelle et de la bonne gouvernance	105
§3 : Améliorer le domaine économique	105
A : La politique budgétaire dans la lutte contre la pauvreté	106
B : Développer le secteur financier et micro finance	106
a : Le secteur financier	106
b : Les secteurs micro finance	106
C : Allègement de la dette	107
Section III : Fournir des infrastructures économiques	107
§1 : Les infrastructures routières	107
§2 : Les infrastructures portuaires	108
§3 : Les infrastructures aéroportuaires	108
§4 : Les infrastructures de télécommunication	108
§5 : Améliorer le secteur de l'énergie	109
Chapitre III : Les projets encours d'exécution pour réduire la pauvreté	110
Section I : Coordination des bailleurs de fonds	111
§1 : L'aide publique au développement	111
A : Définition	111
B : Objectif	111
C : La situation de l'APD aux Comores	111
§2 : Intervention des bailleurs de fonds	113
Section II : Programme d'Investissement Public (PIP)	113
§1 : Définition	113
§2 : Les phases du PIP	113
A : Identification	113
B : Formulation	114
C : Analyse	114
D : Financement	114
E : Suivi- exécution	115
F : Evaluation	115
§3 : Rôle du commissariat général au plan dans le processus du PIP	115
Section III : Le projet de soutien aux services (PSS)	115
§1 : Contexte général du PSS	116
A : Objectif du PSS	116
B : Les composantes du PSS	116
a : Les sous projets à base communautaire	116
b : Renforcement des capacités	117
c : Service de santé	117
d : Adduction d'eau en milieu urbain	117
e : Suivi, évaluation et audit	117
§2 : Le financement du projet	118
A : Les plans de développement local (PDL)	118

B : Les sous projets communautaires	118
§3 : Mise en œuvre du PSS	119
A : Arrangement au niveau du partenariat	119
B : Arrangement au niveau institutionnel	119
C : Suivi et évaluation des résultats	120
<b>CONCLUSION PARTIELLE</b>	<b>121</b>
<b>CONCLUSION GENERALE</b>	<b>122</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>124</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>126</b>
<b>REPERTOIRE DES TABLEAUX</b>	<b>129</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES, FIGURES ET ORGANIGRAMMES</b>	<b>129</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>130</b>